

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE 1

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE (CRFD) EN « SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES »

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'EDUCATION
ET INGENIERIE EDUCATIVE

DEPARTEMENT D'EDUCATION SPECIALISEE



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE 1

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
CENTER (CRFD) IN "SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES"

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING
UNIT FOR « SCIENCES OF EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

DEPARTEMENT OF SPECIALISED EDUCATION

**Étayage social et processus
d'autonomisation des populations locales : cas
des éleveurs et agriculteurs du département de
Guéni (Province du Logone Occidental).**

Mémoire rédigé et soutenu le 23 septembre 2024 en vue de l'obtention du
Diplôme de Master en Education Spécialisée

Option : Handicaps Sociaux et Conseil

Par :

NDOUSBE Alain Thibaut,

Titulaire d'une Licence en philosophie

Matricule : **21V3522**

Jury :

Président : **NGAMALEU Rodrigue, Professeur**

Rapporteur : **MBAHA Joseph Pascal, Professeur, Université de Douala**

Examineur : **CHAFFI C. Yvan, Maître de Conférences, Université de Yaoundé I**

Sous la direction de :

MBAHA Joseph Pascal
Professeur des universités



SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES ABREVIATIONS, CIGLES ET ACRONYMES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTES DES ANNEXES.....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : ACTIVITES AGROPASTORALES ET AUTONOMISATION LOCALE..	26
CHAPITRE 2 : ÉTAYAGE SOCIAL.....	66
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	86
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE	106
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RESULTATS ET PERSPECTIVES THEORIQUES.....	131
CONCLUSION GENERALE	146
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	149
ANNEXES	ix
TABLE DES MATIERES	xix

DEDICACE

À ma chère mère DENEMOUNDOU Suzanne,

Tes sacrifices, ta force, et ton amour sans faille ont été la lumière qui a guidé mon chemin jusqu'ici, et pour tout cela, je te suis infiniment reconnaissant.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les personnes suivantes pour leur soutien et leur contribution tout au long de la réalisation de ce travail de recherche :

- ✓ Au professeur MBAHA Joseph Pascal, encadrant de ce mémoire de Master pour sa disponibilité inégalée et ses sacrifices constants dans l'encadrement de ce travail. Son expertise et ses conseils ont été d'une valeur inestimable ;
- ✓ Au professeur MGBWA Vandelin, chef du département des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé I, et à tous les enseignants dudit département, pour leur accompagnement tout au long de ce parcours ambitieux et passionnant ;
- ✓ A Monsieur MOUSSA DASSIDI, préfet du département de Guéni pour nous avoir accueilli à bras ouvert dans son territoire dont il incarne la charge dans l'optique de collecter les données nécessaires à notre travail ;
- ✓ A Monsieur MINLO Gaston Serge, doctorant en Psychopathologie et Clinique pour ses encouragements et conseils ;
- ✓ A mon feu père MBAIDEBNODJI Laurent et à ma mère DENEMOUNDOU Suzanne pour m'avoir donné la vie et m'avoir inscrit à l'école depuis mon jeune âge jusqu'à l'heure actuelle ;
- ✓ A Monsieur NELDJI Ismaël KONDOL pour son soutien financier et ses multiples conseils ;
- ✓ A tous mes frères, sœurs et amis qui de près ou de loin ont apporté une idée, un soutien quelconque à la réalisation de ce travail.

TABLE DES ABREVIATIONS, CIGLES ET ACRONYMES

C.N.R.T.L	: Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
C.N.S.C	: Cadre National pour les Services Climatiques
C.S.D.R	: Consultation Sectorielle sur le Développement Rural
C.S.F.D	: Comité Scientifique Français de la Désertification
D.T.E	: Dossiers Techniques d'Evaluation
F.A.O	: Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
F.N.E.C	: Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains
G.P.S	: Global Positioning System
I.C.A	: International Cooperative Alliance
O.C.H.A	: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
O.G.M	: Organisme Génétiquement Modifié
O.N.G	: Organisations Non Gouvernementales
O.N.U	: Organisation des Nations Unies
P.I.B	: Produit Intérieur Brut
P.I.D.R	: Plan d'Intervention pour le Développement Rural
P.M.A	: Les Pays les Moins Avancés
R.G.E	: Reconnu Garant de l'Environnement
S.I.G	: Système d'Information Géographique
U.B.T	: Unité Bovin Tropical
Z.P.D	: Zone Proximale de Développement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Données sociodémographiques des cas.....	90
Tableau 2: Récapitulatif des hypothèses, variables, modalités et indicateurs de l'étude.....	96
Tableau 3: Synthèse des étapes de l'analyse de contenu selon Castillo (2021).....	103
Tableau 4: Unités d'analyse	104

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1: Autorisation de recherche	x
Annexe 2: Demande d'autorisation de collecte de données	xi
Annexe 3: Autorisation de collecte de données	xii
Annexe 4: Informations administratives du département de Gueni	xiii
Annexe 5: Consentements éclairés	xiv

RESUME

Ce mémoire a pour titre : « Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni (province du Logone Occidental) ». Le projet de recherche sur les méthodes d'accompagnement social et de renforcement des capacités des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, dans le Logone Occidental, soulève d'importantes questions sur le développement et l'accompagnement des communautés rurales. Le contexte de l'étude met en lumière l'importance des activités agropastorales dans la subsistance et le développement économique des communautés rurales du Tchad. Ces activités incluent principalement l'agriculture et l'élevage, deux piliers économiques de la région. Les difficultés rencontrées dans ces secteurs, telles que les contraintes naturelles, humaines et économiques, freinent l'essor des populations locales (Bateson, 1935). Ce cadre de référence est renforcé par l'analyse des conditions qui influencent les niveaux de production agricole et les systèmes d'élevage, ainsi que leur contribution à l'autonomisation des communautés. Cette étude a pour objectif de comprendre les interactions sociales et d'envisager un accompagnement qui favorisera le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni. L'accent est mis sur l'étayage social, un concept emprunté à Vygotsky (1978) et Bruner (1983), qui désigne les formes de soutien, qu'elles soient formelles ou informelles, offertes aux individus ou groupes en situation d'apprentissage ou de développement. L'activité agropastorale au Tchad fait face à des défis importants sur le plan économique et social ; ce qui constitue une vraie gangrène pour le développement du Tchad et plongent les populations Tchadiennes à une précarité sociale et dépendance totale. Ainsi avons nous fait l'hypothèse que l'étayage social joue un rôle essentiel dans le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni. La recherche s'inscrit dans une démarche compréhensive s'appuyant sur un devis qualitatif ayant pour instrument de collecte de données un guide d'entretien. L'analyse des principaux résultats obtenus fait état de la violence primitive, d'un désetayage social et du chaos entraînant une rupture du contrat narcissique, créant un désaccord entre les éleveurs et agriculteurs. Ce qui expliquerait les conflits intercommunautaires incessants entre éleveurs et agriculteurs et la précarité sociale des populations locales.

Mots clés : Étayage social, Autonomisation, Populations locales, Éleveurs, Agriculteurs et Département de Guéni.

ABSTRACT

This dissertation is entitled: 'Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales: cas des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni (province du Logone Occidental)'. The research project on methods of social support and capacity building for herders and farmers in the department of Guéni, in Logone Occidental, raises important questions about the development and support of rural communities. The context of the study highlights the importance of agro-pastoral activities in the livelihoods and economic development of rural communities in Chad. These activities mainly include agriculture and livestock farming, two of the region's economic mainstays. The difficulties encountered in these sectors, such as natural, human and economic constraints, hamper the development of local populations (Bateson, 1935). This frame of reference is reinforced by an analysis of the conditions that influence levels of agricultural production and livestock systems, and their contribution to community empowerment. The aim of this study is to understand social interactions and to envisage support that will promote the empowerment of livestock breeders and farmers in the Guéni department. The focus is on social scaffolding, a concept borrowed from Vygotsky (1978) and Bruner (1983), which refers to the forms of support, whether formal or informal, offered to individuals or groups in a learning or development situation. Agropastoral activity in Chad is facing major economic and social challenges, which are a real blight on the country's development and are plunging the Chadian people into social insecurity and total dependence. We therefore hypothesised that social support plays an essential role in the process of empowering livestock breeders and farmers in the department of Guéni. The research followed a comprehensive approach based on a qualitative approach using an interview guide as the data collection instrument. Analysis of the main findings revealed primitive violence, social disruption and chaos leading to a breakdown in the narcissistic contract, creating disagreement between herders and farmers. This would explain the incessant intercommunity conflicts between herders and farmers and the social precariousness of local populations.

Key words: Social support, Empowerment, Local populations, Herders, Farmers and the Department of Guéni.



INTRODUCTION GENERALE

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le secteur mondial de l'agriculture et l'élevage est crucial pour la sécurité alimentaire, le développement économique et la réduction de la pauvreté. Les populations locales sont au cœur de ces enjeux, et leur soutien social et autonomisation sont essentiels pour relever ces défis. Ces secteurs sont vitaux pour de nombreuses communautés, surtout dans les zones rurales, fournissant souvent leurs principales sources de revenus et de subsistance. Selon la FAO, l'agriculture emploie près de 40% de la population active mondiale et soutient plus de 2,5 milliards de personnes, tandis que l'élevage représente environ 40% de la production agricole mondiale, jouant un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et la nutrition des populations (FAO, 2023).

Selon les données de la FAO, l'agriculture et l'élevage jouent un rôle majeur dans l'économie mondiale et dans la sécurité alimentaire. En 2018, plus de 1,3 milliard de personnes étaient engagées dans l'agriculture, représentant près de 40 % de la population active mondiale (FAO, 2023). De plus, l'élevage contribue de manière significative à la sécurité alimentaire mondiale en fournissant environ 17 % des calories consommées par l'homme et 33 % des protéines animales. En 2020, l'agriculture représentait une part importante du PIB mondial, selon la FAO. De plus, l'élevage, en tant que composante majeure de l'agriculture, contribue de manière significative à la production alimentaire mondiale. En 2018, le nombre total de têtes de bétail dans le monde dépassait X milliards, selon les statistiques de la FAO. L'importance socio-économique de l'élevage et de l'agriculture est également soulignée par la répartition des terres agricoles dans le monde. En 2016, les exploitations agricoles familiales représentaient jusqu'à 98 % des exploitations agricoles mondiales et contribuaient à plus de 80 % de la production alimentaire mondiale. Ces chiffres mettent en lumière le rôle crucial des agriculteurs locaux dans la sécurité alimentaire mondiale et la gestion des ressources naturelles (FAO, 2023).

Ainsi, travailler la terre est certainement le plus vieux métier du monde. Pourtant, les contraintes économiques et les contextes sociotechniques l'on soumit à de nombreuses épreuves. Dans ce contexte, les métiers de la production agricole biologique ont beaucoup évolué et les nouveaux agriculteurs, de plus en plus issus de monde non agricole, doivent se former, (Chrétien, 2015). L'agriculture est d'abord l'utilisation par l'homme des processus naturels. Partout dans le monde, cette activité exige de la terre, du travail et des instruments ; mais parfois il est nécessaire de trouver des solutions aux problèmes de la propriété de la terre,

du travail du sol et de la gestion des exploitations. Ainsi, il est essentiel d'accroître l'efficacité et la productivité agricole pour assurer la sécurité alimentaire mondiale (Soulard, 2014).

Les statistiques de la FAO montrent qu'au début du nouveau millénaire, l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie assuraient la subsistance de 2,57 milliards de personnes, en comptant les personnes actives du secteur et les membres de leur famille sans emploi (Thierry, 2013). Ce chiffre représente 42% de l'humanité. L'agriculture est encore le moteur des économies de la plupart des pays en développement et dans les pays industrialisés. Dans l'histoire de l'humanité, rares sont les pays ayant connu une croissance économique rapide et vaincu la pauvreté sans que ces progrès aient été précédés ou accompagnés du développement de l'agriculture. La technologie pourrait aider les agriculteurs à accroître le rendement des cultures nutritives de manière durable et efficace. Par exemple, le riz génétiquement modifié utilise l'eau et l'azote de manière plus efficace que le riz conventionnel et son rendement est supérieur de 50 %. Mais beaucoup s'inquiètent de la sécurité des cultures génétiquement modifiées. De même que l'activité agricole, l'élevage est étroitement soumis au rythme saisonnier très contrasté des pluies, qui commande le cycle de la végétation, le régime des eaux à la surface du sol, le développement des parasites, et par conséquent les conditions de vie (alimentation et santé) du bétail.

L'élevage de son origine, il y a 20.000 ans, les hommes ont commencé à domestiquer les animaux et bénéficier de leurs multiples fonctions. Dès 20.000 ans avant Jésus Christ, la domestication débute par les espèces vivants en troupeau et notamment les herbivores. Ils ont ainsi pu diversifier leur alimentation, accroître leur mobilité ou encore se vêtir. Aujourd'hui, l'élevage représente 40% de la production agricole mondiale. Il assure les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de 45 millions d'éleveurs dans les pays développés et 1,3 milliards dans les pays en développement. Pour répondre à cette hausse de la demande mondiale en viande et en lait et s'adapter à une mutation des modes de production comme de commercialisation, l'élevage fait face à un défi majeur : augmenter ses volumes de production tout en préservant les ressources naturelles, les multiples formes d'agriculture et les paysans qui en dépendent.(Talah et al., 2021)

À l'échelle mondiale, 28 milliards d'animaux sont élevés dans des systèmes de production très variés selon les espèces, les ressources naturelles ou les techniques disponibles. La plupart des ruminants sont élevés dans des systèmes pastoraux herbagers ou dans des systèmes mixtes de polyculture-élevage. Ainsi, l'utilisation des terres est un enjeu de développement durable et fait l'objet de débats intenses auprès du grand public. En termes de statistiques, l'élevage utilise de grandes surfaces, environ 2,5 milliards d'ha de terres au niveau

mondial, dont 2 milliards de parcours et de pâturages. Les surfaces utilisées pour la production de cultures fourragères et de céréales pour l'alimentation animale représentent respectivement 0,1 et 0,7 milliards d'ha (Mottet & Tempio, 2017). Wampfler (2013) fixe son regard sur l'accompagnement et l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales ; il insiste sur les enjeux, perspectives, programmes d'action pour le développement, la recherche, la formation (Wampfler et al., 2013).

Les travaux de prospective mondiale qui se multiplient mettent en évidence l'acuité de la problématique démographique, et de son corolaire, l'évolution du marché du travail. Sur une base de population de 9 milliards en 2050, ce sont 3 milliards d'emplois formels ou informels qui devraient être créés pour inclure l'ensemble des actifs dans l'économie (Rouillé, 2012). L'Asie du Sud et l'Afrique Sub-saharienne concentreront les accroissements démographiques. En Afrique subsaharienne, sur les 1,3 milliards d'habitants que compte le continent en 2013, 200 millions ont entre 15 et 24 ans. L'achèvement de la transition démographique en cours (6,7 enfants par femme en 1980, 5,1 enfants/femme en 2012) et la chute des taux de dépendance (ratio non actif/actif) peut créer un « *dividende démographique* » semblable à celui qu'a connu l'Asie du Sud Est dans les années 70. Mais d'après Jacquemont (2013), « *pour éviter que le dividende démographique ne devienne un désastre démographique* » (Jacquemot, 2013), le marché du travail est déterminant.

En 2010, 17 millions de jeunes arrivaient sur le marché du travail en Afrique ; en 2030, ils seront 27 millions/an. Pendant les 15 prochaines années, ce sont 330 millions de jeunes qui seront en demande d'emploi, dont 2/3 issus du milieu rural (Boyer & Guénard, 2014). Une part croissante de ces jeunes ruraux quittent leur village par manque de perspective de travail et d'avenir, gagnent les villes où ils ne trouvent au mieux que des emplois informels, mal rémunérés et précaires, et finissent par grossir les rangs des chômeurs et des pauvres urbains. Au bout d'un moment, certains de ces jeunes désœuvrés retournent dans leur village où les opportunités de travail sont faibles et les charges des familles élevées. Le découragement, la désespérance s'installent, la délinquance, la violence deviennent des tentations et pèsent lourdement sur les communautés.

De nos jours, la population a augmenté plus vite que la production alimentaire nationale dans bien des pays, principalement dans les villes, d'où une hausse des importations dans plusieurs d'entre eux. Le nombre des pays qui seront confrontés à l'insécurité alimentaire va certainement augmenter. Si toutes les terres agricoles disponibles aujourd'hui étaient utilisées d'ici 2050, le monde pourrait nourrir, au mieux seulement 9 milliards de personnes, sur une population de 9,7 milliards. Cette estimation fait fi des aspects négatifs d'une expansion à

grande échelle de l'utilisation des terres (déforestation, perte de biodiversité, dégradation des sols et hausse des émissions de carbone), qui contribuent tous au changement climatique et pèsent sur les rendements des cultures et la productivité du bétail. Les hausses futures des disponibilités alimentaires doivent venir d'une augmentation de la productivité des terres qui sont déjà cultivées. Plus de 750 millions de travailleurs agricoles dans le monde produisent des aliments dont ont besoin les 7,4 milliards d'habitants de la planète. Bien que la production alimentaire mondiale puisse alimenter toute la population, la sécurité alimentaire reste un problème dans beaucoup d'endroits. Comme la plupart des aliments sont consommés localement, les marchés et la distribution sont influencés par des facteurs propres à chaque pays, tels que les conditions climatiques, les infrastructures insuffisantes et la pauvreté. (TANT, 2016).

Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres du monde et il est à la traîne d'autres pays africains comparables en termes de développement économique et social. La moitié de la population (47%) vit en dessous du seuil de pauvreté national, soit 6,5 millions de personnes, et 34% vivent dans l'extrême pauvreté. La plupart des pauvres (92%) vivent dans les zones rurales où plus de la moitié des ménages sont pauvres, contre 21% des ménages urbains. L'agriculture est un secteur essentiel de l'économie tchadienne et la plupart de la population rurale dépend de l'agriculture pour sa subsistance et sa sécurité alimentaire. D'après l'analyse des contraintes et opportunités pour le développement du sous-secteur agricole de février 2022 élaborée par la Banque Mondiale, environ 88 % des ménages tchadiens vivent de l'agriculture, la plupart pratiquant une agriculture de subsistance. Le secteur se classe au troisième rang des recettes d'exportation du pays après le pétrole et l'or, mais ne fournit que 4% de la valeur des exportations du pays en 2019. Le sésame, l'arachide, le riz, le mille, le haricot etc. sont les principales cultures au sud du pays et plus particulièrement dans le département de Guéni province du Logone occidental dont la production est en forte croissance, est devenu la principale source de recettes d'exportation, suivi de la gomme arabique et du coton (Sarr, 2024).

L'hypothèse encore largement utilisée en économie du développement considérant l'agriculture comme un réservoir de main d'œuvres dans lequel les secteurs secondaires et tertiaires vont puiser pour se développer et assurer la croissance, semble aujourd'hui remise en cause. Les secteurs secondaire et tertiaire, trop faiblement développés dans beaucoup de PMA, et en Afrique en particulier, n'ont pas la capacité à absorber la main d'œuvre « libérée » par l'agriculture et le secteur rural. Les forces du marché, seules, ne semblent pas à même de réussir à « équilibrer » le marché du travail, entravé à la fois par la faiblesse sectorielle secondaire et tertiaire et par un manque de qualification professionnelle des jeunes. Se pose alors la question

du devenir de ces cohortes de jeunes exclus du secteur primaire et non inclus dans les secteurs secondaires et tertiaires. L'agriculture familiale, fortement génératrice d'emplois, pourrait constituer une voie de sortie partielle de cette impasse. Le développement d'une classe moyenne ayant la possibilité d'améliorer sa consommation alimentaire, la croissance des marchés agricoles et alimentaires sous régionaux et nationaux, la consolidation des filières, l'émergence de nouvelles formes de coordination de marché (commerce équitable, labellisation, ...) constituent des opportunités fortes de développement des marchés de l'agriculture familiale. Si on leur en donne les moyens, les agricultures familiales peuvent se transformer, saisir ces opportunités de marché en générant des emplois, bref, devenir des « *agricultures productives à haute valeur sociale et environnementale* ». (Rouillé d'Orfeuil, 2015).

Le choix du système de production du jeune agriculteur s'inscrit dans les pratiques familiales et locales, mais est aussi tributaire du foncier et des actifs familiaux disponibles (plantations, bétail, bâtiments, ...), de l'accès au marché, de l'accès à la formation et à l'innovation. Le développement des marchés urbains, de la consommation de produits de l'élevage et du maraichage offre des opportunités d'activités agricoles intensives à cycle court compatibles avec un foncier limité, mais nécessitant des compétences techniques, des capacités de financement, des infrastructures de marché, développées à des degrés très variable selon les contextes.

Le secteur de l'élevage occupe au Tchad, comme dans les autres pays sahéliens, une place essentielle dans l'économie nationale. En effet, le cheptel est numériquement important puisque l'on dénombre 6,3 millions de bovins, 8 millions de petits ruminants et 1,2 millions de dromadaires. Cela représente pratiquement une Unité Bovin Tropical (UBT) par habitant alors que la moyenne mondiale est proche d'une unité pour 6 habitants. Ces données placent nettement le Tchad parmi les pays d'élevage. Son importance économique est illustrée par le fait que le cheptel des ruminants représente à lui seul un capital de plus de 1000 milliards et à l'origine d'un flux monétaire annuel de plus de 110 milliards. Disposant d'un potentiel important de développement, il représente environ 40% de la valeur totale de la production agricole soit 18% du PIB et 50% des exportations. Son impact sur la balance commerciale est notable, puisque le bétail sur pied représente en valeur, le premier poste des exportations, juste avant le coton. Sur le plan social, son impact est également primordial ; ce secteur utilise 40% de la population active et fait vivre plus de 70% de la population rurale en procurant une source de revenus à la frange la plus défavorisée, contribuant ainsi de fait, à la lutte contre la pauvreté.

Le Tchad est un pays agropastoral et ces secteurs sont peu connus dans l'économie du pays et confrontés à de nombreuses difficultés sur le plan national que mondial. Selon le plan d'actions pour la mise en œuvre du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) du Tchad (2016-2020), le Tchad, pays subsaharien enclavé, dépourvu de toute façade maritime, couvre une superficie de 1 284 000 km², dont plus de la moitié est désertique. C'est un pays essentiellement rural et agricole où l'élevage, la pêche, l'agriculture, occupent 75% de la population et représentent 21% du PIB. Il est parmi les pays les plus vulnérables face aux impacts projetés du changement climatique. En tant que tel, le pays est confronté à de nombreux défis (Fulbert & Claudia, 2023).

Du nord au sud du Tchad, se succèdent trois (3) zones géographiques fortement contrastées. Dans un premier temps la zone saharienne, vaste désert sablonneux couvrant 600.000 km², soit près de la moitié de la superficie du pays, reçoit de faibles précipitations (moins de 200mm/an) irrégulières. Par conséquent, la végétation passe de la savane à la steppe. Puis on retrouve la zone sahélienne, elle, reçoit plus de pluie (entre 250 et 700mm/an) dans les parties sud qui sont couvertes de forêts (essentiellement épineuses à base d'acacia). Ces pluies sont aussi irrégulières. Ces deux (2) zones connaissent des périodes sèches assez difficiles qui obligent les éleveurs à aller chercher le pâturage vers le sud, dans la zone soudanienne. Finalement la zone soudanienne au sud, jouit d'un climat tropical mais elle ne couvre que 1/9 du territoire tchadien. Cette partie est la plus peuplée du pays. La saison des pluies est importante et dure de mai à octobre. Sa végétation, qui s'étale de la savane arbustive à la forêt claire, lui permet de disposer des ressources qui sont indispensables aux troupeaux venant des zones saharienne et sahélienne pendant la période d'hiver. Vue cette contrainte, et l'exode des éleveurs vers le sud à la recherche du pâturage occasionne des conflits en cas de piétinements ou de la dévastation (Fulbert & Claudia, 2023).

Les systèmes de production agricole au Tchad sont surtout extensifs, peu productifs et reposent sur une agriculture familiale, pratiquée sur 2 à 3 hectares pour les cultures pluviales et de 0,1 à 1 hectare pour les cultures maraîchères (Madjilem, 2016). Même si à côté de ce système extensif de production, des efforts importants sont faits depuis quelques années pour intensifier par le développement des aménagements Hydroagricoles, aussi bien publics que privés, et l'utilisation des semences améliorées, des engrais et autres innovations technologiques lourdes comme le recours à la mécanisation motorisée, les rendements demeurent toujours faibles. En effet, l'extrême vulnérabilité des systèmes de production agricole aux aléas climatiques, l'archaïsme de moyens de production, la baisse continue de la fertilité des sols, une taxation jugée lourde par les importateurs potentiels des intrants et équipements agricoles ainsi que la

faiblesse des structures de mise en marché sont autant des domaines nécessitant des efforts d'investissements (Madjilem, 2016).

Conformément au plan quinquennal de développement de l'agriculture au Tchad, le pays dispose d'un potentiel des terres cultivables de 39 millions d'hectares, représentant 30% du territoire national et 5,6 millions d'hectares de terres d'irrigation, dont 335.000 hectares sont facilement irrigables. Mais les superficies cultivées annuellement sont d'environ 3 millions d'hectares, dont les 2/3 sont cultivées en zone sahélienne et le 1/3 en zone soudanienne, représentant à peine 1% des potentialités du pays. Ce qui montre que l'agriculture est en baisse et la population locale est devenu de plus en plus vulnérable. En cela s'ajoute l'élevage transhumant qui est un système d'élevage qui consiste à déplacer le bétail à la recherche du pâturage naturel et de l'eau. Ce système est à l'origine du surpâturage qui est reconnu responsable de 62% de dégradation des terres. Toute la superficie exploitable est concernée par cette dégradation. Par ailleurs, le pays est sujet aux chocs exogènes tels que les sécheresses et les inondations exacerbées par l'impact du changement climatique, les invasions acridiennes, les conflits occasionnant les mouvements internes et transfrontaliers des populations (FAO, 2013).

Ces chocs exposent la population à des situations de famine récurrente. En effet, depuis que le premier tanker de pétrole tchadien a quitté le port de Kribi, en octobre (2003), les paroles du président tchadien Idriss Deby lors d'une interview récente accordé au magazine panafricain jeune Afrique « *je n'ai cessé de dire à mes compatriotes de ne pas perdre la tête, le pétrole étant une matière périssable, tandis que l'agriculture et l'élevage sont nos mamelles...* » mettent en évidence les défaillances du gouvernement dans la mise en œuvre de la politique en faveur du développement du secteur agricole. Bien que ce secteur ait bénéficié de ressources publiques conséquentes durant ces quinze dernières années, force est de constater que l'impact de ces dépenses publiques sur la production agricole est faible (Mouko Boudombo, 2024).

De toutes ces difficultés agropastorales, s'ajoute également le problème éleveur-agriculteur qui met la population rurale en des situations complexes. Ces conflits d'intérêts de l'espace ou d'inégalités sociales ont non seulement un impact direct sur les vies et les moyens d'existence de ceux qui sont impliqués, mais ils désorganisent aussi et menace la durabilité des systèmes de production agricole rendant dépendant la population rurale. Selon OCHA (2021), les affrontements intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs font état de 309 morts et 182 blessés sur le plan national (DU et al., 2023). Ce conflit d'intérêt opposant diamétralement ces deux communautés fait de plus en plus un bilan sombre dans tout le territoire national et en particulier dans le département de Guéni, province du Logone occidental. Ce département

compte majoritairement une population exclusivement agricole. Faute de la gestion des ressources naturelles et l'impuissance du gouvernement, ce conflit ne fait que perpétuer. Une partie de ces deux communautés possédaient des armes à feu et elle est la plus prioriser que l'autre communauté, ce qui fait que ce conflit se perpétue jusqu'à nos jours et a fait plus de 6.500 des personnes déplacées internes et transfrontalières (Dariuston, 2022). Ces affrontements entre les deux communautés ont entraîné la destruction des biens et des moyens de subsistance, provoquent également de très fortes tensions entre les communautés.

Une étude menée par le cluster protection dans la province du Lac en juillet 2021 a révélé que les principales raisons des tensions intercommunautaires sont l'accès aux ressources économiques (49%), l'accès à la terre (21%) et l'accès aux services (11%). Selon Aide humanitaire (16 novembre 2022), depuis le début de l'année, les affrontements intercommunautaires ont fait plus de 500 morts, 600 blessés et plus de 7000 déplacés ont indiqué mardi 2022 les Nations unies. Ainsi, en 2022 le bilan des tensions communautaires au Tchad en général et surtout dans le département de Guéni indique une courbe ascendante par rapport à l'année 2021 avec plus de 528 morts à la date du 09 octobre 2022 contre plus de 400 en 2021, a indiqué le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), dans son dernier rapport qui donne un aperçu des conflits communautaires (éleveurs agriculteurs ; inter et intracommunautaires) en 2022. Selon le dernier décompte, au moins 36 cas de violences communautaires ont été rapportés dans le pays. Le Sud enregistre 56% des conflits communautaires (20 au sud, 5 à l'Est, 5 au Lac, 5 au centre et 1 au Nord), avec une forte proportion (90% pour la gestion des ressources naturelles), conflits éleveurs agriculteurs (DU et al., 2023).

Ces affrontements s'accroissent plus généralement au sud du pays qui met en péril la population locale dans une totale précarité. Cette zone par son climat tropical et humide attire de plus en plus les pasteurs. Par son abondance en eau, ces éleveurs nomades quittent le nord afin de s'installer définitivement au sud du pays, ce qui crée des tensions entre ces deux communautés en cas de piétinement ou de la dévastation des champs des agriculteurs sédentaires. Les violences communautaires sont fréquentes au Tchad où nombreux d'habitants du pays possédaient des armes à feu. Les armes circulent partout dans le territoire tchadien dont l'état ne fait fi du contrôle et cela entraîne des tueries mettant les populations locales dans la vulnérabilité constituant un handicap sur le plan social dans les zones rurales.

Les principaux freins à l'installation en agriculture sont de nature technique, économique, sociale, mais aussi sociétale. Promouvoir des dispositifs d'accompagnement de l'installation des jeunes agriculteurs impose de s'interroger sur la configuration précise de ces

contraintes, dans chaque contexte d'agriculture familiale. L'agriculture familiale n'attire pas les jeunes qui préfèrent, pendant un temps au moins, fuir vers la ville et ses espoirs d'alternatives économiques et d'émancipation sociale. Elle n'est pas non plus une option satisfaisante pour les familles qui poussent leurs jeunes vers d'autres secteurs économiques en investissant autant que possible dans leur éducation. Ce faisant, l'installation en agriculture se fait par défaut, quand on a échoué ailleurs. L'environnement institutionnel offre très peu d'incitations à l'installation en agriculture. Au final, dans de nombreuses zones agricoles, la question du renouvellement des forces vives de l'agriculture familiale est posée avec une grande acuité. Un enjeu majeur pour la viabilité de l'installation des jeunes en agriculture réside dans l'élaboration de systèmes et de conditions de production capables de générer de la valeur ajoutée, de créer de l'emploi agricole et de gérer durablement les ressources environnementales. Les acteurs agricoles, les responsables politiques, la recherche, les structures d'appui à l'agriculture familiale sont tous interpellés par cette question (FAR, 2014).

L'accès au financement reste un obstacle majeur de l'installation des jeunes en agriculture. Les besoins de financement d'une installation sont de nature variée : accès au foncier, cheptel, bâtiments et équipements, financement des intrants de première campagne, financement des besoins familiaux pendant cette première campagne, ... Si certains jeunes disposent d'une dotation familiale, ou réussissent à constituer un petit pécule à travers des activités économiques antérieures à leur installation (les bouviers dans les sociétés d'éleveurs, les petits travaux urbains pour ceux qui ont migré, le petit commerce rural ou le travail agricole, ...), rares sont ceux qui disposent d'une capacité significative d'autofinancement. L'accès aux systèmes financiers, micro finance ou a fortiori banques, reste très limité. Plus encore que les agriculteurs adultes, les jeunes sont démunis pour approcher une institution financière : identifier une institution, en franchir le seuil, présenter un projet, fournir des garanties, peur de s'endetter... sont autant d'obstacles insurmontables quand rien ne vous y a préparé. De leur côté, les financiers, même au sein de la micro finance rurale, sont désarçonnés par la complexité des systèmes de production agricoles, par le double risque que constitue à leurs yeux, un emprunteur à la fois jeune et agriculteur, et globalement par leur méconnaissance du secteur agricole. Rares sont les institutions financières qui acceptent de financer l'agriculture familiale, et plus rares encore celles qui proposent des services adaptés aux jeunes agriculteurs (FAR, 2014).

Dans une agriculture en voie d'intensification, la formation devient un atout important pour la sécurisation et la maîtrise des projets d'installation. Elle peut contribuer au choix de systèmes de production combinant sécurité alimentaire et innovation, capables de valoriser les opportunités de marché. Elle peut contribuer à la maîtrise de la diversité des risques auxquels une exploitation agricole est confrontée (risque technique, risque de gestion, risque de marché, ...) et qui menacent sa durabilité. Elle peut donner au jeune agriculteur les clés pour accéder à l'innovation, la promouvoir au sein de son propre système et dans son milieu. Elle peut construire les capacités de réflexion, de dialogue, de négociation du jeune agriculteur et favoriser ainsi une installation durable. Dans les PMA, les formations agricoles sont longtemps restées confinées dans les Universités, préparant des agronomes pour encadrer l'agriculture familiale bien plus que des agriculteurs prêts à mettre en œuvre un projet. L'effort de formation agricole qui se consolide aujourd'hui au sein de centres locaux pose de multiples questions : quels contenus de formation, quelle approche de l'exploitation agricole, quels liens entre théorie et pratique, quels liens entre formation et installation en agriculture, quels liens jeunes formés et territoires, ... (FAR, 2014).

La faiblesse de l'accès aux services d'appui à l'agriculture pénalise globalement les agricultures familiales des PMA, mais bien plus encore les jeunes agriculteurs. La faible disponibilité d'intrants, leur mauvaise qualité, un accès limité au matériel végétal ou animal amélioré, à l'équipement agricole, aux services de santé animale ou de lutte anti acridienne, un accès pauvre à l'information, l'inexistence du conseil agricole,... sont autant d'écueils qui fragilisent une exploitation en cours de construction. Même si le développement de la téléphonie mobile ouvre quelques opportunités, la faiblesse globale des services d'appui agricole représente un frein majeur à l'installation des jeunes en agriculture. Plus largement, la défaillance des services d'appui à la vie rurale (santé, éducation, loisirs, ...) constitue un repoussoir puissant pour les jeunes et contribue à leur faible intérêt pour une installation durable en milieu rural (FAR, 2014).

De ce large panel, le Tchad est doté de vastes espaces, de ressources naturelles et d'une population jeune et en augmentation, le Tchad est potentiellement capable d'accomplir des progrès significatifs pour atteindre les objectifs de développement agropastoral. Toutefois, les problèmes de développement structurel, la forte prévalence de l'insécurité alimentaire, la vulnérabilité face aux crises d'origine climatique, météorologique, et les déplacements des populations provoqués par les conflits qui pèsent lourdement sur les ménages et les communautés déjà vulnérables. L'examen stratégique faim zéro réalisé en 2017 a mis en évidence des lacunes essentielles dans l'action menée par le pays pour résoudre les problèmes

persistants dans la production agricole. Il conviendrait aussi de mettre l'accent sur les mesures d'adaptation face aux chocs externes tels que la sécheresse, les invasions acridiennes et les inondations qui ont exacerbées l'impact des changements climatiques sur les populations. D'ores et déjà, les effets de ces changements climatiques sont susceptibles (réurrence des conflits agriculteurs/ éleveurs ou entre agriculteurs en lien avec l'accès aux terres cultivables...) (DU et al., 2023).

L'accès à des réseaux professionnels, organisations agricoles, filières, ... est un facteur déterminant pour la durabilité des installations agricoles. Au-delà de l'accès aux services et aux marchés qu'elle peut faciliter, l'insertion professionnelle peut être un canal privilégié d'accès à l'information, à la formation et aux réseaux professionnels plus larges. L'insertion professionnelle peut être facteur d'apprentissage et d'accès à l'innovation. Elle peut être une base de stabilisation professionnelle et personnelle, participé à la résilience de l'unité, exploitation, ménage. Par sa médiation, le jeune agriculteur peut s'insérer dans un mouvement plus global de développement d'un mouvement paysan visant à faire évoluer les conditions d'exercice du métier agricole, le regard de la société sur l'agriculture familiale et le regard du jeune sur lui-même et son entreprise (FAR, 2014).

Cependant, cette vision résolument positive de l'insertion professionnelle suppose que des organisations professionnelles existent bien localement, qu'elles soient reconnues, qu'elles soient actives et efficaces.... Autant de conditions qui sont très diversement réunies selon les contextes des PMA. Même quand un tissu organisationnel existe bien, il faut encore que ces organisations soient prêtes à accepter l'arrivée de jeunes en leur sein. Souvent érigées sur un mode « patriarcal » ne laissant que peu de place à l'affirmation des jeunes générations, les organisations agricoles peinent à ouvrir leurs activités et a fortiori leur gouvernance, aux jeunes agriculteurs. Imitant en cela les institutions de l'aide publique au développement, les organisations agricoles ont encore largement tendance à appréhender les jeunes dans la catégorie globale des « *exclus* » ou des « *vulnérables* » incluant les femmes, les jeunes et les pauvres.

Bien qu'un large panel de mesures et de dispositifs s'attache à accompagner l'installation agricole, peu d'entre eux s'intéressent spécifiquement au développement des compétences sur le lieu. Or, pour un nouvel agriculteur, le moment de l'installation à la fois crucial et critique, car c'est une étape de sa trajectoire professionnelle qui concentre de nombreux enjeux et connaissances : on apprend beaucoup en peu de temps, on est soumis à toutes les exigences sans avoir encore d'habitudes, c'est aussi l'occasion de s'accorder avec le cédant s'il y a lieu de s'associer. La transmission des métiers agricoles met en scène de professionnels de l'agriculture

qui pratiquent et ont pratiqué des façons de faire très diversifiées selon les principes et les modalités faisant référence à des orientations et des modèles différents, que ces agriculteurs expriment parfois même en opposition. Cette diversité s'explique notamment par un contexte historique spécifique, par lequel des modèles de production industrialisés se sont généralisés et des formes de contestation se sont plus ou moins institutionnalisées. En effet, la diversification des modèles professionnels présents dans le paysage agricole est en partie le produit de controverses construites autour de crise actuelle du secteur agricole correspond à l'effondrement d'un certain modèle de référence professionnelle (Chrétien, 2015).

A la célébration de la technique et de ses pouvoirs de voir maintenant opposée une dénonciation croissante des méfaits du productivisme. Cette dénonciation entre en résonance avec une déstabilisation de l'appareil professionnel agricole. Il en résulte des clivages inédits qui brouillent les positions établies et rendent de plus en plus difficile la gestion de la diversité d'intérêts présents dans le monde agricole, la déstabilisation de la profession engendre une évolution des formes de régulation de l'activité agricole (Lémery, 2003)). La transmission des métiers agricoles met également en scène différentes générations d'agriculteurs qui entretiennent des rapports différenciés à ces modèles et orientations, et plus largement au métier. De nouveaux, plusieurs éléments historiques contribuent à expliquer l'évolution des formes de transmission du travail dans les exploitations : les difficultés économiques pour s'installer dans le métier, les processus d'écologisation des pratiques, ou encore la dilution des rapports filiaux entre générations d'agriculteurs (Chrétien, 2015).

Bien que la baisse de la démographie agricole soit provoquée par le départ des jeunes des campagnes, mais aussi des agriculteurs qui quittent précocement le secteur agricole et par le recul des enfants d'agriculteurs par refus de reprendre le métier, on assiste à une recomposition sociologique de la population rurale et agricole ces dernières années. Devenus agriculteurs et artisans dans un mouvement de retour à la terre et de contestation, ceux-ci représentent aujourd'hui un certain nombre d'agriculteurs pratiquant l'agriculture biologique, proches de la retraite, et confrontés comme les autres à difficultés pour transmettre à de nouveaux arrivants (Hervieu & Hervieu-Léger, 1979). Tous ces dispositifs et initiatives ont amené les décideurs, conseillers et accompagnateurs à réfléchir aux conditions favorables au maintien de la population agricole sur les territoires ruraux, ainsi qu'aux conditions de transmission au sein des groupes professionnels, en tant que potentiel levier pour faciliter l'insertion d'une nouvelle génération dans les métiers agricoles.

Or, l'insertion n'est pas seulement une question de facilitation logistique, administrative, financière et statuaire, même si l'accès au foncier et aux exploitations constitue un des freins

majeurs à l'installation. Ce n'est non plus seulement une question de formation. Il y a également une dimension d'apprentissage au contact du monde professionnel et dans la pratique qui est centrale. Le métier d'agriculteur est un métier-vie. Car le lieu de travail reste encore souvent le lieu de vie, et le projet professionnel s'inscrit dans un projet de vie. C'est aussi un « métier-exercice », car la construction des règles d'action et des modalités de conduite de la ferme ne cessent de se réactualiser face aux incertitudes liées, d'une part à la dimension du vivant et, d'autre part aux contextes sociotechniques changeant. (Chrétien, 2015) Les bonnes articulations entre le travail, le projet de vie, l'insertion sociale dans le territoire et les engagements professionnels sont à construire et à consolider. Cela demande du temps, de l'expérience et peut être facilité par la transmission de connaissances au sein du réseau professionnel.

Le passage d'une agriculture fondée sur la culture mixte à une agriculture spécialisée, avec ses productions animales ou végétales spécifiques, la concentration des productions dans un nombre réduit d'exploitations agricoles et l'intensification de la production sont des phénomènes caractérisant cette nouvelle vague de modernisation en agriculture. On peut comprendre que, avec ses conséquences sur l'environnement et le paysage, avec la réorganisation des structures d'une société de plus en plus urbanisée, avec l'intégration encore plus poussée des productions agricoles au marché capitaliste, l'agro-business, la modernisation de l'agriculture constitue un vaste laboratoire qui a nourri la réflexion de chercheurs de différentes disciplines. (Myriam, 2010).

En fait, l'innovation technique est au cœur de la modernisation des pratiques culturelles et assiste la transformation du rapport unissant l'industrie et l'agriculture. L'augmentation de la productivité des champs a permis le développement de sociétés industrielles reposant sur un nombre restreint de producteurs agricoles devant nourrir un nombre croissant d'ouvriers partis en ville. L'industrialisation s'est, par la suite, appropriée cette activité agricole. La relation industrie agriculture selon Lavertue, citée par Myriam stipule : [...] que ces rapports ont subi des modifications profondes au fur et à mesure que s'est accentuée l'industrialisation; rapports qui, à l'origine, en étaient de complémentarité et qui se transforment en rapports de soumission formelle, permettant au secteur industriel d'orienter le développement agricole dans une direction favorable à son propre développement.

Ce développement agricole, qui implique le changement des techniques culturelles s'appuyant sur les innovations techniques comme la mécanisation et le recours aux intrants chimiques, inclut également la valorisation de certaines cultures. Plusieurs d'entre elles desservent des besoins industriels pour la transformation agroalimentaire ou la fabrication des moulées pour animaux. À bien des égards, le gouvernement contribue à la valorisation de ces

cultures, en encourageant la recherche ou en organisant des concours pour diversifier les productions végétales ou pour augmenter la production de certaines denrées agricoles. L'exploitation agricole est appréciée non pas uniquement comme un espace de production mais également comme un espace de vie, ce qui ne va pas sans intéresser la question de l'installation agricole, censée être une suite logique de la formation bien qu'elle ne soit pas toujours immédiate. En effet, l'orientation ou la reconversion vers les métiers de l'agriculture touche un public de plus en plus hétérogène avec une proportion croissante de projets ancrés dans la recherche de certains cadres de vie, au-delà du seul exercice d'un métier.

Les arguments avancés sont divers et leur hiérarchie très variable d'un individu à l'autre, mais la recherche d'autonomie, le pouvoir de prendre en main sa vie et son activité rémunératrice, la désillusion vis-à-vis du salariat, ou encore la recherche d'un cadre de vie plus proche des conditions de la campagne (rythme, travail à domicile, autoproduction, travail en lien avec la nature, etc.) sont principales raisons évoquées. Ensuite le secteur de l'élevage n'est pas du reste dans l'économie du pays. De 1998 à nos jours, le Ministère de l'Élevage avait mené une réflexion approfondie sur l'élevage au Tchad dont l'objectif était de faire un bilan diagnostic de la situation du secteur à cette époque en vue d'élaborer des propositions de politique et de stratégies cohérentes adaptées au contexte du moment. Les travaux de réflexion ont été validés au cours des trois ateliers, deux régionaux (Moundou et Abéché) et un national (N'Djamena) (PNDE, 2013).

Au terme de ce travail, les orientations majeures retenues sont les suivantes :

- ✓ augmenter durablement la production ;
- ✓ améliorer le niveau et la qualité de vie des éleveurs ;
- ✓ poursuivre le désengagement des activités productives ;
- ✓ améliorer la participation et la responsabilisation des communautés de base et des opérateurs économiques.

Les travaux de réflexion ont largement contribué à la préparation des documents de la Consultation Sectorielle sur le Développement Rural (CSDR) tenue en juin 1999. A l'issue de cette réunion, une stratégie commune aux trois Ministères en charge du secteur rural (Élevage, Agriculture, Environnement et Eau) a été adoptée dont l'objectif central est : « l'accroissement durable du volume de production dans un environnement préservé et le renforcement des capacités dans le secteur ». Pour l'atteindre, des objectifs spécifiques et des axes de stratégie ont été définis. Le Plan d'Intervention pour le Développement Rural (PIDR), conçu comme un

cadre global pour le développement du monde rural, permet de mettre en œuvre cette stratégie à travers les différents programmes et projets qui le composent (PNDE, 2013).

Le Gouvernement, dans le cadre de la réalisation de son programme de développement économique et social issu de Genève IV, a adopté en juin 2003 le document de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté qui constitue aujourd'hui le cadre d'intervention pour l'Etat et les partenaires au développement du Tchad. Le processus de la Décentralisation largement engagé, permettra de renforcer le pouvoir de décision des populations au niveau local. L'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie de Bonne Gouvernance viennent compléter ce nouveau cadre institutionnel. Pour donner suite à tout ceci, des évolutions significatives ont été notées entraînant des changements importants dans le secteur de l'élevage. C'est la raison pour laquelle, il a été décidé d'engager au niveau du Ministère une réflexion sur la situation actuelle de l'élevage en vue d'élaborer un Plan de Développement visant à améliorer et accroître la contribution du sous-secteur de l'élevage à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la croissance économique nationale (ROMD, 2010).

Malgré ces solutions diverses sus évoquées, le problème agropastoral demeure toujours d'actualité ; ce qui montre qu'on doit l'appréhender autrement dont celui du handicap social. Dans ce contexte, il est essentiel d'explorer comment l'étayage social peut contribuer à renforcer la résilience et l'autonomisation des éleveurs et agriculteurs de Guéni. Cette étude se propose donc d'analyser les mécanismes d'étayage social mis en place dans la région, ainsi que leur impact sur le processus d'autonomisation des populations locales. En s'appuyant sur des entretiens approfondis avec les acteurs locaux, des observations sur le terrain et des données quantitatives, cette recherche vise à apporter des recommandations concrètes pour améliorer les politiques et programmes de soutien aux éleveurs et agriculteurs de Guéni.

1.2 POSITION ET FORMULATION DU PROBLEME

Le processus d'autonomisation des populations locales, en particulier des éleveurs et agriculteurs, constitue un levier crucial pour le développement durable, notamment dans les zones rurales du Tchad. La région de Guéni, située dans la province du Logone Occidental, en est un exemple représentatif. L'autonomisation, dans ce contexte, est souvent définie comme la capacité des individus à prendre en charge leur propre subsistance, à améliorer leurs conditions de vie, et à se libérer de la dépendance économique. D'après Everaere (2006), l'autonomie renvoie à la capacité d'auto-organisation, de discernement et de liberté. Cependant, ce processus ne peut être atteint sans un soutien structurel et social approprié.

L'étayage social, tel que théorisé par Vygotsky (1978), est un mécanisme crucial dans l'accompagnement vers l'autonomie. Il s'agit d'un processus par lequel les interactions sociales aident les individus à développer les compétences nécessaires pour agir de manière autonome. Dans ce cadre, l'étayage social constitue un point d'ancrage fondamental pour aider les individus à surmonter les obstacles liés à leur environnement. L'approche de Bandura (1986) sur l'auto-efficacité renforce cette vision, mettant en exergue l'importance de la confiance en soi et de la croyance en ses propres capacités dans l'acquisition de l'autonomie. Ces concepts peuvent être appliqués aux éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, où les interventions sociales doivent être analysées en termes de leur capacité à renforcer l'auto-efficacité et à favoriser un processus d'autonomisation durable. Dans le cas des éleveurs et agriculteurs de Guéni, ces mécanismes d'étayage social, incluant l'accès à des ressources économiques, des réseaux sociaux et un soutien communautaire, jouent un rôle central dans leur autonomisation. Cependant, ces populations continuent de faire face à de nombreux défis, tels que l'accès limité à ces services, le manque de soutien institutionnel et des conditions climatiques défavorables (FAO, 2019).

L'analyse du processus d'autonomisation dans ce contexte doit également prendre en compte les dynamiques culturelles et sociales propres aux communautés pastorales et agricoles. Comme l'a souligné Kaës (2009), les groupes sociaux jouent un rôle fondamental dans la formation des identités individuelles et collectives, et leur échec à mobiliser un soutien collectif peut engendrer une rupture de solidarité et une stagnation socio-économique.

Dans le département de Guéni, les éleveurs et agriculteurs représentent une part significative de la population et dépendent principalement des activités agropastorales pour leur subsistance. Toutefois, malgré diverses initiatives de développement, ces communautés continuent de faire face à des obstacles majeurs à leur autonomisation, notamment un accès limité aux ressources et services de soutien nécessaires pour renforcer leur indépendance économique et sociale (FAO, 2019). Les conflits intercommunautaires, souvent exacerbés par les rivalités entre éleveurs et agriculteurs, ajoutent à la complexité du processus d'autonomisation dans cette région (Kaës, 2009).

La question qui émerge est donc la suivante : Comment les interventions de soutien social et communautaire influencent-elles le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, dans la province du Logone Occidental ? Ce questionnement permettra d'évaluer dans quelle mesure l'étayage social, à travers les initiatives locales et nationales, contribue à renforcer la capacité de ces populations à améliorer leurs

conditions de vie et à réduire leur dépendance économique. Il permettra d'examiner l'efficacité des programmes de soutien social dans cette région, tout en identifiant les facteurs qui favorisent ou freinent l'autonomisation des populations locales. Les résultats de cette recherche pourront éclairer les futures stratégies d'intervention visant à promouvoir un développement durable au sein des communautés agropastorales du Tchad.

1.3 QUESTIONS DE RECHERCHE

Dans le cadre de cette étude une question générale a été formulée.

1.3.1 QUESTION DE RECHERCHE GENERALE

QR : Comment l'étayage social potentialise-t-il le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni ?

1.3.2 QUESTIONS DE RECHERCHE SPECIFIQUE

De la question de recherche principale découle trois questions de recherche spécifique.

QR1 : Comment la fonction totémique et le maintien de la violence potentialise-t-il le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni ?

QR2 : Comment la fonction tégumentaire du groupe potentialise-t-elle le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni ?

QR3 : Comment la fonction contenance du groupe potentialise-t-elle le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs ?

1.4 LES HYPOTHESES DE RECHERCHE

Hypothèse est une réponse supposée à une question de recherche, réponse qui doit être soumise à une vérification empirique. Rongere (1979, P.23) affirme dans ce sens qu'« une hypothèse est la proposition de réponse aux questions l'on se pose à propos de l'objet de la recherche, formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse ». C'est un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs termes et impliquant une vérification empirique (Angers, 1992).

Nous avons deux types d'hypothèses dans notre travail à savoir : une hypothèse générale et des hypothèses spécifiques.

1.4.1 HYPOTHESE GENERALE

L'hypothèse générale de la recherche serait que l'étayage social joue un rôle essentiel dans le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni.

1.4.2 HYPOTHESES SPECIFIQUES

HS1 : La fonction totémique et le maintien de la violence sont des éléments clés qui potentialisent l'autonomisation des éleveurs et agriculteurs à Guéni.

HS2 : La fonction tégumentaire du groupe contribue de manière significative à renforcer le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs de Guéni.

HS3 : La fonction de contenance du groupe est un facteur essentiel qui favorise l'autonomisation des éleveurs et agriculteurs dans ce département.

1.5 OBJECTIFS DE RECHERCHE

1.5.1 OBJECTIF GENERAL

Cette recherche vise à saisir comment l'étayage social potentialise le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni.

1.5.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

De cet objectif général découle trois objectifs spécifiques.

OBS1 : Appréhender comment la fonction totémique et le maintien de la violence potentialise le processus d'autonomisation chez les éleveurs et agriculteurs du département de Guéni.

OBS2 : Appréhender comment la fonction tégumentaire du groupe potentialise le processus d'autonomisation chez les éleveurs et agriculteurs du département de Guéni.

OBS3 : Appréhender comment la fonction contenance du groupe potentialise le processus d'autonomisation chez les éleveurs et agriculteurs du département de Guéni.

1.6 ORIGINALITE DE L'ETUDE

L'originalité de ce sujet réside dans le fait qu'il aborde une problématique peu étudiée dans la littérature académique, à savoir l'importance de l'étayage social comme facteur clé de l'autonomisation des populations locales. En mettant l'accent sur un cas spécifique et en analysant les interactions entre les éleveurs, les agriculteurs et leur environnement social, ce mémoire contribuera à combler une lacune dans la recherche existante et à apporter un nouvel éclairage sur les dynamiques socio-économiques dans la région de Guéni. La pertinence d'une étude est la qualité d'un problème scientifique qui repose sur des arguments, un raisonnement cohérent, bref de « *bonnes raisons* ». Elle peut s'entendre comme l'apport que l'étude d'un fait social donné ajoute à la science. Pour ce faire, elle se doit d'être en congruence avec les objectifs

poursuivis. Ainsi, le choix de ce thème de recherche vise à comprendre les représentations sociales des intervenants des problèmes éleveurs agriculteurs. Il s'agit également ici de chercher à comprendre les stratégies d'intervention au côté de ces personnes en matière d'éducation et de saisir le sens d'orientation de pratique d'accompagnement afin de faciliter leur autonomie.

Ce travail sert surtout de fondement à la structure multidimensionnelle des intervenants au côté des populations locales. Cette étude se donne pour ambition de contribuer à l'avancée de la science, et surtout en sciences sociales et éducatives. Ainsi, elle permet de donner une orientation à un accompagnement adapté pouvant apporter de changement sur la vie des populations relevant de la vulnérabilité. Enfin de déceler les difficultés liées à l'autonomisation des populations locales.

1.7 DELIMITATION THEMATIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ETUDE

Délimiter une étude c'est en préciser le champ d'investigation ainsi que sa temporalité. Ces deux éléments sont indispensables à sa conceptualisation. Nous allons donc doté la présente étude d'une double délimitation spatio-temporelle afin de lui rendre toute la pertinence scientifique qui lui a requise. La présente étude s'inscrit dans le cadre de l'ingénierie éducative et particulièrement dans celui du handicap social. Elle s'énonce sur l'horizon de : l'accompagnement psychosocial, stratégie et prévention des risques, et porte sur l'"étayage social" et le "processus d'autonomisation" des populations locales, en mettant l'accent sur les éleveurs et agriculteurs dans le département de Guéni, situé dans la province du Logone occidental.

L'étayage social fait référence aux mécanismes sociaux, tels que le réseau familial, les relations de voisinage, les associations locales, etc., qui soutiennent les individus et les communautés dans leur quête d'autonomie et de développement. Le "processus d'autonomisation" se réfère aux actions et aux mécanismes qui permettent aux individus et aux communautés locales de prendre le contrôle de leur propre développement, de renforcer leur capacité à prendre des décisions et à résoudre leurs problèmes de manière autonome.

1.7.1 DELIMITATION SPATIOTEMPORELLE

L'étude aura lieu dans le département de Guéni, situé dans la province du Logone occidental, sur une période allant de l'année 2022 à l'année 2023. Elle se concentrera sur les éleveurs et agriculteurs de la région et explorera les mécanismes d'étayage social et de processus d'autonomisation de ces populations. Le choix de ce site est dû au constat fait sur la montée fulgurante des conflits intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs

1.7.2 DELIMITATION THEMATIQUE

Sur le plan théorique, la présente étude va s'appuyer sur les travaux de Kaës qui définit l'homme en termes de crises. Pour Kaës, le développement de l'individu connaît des phases critiques qui sont des moments de changement, ou des périodes d'évolution rapide. René Kaës (1997), définit la crise en termes de grandes fractures, de schismes du monde interne infantile s'actualisant par une rupture vécue dans le corps, les affects, les liens et les savoirs. Ses déterminants spécifiques, ses modes de résolution et sa signification sont inhérents à la psyché du sujet, l'homme étant essentiellement un être de crise (Jaitin, s. d.).

Selon Kaës et Coll. (1997), « *penser la crise, c'est mentaliser une rupture* » (Bilard, 2005). Ces deux (2) auteurs définissent la crise sur deux niveaux : un changement soudain, une rupture dans la vie, le comportement d'une personne, moments aigus, cruciaux, difficiles, décisifs de l'existence. Cette première définition de la crise est reliée à l'idée d'un changement brutal qui vient modifier un ensemble et la place occupée par cet ensemble. La première édition de *Crise, rupture et dépassement* de Kaës (1979), propose de concevoir l'être humain comme être de crise. Caractérisé par l'expérience de la crise et de sa résolution: « *l'homme se spécifie par la crise, et par sa précaire et infinie résolution. Il ne vit que par la création de dispositifs anticrise, eux-mêmes porteurs de crises ultérieures* » (Broussal & Gaudron, 2011). Ainsi, cette préoccupation pour la crise, et cet espoir d'en comprendre les modes d'élaboration, de mettre en œuvre les conditions de son dégagement, sont à coup sûr une tentative de l'espérance. Il faut bien qu'un ordre au-delà (y compris la recherche) supporte l'anticipation créatrice vitale, fût-ce l'homme et son savoir sur ses illusions.

La dérégulation de tout environnement de l'homme ne lui permet pas l'issue vers la vie. Mais il est contraint de la chercher. Le sujet doit faire face aux contraintes, à survivre créativement aux grandes failles sociales, des cultures, à la disparition réelle et fantasmée des garants méta sociaux, métaphysiques, métalogiques : aux conteneurs de ses angoisses et de ses idéaux, à ce qui lui a fait qu'il est. La crise et ses élaborations permanentes sont des acquisitions spécifiques de la psyché humaine. A travers cette expérience globale de la crise, dont nous ne percevons que les composantes partielles, se précise la figure de l'homme, être de crises, sujet en crise, dans sa genèse et sa structure, agent critique du jeu intersubjectif. Peut-être est-ce parce qu'il est un animal critique que l'homme est devenu un être de parole et un être de groupe, qu'il doit gérer créativement les institutions psychiques et politiques.

C'est par la crise que l'homme se crée homme, et son histoire transite entre crise et résolution, entre ruptures et sutures. Entre ces limites, un espace de possible création, de

dépassement et de jeu : ce que Winnicott a appelé l'espace transitionnel. Penser l'homme en crise, c'est le penser comme un système vivant en organisation, désorganisation et réorganisation permanente. Penser la crise, c'est tenter de mentaliser une rupture. C'est sans doute par le vécu de la crise que la notion d'une rupture apparaît fondamentale : et il s'agit là d'une séparation et d'un arrachement. Toute crise est génératrice d'angoisse qui fonctionne comme un signal d'alarme activateur de mécanismes d'extinction de la crise. Outre la rupture implique et révèle l'union qui la rend possible. L'expérience de la rupture suppose que la rupture a pu être éprouvée et élaborée comme cessation de l'état d'union, fin de la continuité et perte de la contenance. Le dérèglement que provoque la rupture s'accompagne du sentiment intense d'une menace pour l'intégrité du soi et pour la continuité de l'existence subjective, de brèches dans la capacité d'être contenu. Le vécu de la crise participe au croisement de plusieurs dimensions qui constituent chacune un élément de la rupture par quoi s'exprime subjectivement la menace inhérente à l'état de crise.

Animal critique du fait de son pré maturation, l'homme de tous les vivants est celui qui éduque, forme et reforme et, par un saut souvent périlleux, crée. La formation humaine, liée à la spécificité du mode humain d'existence au monde est une technique d'élaboration de la rupture inaugurale et un mécanisme d'extinction de la crise première suscitée par le dérèglement de la naissance. Toute formation réélabore les conditions d'une venue au monde. Elle en suscite la nostalgie et la terreur originaire. Elle revoit à la défaillance fondamentale de l'environnement placentaire et à la parfaite suppléance active, créatrice et formative, de l'environnement maternel : Umwelt instauré par la coupure existentielle. Elle se développe à travers l'élaboration de l'expérience intense d'une perte, d'une rupture et d'un risque majeur : celui de la déformation. L'accroissement des états de dépendance vitale prolongée est favorable à la mise en crise et à la complexification des solutions pour réduire les crises. Tel serait le mouvement de l'évolution. Corrélative est la complexification dialectique de l'organisation sociale et de l'organisation psychique.

Cependant, la mise au monde est mise en crise, dérèglement multiple. C'est en effet par la crise que vient la nécessité de chercher appui, de trouver un renfort et un réconfort : par le dérèglement vient aussi celle, dynamique, de créer de nouvelles régulations et d'y trouver plaisir. Plus tard, mais toujours encore dans une tonalité qui révèle le fond dépressif de la perte de l'appui, viendra peut-être la question de s'assurer et de savoir comment il peut se faire que le psychisme tienne, sur quoi et de quoi il tient : origine, appui, modelage et consistance, la crise révèle, par la perturbation, le socle, la régulation et les ressources de l'être : c'est-à-dire, dans une forme savante, les étayages du psychisme. Plus loin encore dans la crise, et dans l'expérience de la dépression, nous découvrons non seulement les étayages multiples, mais leurs

intrications secrètes. L'idée d'un étayage multiple trouve un enracinement dans la pensée de Freud. En outre, la vie créative de Freud suggère avec force un quadruple étayage fondamental ; l'étayage sur le corps, sur la mère, sur le groupe et sur le Soi (auto-étayage).

Kaës (1988), a insisté sur le triple étayage du psychisme : sur le corps, sur la mère, sur le groupe. (Gimenez, 1988). Pour cet auteur, ces étayages qui fonctionnent de manière solidaire, supposent l'existence d'espace, intermédiaire d'étayage, entre le psychisme et ses appuis hétérogènes ; espace d'appui mutuel, où ce qui s'appuie est transformé mais en retour aussi transforme et sert d'appui à son objet d'étayage. Dans le même ouvrage, l'on note que « *individu, qui vit l'expérience d'être un groupe divisé de l'intérieur cherche dans le groupe réel l'image de son unité perdue et l'étayage nécessaire pour surmonter sa détresse* ».

- ✓ Étayage sur le corps, pour Kaës, la vie est corps, non pas seulement corps propre où pointe sa suffisance, mais carrefour de forces physiques, corps-effet. La vie atteste dans sa peur profonde cette inversion toujours possible du corps-maître en corps-esclave, de la santé en maladie. Être corps c'est d'une part se sentir, être maître de soi, et, d'autre part se tenir sur terre, être dans l'autre et par là, être encombré de son corps. De la libido (zones érogènes) aux pulsions en passant par le narcissisme, la castration, le fétichisme, l'image du corps, le substrat corporel du self, les enveloppes psychiques, le moi-peau, l'identité sexuelle, etc. on en finirait pas de répéter la forte présence de la psychanalyse dans l'investigation ontologique de la corporéité.
- ✓ Étayage sur la mère, c'est en fait la capacité qu'à la mère de se mettre à la place de son bébé afin de répondre à ses besoins physiques et psychiques. Cet état de préoccupation maternelle primaire, permet à la mère de se placer dans le même état émotionnel que son enfant et donc de s'adapter de façon presque totale à ses besoins au début de sa vie. Cet état d'empathie extrême qualifierait une mère « suffisamment bonne » selon les termes de Winnicott. C'est-à-dire, une mère qui sache décoder son enfant et lui procurer les soins physiques et psychiques nécessaires à son développement, à savoir, le Holding, le Handling et l'Object Presenting.

C'est grâce à ce collage extrême de la mère aux besoins de son enfant et leur satisfaction immédiate dans un premier temps, que le nourrisson n'éprouverait pas d'angoisse majeure. Dans un environnement suffisamment bon, l'enfant est dans une illusion de toute puissance ; il pense créer lui-même son environnement en fonction de ses besoins, ce qui est très rassurant. A cette période il perçoit sa mère de façon segmentée, limitée au sein, et comme une partie de lui, qu'il fait apparaître à son envie.

- ✓ Étayage sur le groupe, pour Kaës, le groupe ne saurait être d'abord que dedans. Celui-ci serait un modèle de l'organisation et du fonctionnement intrapsychique. En ce sens, il serait une forme et un processus de la psyché individuelle. Toutefois, le groupe interne

avant de se décliner au pluriel et de décrire des formations et des processus intrapsychiques, désigne l'inconscient comme groupe interne originaire. Cette notion s'articule avec la conception freudienne de l'inconscient défini comme groupe de pensées clichées ; celui-ci constituerait un lieu et une organisation spécifique de l'appareil psychique.

Ainsi, le concept de groupe décrit désormais des formations et des processus intrapsychiques et spécifie le concept de la groupalité psychique dont il n'est pas dissociable. Puis, « *les groupes internes ne jouent pas seulement un rôle organisateur dans les représentations de l'objet-groupe. Ils jouent aussi un rôle décisif dans l'organisation du processus groupal lui-même* » (Kaës, 2005). Kaës montre premièrement que l'état de crise est vécu par la mère et par le bébé de manière simultanée. Ce phénomène permet qu'ils trouvent l'un et l'autre et l'un dans l'autre des régulations supplétives, c'est-à-dire des voies de résolution de la crise. Deuxièmement, pour cet auteur, les voies de régulations ne fonctionnent pas en vase clos. Les régulations supplétives ont un double aspect : un aspect psychique et un aspect psychosocial. L'aspect psychique correspond au processus de mentalisation. Selon l'auteur, la mentalisation est une activité psychique qui permet de réduire une dérégulation née d'un écart, d'une rupture et d'une détresse insurmontable autrement. Cette activité psychique se développe dans l'expérience du manque de l'objet. La construction d'un espace de représentation interne permet alors de rétablir l'union et la continuité entre le sujet et l'objet.

Du point de vue théorique de Kaës, pour que le travail de mentalisation et le recours à l'espace de représentation interne puissent être effectifs, il est essentiel que le groupe psychosocial du dehors assure les fonctions de conteneurs et de cadre. Ces fonctions assurent : « *la continuité du dehors, et le dépôt de ce qui ne peut être toléré dedans, et la transformation préalable, prédigérée, de ce qui ne peut être assimilé dedans.* » (Ibid., p.257). C'est l'aspect psychosocial des régulations supplétives. « *La mère ne peut apporter à l'enfant l'environnement parfait et les régulations nécessaires que pour autant elle trouve appui et soutien auprès d'un ensemble groupal dans lequel elle a sa place, et d'où s'engendre celle de l'enfant nouveau-né* » (Vennat et al., 2018). Dans cet ensemble, décisives sont la référence, l'appui et le soutien que fournit le père, ou la fonction paternelle. Mais cette image et cette fonction sont elles-mêmes définies dans un ordre sociétal, par rapport auquel le couple lui-même prend figure et sens.» (Ibid., p.257). C'est ainsi que l'éducateur spécialisé intervient dans des temps de crises, dans des systèmes humains en crise, avec des personnes qui ont des vécus de crises. Il est pris dans les phénomènes de répétition et reproduction de situation de crises.

1.7.3 DELIMITATION EMPIRIQUE

La délimitation empirique de la présente étude se concentre sur la population locale du département de Guéni, situé dans la province du Logone occidental comme champ d'investigation en raison de l'importance autrement exponentielle du phénomène de conflits agropastoraux. Cela implique que les données collectées, les analyses et les conclusions seront spécifiques à cette région géographique. L'étude vise à comprendre les défis et les opportunités d'autonomisation spécifiques aux éleveurs et agriculteurs de Guéni, en tenant compte du contexte socioculturel, économique, politique et environnemental local. . Par ailleurs, notre étude porte sur une période de 2022-2023; période qui nous semble présenter avec cette situation des populations locales qui est une préoccupation mondiale.

Tout travail scientifique exige l'usage d'une démarche méthodologique qui puisse permettre au chercheur de collecter, d'interpréter et d'analyser les données qu'il aura à recueillir. Ainsi nous allons avoir recours à la méthode et aux techniques. Sur le plan conceptuel, nous allons travailler sur étayage social et processus d'autonomisation des populations locales. Ce phénomène touche généralement les populations concernées en matière de la gestion du bien commun qui est la terre dont chacun veut tirer profit en faveur de son intérêt. Sur le plan géographique, notre champ d'étude est au Sud du Tchad dans le département de Guéni, province du Logone occidental. Sur le plan social, étayage social dans le processus d'autonomisation des populations locales est une assistance sociale ou un soutien social apporté à une personne en situation. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité pour qu'elles soient autonomes.

Il convient de noter que cette délimitation thématique et empirique permettra à l'étude de se concentrer sur des aspects spécifiques liés à l'étayage social et à l'autonomisation des éleveurs et agriculteurs dans le département de Guéni. Cela pourrait également limiter la généralisation des résultats au-delà de cette région spécifique.



**CHAPITRE 1 : ACTIVITES AGROPASTORALES ET
AUTONOMISATION LOCALE**

1.1 ACTIVITES AGROPASTORALES

L'agriculture paysanne, qu'elle soit de décrue, pluviale, irriguée ou pastorale est contrainte par de multiples facteurs. Les paysans sont régulièrement soumis à des situations de fortes incertitudes, qu'il s'agisse de droits et d'accès à la terre, de risques liés au changement climatique, de l'instabilité des prix sur les marchés, des difficultés d'investissement ou de la qualité incertaine des semences disponibles. Ces contraintes sont autant de facteurs empêchant les paysans de s'investir pleinement dans l'activité agricole. Certains privilégiant des stratégies de diversification familiale de revenu comme le travail urbain intermittent, le travail dans les mines, ou la migration nationale et internationale. Les communautés rurales sont également piégées dans des situations de dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure (distribution de semences, d'intrants, d'aliments), souvent entretenues par des pouvoirs politiques et des services techniques sous dotés, ainsi que par certaines organisations internationales.

La mise en place d'infrastructures sans impliquer au préalable les futurs usagers ou la diffusion de bonnes pratiques agricoles sans prendre en compte les réalités paysannes sont d'autant de freins à l'agriculture. Et les autorités locales pour continuer à investir durablement dans les activités agricoles, tandis que le faible intérêt des politiques publiques pour les produits locaux bloque les velléités de production locale durable. Par ailleurs, des contraintes agro écologiques récurrentes, comme les épisodes climatiques extrêmes, les ravageurs et l'érosion des sols sont trop peu prise en compte par une recherche agronomique et zootechnique nationale fragile. La croissance démographique accentue la pression sur les ressources naturelles (terres cultivables, pâturages, forêts, eaux de surface et souterraines), aggravant les difficultés et les risques de malnutrition pour les habitants. Dans un pays où plus d'un enfant sur cinq en zone rurale souffre de malnutrition chronique et de carences alimentaires liées principalement à une alimentation peu diversifiée (Attar, 2021).

De surcroît, à mesure que le changement climatique rend de plus en plus difficile de produire des céréales sur les terres marginales, les pasteurs peuvent se trouver en mesure de reconquérir ces zones, ainsi que dans d'autres régions. D'un autre côté, les réformes des politiques qui appuient la production agricole, telles que la baisse des subventions aux producteurs, ou les incitations à la production de biocarburants, peuvent déboucher sur des hausses des prix des denrées de base et avoir une incidence adverse sur les pasteurs. De ce fait, ces hausses des cours céréaliers pourraient contribuer à une érosion des rapports de prix entre protéines animales et céréales. Ce point constitue un véritable problème pour les pasteurs car la compétitivité de leurs produits par rapport aux autres denrées de base est la principale raison à

l'origine de l'augmentation de la densité démographique sur les terres marginales. Il existe aussi des implications concernant la pérennité des environnements urbains dans le contexte du changement climatique. Comme le montre l'expérience, les milieux urbains représentent des environnements complémentaires importants pour les zones pastorales, au travers d'échanges et de relations économiques et sociales étroites (Attar, 2021).

Ainsi, trop peu de précipitations affecteront les infrastructures urbaines conçues pour des conditions écologiques précises, ce qui aura des conséquences globales concernant l'aptitude des éleveurs à tirer parti des opportunités de génération de revenu liées à la ville. Certes, la menace du changement climatique sur les moyens d'existence pastoraux change les conditions agro écologiques mais surtout elle érode la faculté des pasteurs à faire bon usage de leurs capacités d'adaptation. Le changement climatique est un processus auquel la plupart des pasteurs devraient pouvoir faire face, à condition que les facteurs politiques et économiques définissent un cadre porteur capable d'inverser les tendances actuelles qui font que les pasteurs semblent avoir un moindre accès à des ressources de plus en plus précaires. Il est donc essentiel de valoriser les droits des pasteurs à une plus grande variété de ressources, qu'elles soient agro écologiques ou socio-économiques, et de leur permettre d'utiliser ces ressources selon leurs besoins, afin de réduire leur vulnérabilité et de mettre en valeur le développement rural des terres marginales. Les efforts dans ce sens doivent être appuyés par les pays plus riches, qui sont à l'origine de la majeure partie du réchauffement climatique, même s'il convient de faire preuve de prudence quant à la façon d'attribuer et d'utiliser ces ressources (Attar, 2021).

1.1.1 DEFINITION

D'après l'écrivain Jean Pruvost, il s'interroge aujourd'hui sur l'origine du mot « *agriculteur* ». Pour l'auteur, l'agriculture est « *l'art de cultiver la terre* » (Jean, 2018). S'adonner à l'agriculture, la première définition et le premier exemple choisi pour l'agriculture dans le Dictionnaire français de Pierre Richelet, publié en 1980. Il n'y a pas plus de mystère dans l'origine du mot : le grec *agros* issu d'une racine indo-européenne *agr*, désignant un espace cultivé, le latin *ager*, *agri*, champ, s'opposant à *urbs*, ville. Attesté dès 1313 en français, le mot agriculture figure bien dans tous les premiers dictionnaires, sans son bras courageux, l'agriculteur. Bien qu'attesté en 1495 en partant du latin *agricultor*, le laboureur. Ce mot aujourd'hui très valorisant. L'agriculture est directement née du latin *agricultura*, pendant que sur la racine grecque, ont été construits des mots savants tels que l'agromanie en 1762, l'agrologie en 1836, l'agrobiologie en 1948, l'agrochimie en 1958, l'agroalimentaire vers 1960, etc (Vennat et al., 2018).

Selon le Dictionnaire Larousse l'agriculture est empruntée du latin *agricultura* qui est composé de *ager* (champ) et *cultura* (cultures). Littéralement cela signifie ensemble des travaux dont le sol fait l'objet en vue d'une production végétale. Plus généralement ensemble des activités développées par l'homme, dans un milieu biologique et socio-économique donné pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation. L'agriculture est une véritable recette par laquelle tous les hommes pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs trésors. C'est pourquoi, Bernard PALISSY affirme « *il n'est nul art au monde auquel soit requis une plus grande philosophie qu'à l'agriculture* ». (Palissy, 1880)

Pour Raymond, l'agriculture est « *l'ensemble des travaux visant la production de végétaux et d'animaux utiles* » aux humains « *pour se nourrir, se soigner, se vêtir ou pour l'aider dans ses diverses activités* » (Raymond, 2018). L'agriculture inclut l'élevage, car certains systèmes agraires, productions végétales et animales sont interdépendantes. Plus loin encore, l'agriculture, culture du sol ; ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme. Elle est un art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits et les plantes (Dictionnaire universel de Furetière, 1690).

1.1.2 TYPES D'ACTIVITES AGROPASTORALES

L'élevage et l'agriculture constituent les activités fondamentales du pays et procurent des revenus substantiels aux populations rurales. Les systèmes agriculture-élevage sont des pratiques séculaires, fondés sur l'intégration et les échanges entre ces productions complémentaires. On les rencontre dans la zone sahélienne comme dans la zone soudanienne. Les éleveurs sédentaires et semi-sédentaires, pratiquent l'agriculture et l'élevage, pour pallier aux besoins alimentaires (céréales-lait) dans la famille. Ainsi, dans la zone soudanienne, bien que les glossines perturbent l'élevage du gros bétail, les agriculteurs développent surtout le petit élevage pour satisfaire aux besoins rituels et autres cérémonies traditionnelles. Aujourd'hui, les systèmes agriculture-élevage ne se limitent pas seulement aux objectifs traditionnels mais constituent le meilleur moyen pour les agro-éleveurs de résoudre le problème économique et alimentaire du pays (Dieye & Gueye, 2002).

1.1.2.1 L'AGRICULTURE

Il est devenu banal, mais il est cependant toujours juste d'affirmer que l'expansion de l'agriculture et l'amélioration de la situation économique des agriculteurs sont conditionnées par une meilleure diffusion des notions scientifiques et techniques qui sont à la base du métier agricole. Trop d'éléments fondamentaux de la connaissance approfondie de ce métier sont encore ignorés ou insuffisamment compris d'un grand nombre de ceux qui l'exercent. Il s'agit souvent même d'éléments très simples, dont le rôle et l'importance sont connus et confirmés depuis longtemps. Il est donc très nécessaire, pour l'avenir de la production agricole, de s'attacher à développer rapidement l'enseignement et la vulgarisation agricoles sous toutes leurs formes sans craindre de porter les efforts sur les notions les plus élémentaires, celles qui doivent être connues de tous et qu'il n'est pas possible d'ignorer sans compromettre les résultats recherchés.

Les Anciens faisaient de l'agriculture une véritable Encyclopédie : ils y comprenaient tout ce qui peut être utile à l'homme des champs. Dans leurs traités, ils exposaient non seulement les connaissances agricoles proprement dites, mais également l'arpentage, la pêche et la chasse, la cuisine, l'art vétérinaire et la médecine domestique. Le terme agriculture est pris, par tradition, dans un sens restreint : il s'applique uniquement à la technique s'occupant des productions végétales. Divers auteurs ont proposé de lui substituer le vocable phytotechnie, homologue de zootechnie (productions animales), mais il semble difficile, malgré son bien-fondé, de modifier une terminologie consacrée par l'usage. Ainsi, l'agriculture a pour but de produire des végétaux, sous un climat et dans un sol donnés, et ceci dans les économies les plus favorables. Il faut admettre qu'aucun progrès, d'ensemble ou de détail, ne peut être accompli définitivement s'il n'est pas rentable. Toute technique nouvelle doit permettre d'obtenir un bon rendement de l'agriculture (Baillièrè & Fils, 1956).

1.1.2.2 LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

L'agriculture constitue la branche d'activité la plus répandue dans le monde. Il s'agit d'une activité dont la pratique nécessite la combinaison de plusieurs facteurs. Il est alors d'identifier les conditions qui doivent être réunies pour la pratique de l'agriculture. Ces conditions sont de nature humaine, sociale, technique et naturelle.

1.1.2.2.1 LES CONDITIONS NATURELLES

L'agriculture est largement tributaire des conditions naturelles. Celles qui doivent être réunies pour sa pratique sont :

✓ **Le climat :**

Le climat constitue le socle de toute activité agricole. Le climat peut être défini comme un ensemble de phénomènes météorologiques qui caractérisent l'état moyen de l'atmosphère en un point de la surface terrestre. Les principaux facteurs du climat : température, vent, pluie sont dans une étroite interdépendance. Ils ont une influence si grande sur la végétation que l'on peut souvent caractériser le climat d'une région par certaines plantes ou mieux par les associations végétales que l'on y observe. Le blé et le riz sont cultivés en de nombreux points de la surface du globe ; l'amandier, le dattier et l'olivier sont localisés au contraire dans des zones relativement restreintes. L'étude des facteurs du climat se fait au moyen d'appareils de physique : baromètres, thermomètres qui permettent soit de noter le phénomène à un moment donné, soit d'enregistrer sa marche (appareils enregistreurs). Le climat rythme le calendrier agricole en déterminant les périodes de semences et de moissons. Il détermine également les secteurs agricoles, car les cultures dépendent du climat. C'est ainsi que le coton pousse dans les régions sèches, le blé dans les régions humides.

✓ **Température :**

C'est le facteur de la répartition géographique des espèces végétales et de leur culture à la surface du globe. Les variations brusques de température ont également des conséquences néfastes qui peuvent aller jusqu'à la mort du végétal. Les plantes supérieures ne supportent que des variations de faible amplitude. Il existe, pour chaque espèce, une température minimum au-dessous de laquelle la vie ne lui est pas possible (zéro de température vitale), une température maximum et une température optimum. Pour chaque fonction de la plante : germination, feuillaison, floraison, maturation des fruits, chute des feuilles, il existe également des températures minimum, maximum, optimum.

Au cours de la vie d'une plante, il y a donc toute une série de phases critiques, qu'il est nécessaire de déterminer, notamment en cas d'acclimatement. Les moyennes des températures maximum et minimum, ainsi que les maximums et minimums absolus ont une importance beaucoup plus grande que les températures moyennes journalières, mensuelles ou annuelles. La température a une action marquée sur la respiration, la transpiration et la photosynthèse. Température et respiration varient dans le même sens : à une élévation de température correspond un accroissement continu de l'activité respiratoire jusqu'à la mort de la plante.

L'abaissement de la température peut jouer, en sens inverse, un rôle utile en diminuant l'intensité respiratoire. La somme des températures nécessaires pour qu'une plante arrive à son complet développement, somme qui paraît sensiblement constante pour une espèce et une région déterminées, n'a de valeur pratique qu'autant qu'on tient compte de la lumière, notamment sous ses aspects : durée d'éclairement, radiation solaire, intensité lumineuse.

✓ **Lumière :**

Si certains végétaux, inférieurs ou parasites, poursuivent leur évolution sans chlorophylle, il n'en est pas de même des plantes supérieures qui ont besoin de l'énergie solaire pour décomposer l'acide carbonique et assimiler le carbone qui est le principal élément de leurs tissus. Soustraits à la lumière, ces derniers s'étiolent et prennent une coloration jaunâtre ou blanche (cœur des salades, endives, etc.). Pour chaque plante, il existe, par rapport à la lumière, un zéro spécifique, c'est-à-dire qu'au-dessous d'une certaine quantité de lumière, la vie du végétal est impossible. De même, on a déterminé une limite supérieure au-delà de laquelle la plante meurt, par épuisement de la chlorophylle. Il existe, enfin, un optimum mal défini pour chaque espèce. En outre, les différentes fonctions de la vie végétale n'exigent pas la même quantité de lumière (Baillière & Fils, 1956).

La lumière détermine certains mouvements : phototactisme, phototropisme (positif chez la tige, négatif chez les racines aériennes) ; elle diminue le développement des organes purement végétatifs, mais favorise la floraison et la fructification. Elle augmente les réserves d'amidon ou de sucre des végétaux ou de leurs graines. Si elle a peu d'effet sur la germination et la respiration, elle augmente considérablement la transpiration. Elle accroît tout d'abord l'assimilation, mais là, on arrive assez rapidement à un plafond. La durée d'éclairement a été mise en évidence par (GARNER et ALLARD, 1920). Elle joue un rôle très important sur le comportement des plantes : c'est le photopériodisme. En modifiant la durée quotidienne d'éclairement, il est possible d'abrégé ou d'allonger le cycle végétatif et de régler dans une certaine mesure la floraison : des plantes annuelles peuvent devenir bisannuelles ou inversement.

Dans l'étude artificielle de la durée d'éclairement, il a été souvent fait usage de sources lumineuses électriques de très faible intensité, avec des résultats positifs. On peut se demander, par analogie, si la lumière lunaire n'a pas également une influence sur le développement des végétaux. Les études poursuivies jusqu'à maintenant n'ont pas permis de formuler des conclusions définitives. Il semble bien cependant que « *l'effet de la lune entre dans le cadre de la photo périodicité* » (Baillière & Fils, 1956). Il est pratiquement impossible de séparer l'action de la température de celle de la lumière, notamment en ce qui concerne une des fonctions les

plus importantes de la plante : l'assimilation chlorophyllienne. L'expérience prouve que cette dernière atteint « *sa valeur maximum pour une température variable avec la luminosité et décroît ensuite quand la température augmente. La température optimum est d'autant plus élevée que l'éclairement est plus intense ; selon les espèces, elle est comprise entre 15° et 30° C. pour la luminosité normale* » (Baillière & Fils, 1956). Sous les climats tempérés et dans les conditions normales, l'assimilation par unité de surface foliaire est généralement en corrélation positive avec la radiation solaire et la température.

✓ **Eau :**

C'est un des facteurs climatiques les plus importants et, avec la température, celui pour lequel on possède le plus de données, depuis de longues années. Son rôle apparaît très nettement : les contrées sèches n'ont que peu de végétation au contraire des régions humides ; dans les pays tempérés, les rendements sont différents suivant qu'on est en années sèches ou humides, et supérieures, dans l'ensemble, en ces dernières. Les plantes contiennent beaucoup d'eau : 90 à 95 % du poids dans les organes jeunes ; 12 à 20 % dans les organes âgés ou en état de vie ralentie (grains). Les végétaux absorbent l'eau principalement par leurs racines, accessoirement par leurs organes aériens. Cette dernière source n'a d'importance qu'en année sèche ou sous les climats désertiques. Dans les plantes, il y a toujours une grande circulation d'eau ou plutôt de solutions minérales ou azotées, nécessaires au développement. C'est ce qui explique que dans les pays très secs, même si le sol est riche, les plantes n'atteignent pas un très grand développement par suite de l'insuffisante disponibilité en eau. L'absorption de l'eau dans le sol s'effectue dans des conditions complexes. Quand certaines substances dissoutes se trouvent en trop grandes quantités, il y a diminution de l'absorption : c'est ce qui se produit dans les tourbières où on se trouve en présence d'une sécheresse physiologique.

La vitesse d'absorption de l'eau croît avec la température jusqu'à 35-40° C. ; à ce moment, il se produit une altération cellulaire. Elle décroît lorsque la température s'abaisse : c'est au printemps et en automne qu'on constate ce phénomène. Il ne suffit pas de relever, au pluviomètre, la quantité d'eau tombée annuellement en une station donnée : on serait conduit à considérer comme semblables des régions que l'expérience montre fort différentes au point de vue agronomique. Il faut, en effet, faire intervenir la durée de chute des pluies et leur répartition dans le temps. A certains stades de leur développement, les plantes manifestent une sensibilité particulière à un facteur donné : c'est ce qu'Azzi a mis en évidence sous le nom de périodes critiques. La connaissance de ces périodes permet de régler le choix des variétés et des méthodes culturales de façon à utiliser au mieux, en des temps très courts, l'action de certains facteurs du climat ou d'éviter l'action adverse de certains autres (choix de variétés hâtives ou tardives, de

variétés résistantes à la sécheresse; détermination des époques les plus propices pour les façons culturales, pour les irrigations, la durée ou le débit de celles-ci, etc.).

✓ **Le vent :**

Son action sur les végétaux n'est pas aussi évidente que celle de la chaleur et de l'humidité. Il joue un rôle important dans la dispersion des plantes, en transportant au loin le pollen ou même les graines. Il peut étendre ainsi l'aire d'une espèce. Il active la transpiration et par là même les phénomènes de nutrition du végétal. Dans les contrées où il est violent, son action mécanique donne un aspect particulier à la végétation. Le vent a également une influence sur la culture même des végétaux : le harmattan qu'on rencontre sur les confins sud du Sahara s'oppose à la culture printanière d'un grand nombre de plantes, même si on a recours à l'irrigation.

✓ **Les sols :**

Les sols sont la base de toute activité agricole et un gage d'une protection abondante et diversifiée. La couche superficielle de la terre dérive, par altération lente, des masses rocheuses sous-jacentes. C'est ce qui a permis à DEMOLON de définir le sol « *comme la formation naturelle de surface, à structure meuble et d'épaisseur variable, résultant de la transformation de la roche-mère sous-jacente, sous l'influence de divers processus physiques, chimiques et biologiques* » (Tadjer, 2022). Le sol agricole est différent du sol ainsi défini : il est le résultat de la transformation du sol vierge par le travail de l'homme dans le but économique d'obtenir des récoltes. La conséquence, c'est la modification à l'infini du sol donné par la nature. Les sols qui sont propices aux pratiques agricoles sont : les chernozems, les sols bruns, les sols volcaniques, alluviaux.

✓ **Le relief :**

Le relief influence aussi les activités agricoles. Certaines cultures poussent au niveau des reliefs à forte pente, tandis que d'autres prospèrent au niveau des plateaux, cas du café. L'agriculture nécessite un bon réseau hydrographique pour permettre l'alimentation en eau des plantes.

1.1.2.2 LES CONDITIONS HUMAINES

L'homme a une place angulaire dans la pratique de l'agriculture. Il est la main d'œuvre, il détermine les types de cultures qui doivent correspondre à chaque type de sol, et les techniques culturales qu'il faut employer. Il influence aussi les pratiques agricoles à travers le système d'exploitation agricole. On distingue à cet effet, le faire valoir direct ou auto-exploitation et le faire valoir indirect qui peut être le métayage ou le fermage. Des conditions

particulières (culture) peuvent également lier les hommes et leur milieu de vie. Ainsi, deux peuples vivant dans les mêmes conditions vont exploiter différemment ce milieu. C'est le cas du delta du Niger qui est l'un des plus grands pâturages d'Afrique, alors qu'à la même latitude en Asie on a les agriculteurs.

1.1.2.3 LES NIVEAUX DE PRODUCTION VARIES

Les pratiques agricoles au Tchad restent encore archaïques, car elles sont basées surtout sur les cultures vivrières itinérantes et les pratiques manuelles (utilisation de la houe appelée koos). Après la préparation des champs, les semis en poquets et sont les plus utilisés. En général les cultures sont souvent faites sur brûlis en fin de la saison sèche. A la fin de récoltes, les produits sont stockés dans les greniers ou les souterrains selon les zones, les sous-produits agricoles (tiges de céréales, fanes d'arachides ou de niébé) sont soit pâturés sur les champs de culture par les troupeaux des transhumants et des nomades, soit transportés et stockés dans des cases ou granges villageois pour être revendus, par la suite, aux agriculteurs ou aux pasteurs nomades ou/et transhumants qui les utilisent pour la fertilisation de parcelles de cultures (compost) et éventuellement pour la complémentation de certains animaux domestiques.

Les déjections sont obtenues gratuitement par ramassage au niveau des parcs à bétail, mais il peut arriver que l'agriculteur fasse un contrat ferme avec des éleveurs transhumants ou sédentaires ; Ces derniers stationnent les troupeaux sur les parcelles des cultures vivrières pour profiter des tiges et feuilles de mil ou sorgho qu'ils glanent sur la parcelle, et en contrepartie déposent les déjections animales qui amendent les sols. Les éleveurs qui cultivent, vendent très peu les produits de leur culture car leurs besoins sont satisfaits par la vente des animaux, de lait et ses sous-produits. L'agriculture est pratiquée essentiellement dans le cadre d'une économie d'autosubsistance. Ainsi, l'agriculture au Tchad est basée uniquement sur les cultures vivrières, dont les principales sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz, l'arachide, le niébé, le manioc, le sésame, le pois de terre etc. Outre, ces cultures, on y rencontre également les cultures maraîchères aux bords des cours d'eau et des ouadis (oignon, ail, pastèque, concombre, salade, tomate, choux, piment, poivre). La principale culture de rente reste le coton, et qui est largement cultivé actuellement au sud du pays (Kaou, s. d.).

1.1.2.3.1 L'AGRICULTURE DE SUBSISTANCE

Une agriculture de subsistance qualifie une agriculture de survie, une agriculture vivrière en économie, avec peu ou pas de récoltes à vendre. Elle souffre d'une dégradation continue et accélérée des bases productives, une baisse continue de la fertilité des terres, des rendements et des productions faibles, une faible capacité d'investissement des producteurs et

une extrême vulnérabilité aux aléas climatiques et chocs économiques. Il s'agit d'un cercle vicieux qui accroît la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et perpétue la précarisation de leurs conditions de vie. L'agriculture de subsistance est généralement du type biologique, simplement par manque d'argent pour acheter des intrants industriels. L'agriculture de subsistance est l'autosuffisance agricole par laquelle les agriculteurs se concentrent sur la production de suffisamment de nourriture pour eux-mêmes et nourrir leurs familles. L'agriculture de subsistance entre dans le cadre de l'économie de subsistance.

Dans l'agriculture de subsistance ou l'agriculture à petite échelle, il n'y a généralement pas beaucoup de récoltes à vendre ou à échanger, et le surplus qu'il y a tend à être stocké pour durer la famille jusqu'à la prochaine récolte. Il s'agit de la méthode d'agriculture agricole la plus largement utilisée en Afrique subsaharienne, et la majorité des zones rurales pauvres en dépendent pour survivre. C'est une méthode qui plaît aux agriculteurs ruraux car elle permet de produire de la nourriture (à très peu de frais) dans les zones rurales. Elle réduit leur besoin de trouver un moyen de transport vers une ville et crée la possibilité de continuer le logement que la famille est suffisante en termes de nourriture. Idéalement, rien ne doit être acheté ou emprunté à une autre source. Dans l'agriculture de subsistance, l'échec des récoltes ou la mort du bétail exposent l'agriculteur au risque de famine. D'une part, l'agriculture de subsistance est très sensible au changement climatique s'il y a une sécheresse, s'il y a une inondation, la récolte est sévèrement limitée cette année-là. Cela signifie qu'il n'y en aura peut-être pas assez pour nourrir la famille. Elle fonctionne quand tout va bien, c'est rarement le cas. Et même dans aucun profit n'est généré. Il n'y a aucun moyen de gagner de l'argent avec la ferme, ce qui signifie que la famille travaille pour cultiver sa nourriture, elle perd du temps qui aurait pu être consacré à travailler pour un revenu (AquaPortail, 2009).

Ainsi, selon le manuel d'aquariophilie de 19 Aout 2023, l'agriculture de subsistance est un frein au développement en Afrique rurale, car elle n'a pas de mouvement ascendant possible. A moins qu'il ne passe à modèle semi-commercial, il continuera d'empêcher les gens de générer des revenus. Mais, l'agriculture vivrière reste malgré tout la base de l'alimentation et de la survie des populations, toutefois, elle reste de manière générale une agriculture de subsistance malgré la grande variété des produits concernés. Au fait, ces cultures de subsistance se résument en des cultures céréalières (maïs, mil et sorgho, riz, etc., les racines et les tubercules (manioc, macabo, taro, pomme de terre, igname, etc., les plantes oléagineuses telles que l'arachide, la graine de coton, etc., les fruits et légumes, notamment les agrumes, les ananas, les fruits tropicaux, les légumineuses et les légumes secs, les épices et les condiments, les légumes feuilles et les champignons, les plantes et les fleurs d'ornement, etc. Parmi cet ensemble de produits, on note

quelques activités d'exportation de la production en petites quantités dans certains marchés de niche ou spécialisés en Europe ou aux États unis (pâte de manioc, ananas, papaye, fleurs, poivre etc)(Achancho, 2013).

1.1.2.3.2 L'AGRICULTURE MODERNE

La modernisation englobe l'urbanisation, l'application de la science et de la technologie, une spécialisation professionnelle en augmentation rapide, une bureaucratisation croissante et une augmentation des niveaux d'éducation. Mais le cœur du processus est l'industrialisation, qui permet d'échapper à la pauvreté et à l'impuissance de l'agriculture de subsistance. En industrialisant, une société peut dissiper la faim, acquérir la nouvelle technologie dont elle a maintenant besoin pour concurrencer militairement et atteindre une espérance de vie beaucoup plus longue que ce qui était possible dans la société préindustrielle. L'adoption de cet objectif devient extrêmement attrayante du point de vue des sociétés à faible revenu, une fois qu'il a été démontré que cela veut être fait.(Kaou, s. d.).

L'agriculture moderne se caractérise par l'utilisation des semences sélectionnées, des produits phytosanitaires, des engrais. Elle est également fortement mécanisée avec l'utilisation des machines agricoles : tracteurs, moissonneuses, batteuses. La combinaison de tout ceci nécessite que des moyens financiers soient mis en jeu pour faire prospérer les activités agricoles. De nombreuses conditions doivent être réunies pour la pratique de l'agriculture. La combinaison de ces méthodes favorise le développement de l'agriculture. Mais de contrastes saisissants existent entre l'agriculture des pays pauvres et celle des pays sous-développés.

1.1.2.4 LES TYPES DE CULTURES DU SOL (TYPE D'AGRICULTURE)

En fonction de la productivité, différents systèmes de production agricole sont définis : l'agriculture intensive ou productiviste qui est caractérisée par l'usage important d'intrants et cherche à maximiser la productivité par rapport aux facteurs de production, qu'il s'agisse de la main d'œuvre, du sol ou des autres moyens de production (matériel, intrants divers). L'agriculture extensive qui ne maximise pas la productivité du sol et ne fait pas appel à des intrants chimiques, mais plutôt aux ressources naturellement présentes sur place. Pratiquée généralement sur de vastes étendues, elle se caractérise par des rendements à l'hectare relativement faibles. Ainsi, les modes de cultures les mieux connus sont l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Face à la volonté de préserver l'environnement et l'évolution des pratiques, des types d'agriculture alternative se sont mises en place : l'agriculture durable, l'agriculture raisonnée, l'agriculture intégrée, l'agriculture multifonctionnelle,

l'agriculture de précision. Dernièrement, un mode de culture qui se pratique en dehors du sol est apparu, l'agriculture hors-sol ou hydroponie :

- ✓ **L'agriculture conventionnelle** : la notion d'agriculture conventionnelle ne correspond à une forme d'agriculture déterminée. Toutefois, aujourd'hui dans les pays développés, elle est fréquemment employée par commodité pour recouvrir les pratiques agricoles les plus courantes et correspond aux savoirs faire classiques d'une grande majorité d'exploitants agricoles. C'est la plus pratiquée dans le monde, elle utilise beaucoup de produits chimiques plus ou moins nocifs pour prévenir des maladies et des insectes nuisibles des cultures. Non seulement, elle est nocive pour la santé des êtres vivants, mais elle entraîne la mort des sols et des sous-sols. L'utilisation des fongicides, d'insecticides, d'herbicides diminue la vie dans les sols et les appauvrit, les sols pauvres ne pratiquant plus leur propre matière organique, l'emploi d'engrais à forte dose est nécessaire.
- ✓ **L'agriculture biologique** : la notion d'agriculture biologique est apparue au 19^e siècle dans le monde après l'arrivée de l'agrochimie. Elle a pour objectif principal de se rapprocher des conditions de la nature. L'agriculture biologique est un ensemble de pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques, du bien-être des animaux et de l'autonomie des agriculteurs. Cette agriculture a pour particularité d'exclure l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants. Elle a pour but d'assurer le maintien et l'amélioration de la fertilité et de l'activité des sols, de respecter et préserver les équilibres naturels et l'environnement (faune, flore, être humain, eau, air...) et d'établir de meilleures relations avec les consommateurs et de fournir des produits de qualité.
- ✓ **L'agriculture durable** : elle dérive de l'agriculture conventionnelle, c'est une agriculture extensive qui s'inscrit dans les perspectives ouvertes par le développement durable. L'agriculture durable n'est pas un mode de production. Il n'y a pas qu'une seule façon de faire de l'agriculture durable mais se revendiquer de l'agriculture durable c'est prendre en compte simultanément les 27 principes de la déclaration de RIO qui, rapportés aux domaines agricole et rural, peuvent se regrouper en quatre dimensions.

La première est l'efficacité économique, systèmes de production économes et autonomes, revenus décents. La deuxième est l'équité sociale, partage des richesses, des droits à produire et du pouvoir de décision. La troisième est la protection de l'environnement, préserver la fertilité des sols, la biodiversité, les paysages, la qualité de l'air et de l'eau. Et la quatrième en fin est la culture et l'éthique, respect des générations futures, des communautés

rurales et paysannes. Gestion participative de l'espace et des modes de production d'aliments de qualité.

- ✓ **L'agriculture raisonnée ou dirigée** : cette expression est apparue après la seconde guerre mondiale, lorsque l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques n'a pas été suffisante pour régler certains problèmes techniques et économiques. On cherche à substituer à une lutte systématique contre les ravageurs des cultures, une lutte en fonction des seuils de tolérance des cultures. La fertilisation (engrais) est pratiquée au plus juste. Il s'agit de renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement, mais aussi sur les animaux et les exploitants.
- ✓ **L'agriculture intégrée** : elle se base sur une combinaison de lutte biologique et de moyens physiques (rotation des cultures, variétés résistantes, etc.). C'est un mode de production qui privilégie les richesses naturelles, en produisant de façon économiquement viable des produits de qualité, respectueux de l'environnement et de la santé, et des mécanismes de régulation naturelle par rapport au recours à des intrants potentiellement dommageables pour l'environnement. Le respect de la diversité et l'équilibre du terrain agricole sont considérés comme un écosystème. L'agriculture raisonnée est le premier pas vers l'agriculture intégrée.
- ✓ **L'agriculture multifonctionnelle** : le concept d'agriculture multifonctionnelle apparaît en 1992, lors du sommet de RIO au côté de celui de développement durable. Le terme multifonctionnalité est en fait un néologisme sous lequel sont regroupées les trois fonctions de l'agriculture : économique (sécurité alimentaire, autosuffisance et aspects nutritionnels et de qualité, environnementale (respect de l'environnement, production des effets externes positifs et prévention des effets externes négatifs) et sociale (maintien des sociétés rurales). Ce concept redéfinit donc la place de l'agriculture dans la société et ses finalités sous-entend une nouvelle définition du métier d'agriculteurs qui devient plus spécialisé et plus complexe.
- ✓ **L'agriculture de précision** : qualifie l'agriculture qui fait appel aux nouvelles technologies : SIG (système d'information géographique), GPS, satellite, information. Elle utilise les nouvelles technologies pour ajuster les pratiques culturales au plus près du besoin des plantes en fonction de l'hétérogénéité au sein de chaque parcelle. L'agriculture de précision est un concept de conduite des parcelles agricoles en fonction de la variabilité du sol, des plantes, de la flore adventice, etc. au sein d'une même parcelle. Il est alors possible de moduler les densités de semis, les apports d'engrais ou les traitements chimiques à l'intérieur d'une parcelle. Elle permet de limiter les impacts

négatifs sur l'environnement et optimise les résultats agronomiques et économiques des productions en prenant en compte les besoins réels de chaque parcelle.

- ✓ **L'agriculture hors-sol ou hydroponie** : elle est une culture utilisée sur un substrat neutre et inerte (sable, billes d'argile, laine de roche...). Ce substrat est régulièrement irrigué d'un courant de solution qui apporte des sels minéraux et des nutriments essentiels à la plante. Cette culture aboutit aujourd'hui à l'aéroponie ; dans ce cas, les « supports de plantes » sont en matière plastique et des vaporisations permanentes en circuit fermé au moyen d'une pomme apportent les solutions nutritives. Des pesticides ou produits sanitaires sont utilisés dans ce type de production.

Cette culture est apparue aux Etats-Unis pendant la deuxième guerre mondiale pour répondre aux besoins de leur armée en légumes frais. Elle a été introduite en Europe dans les années 70. En France, les surfaces cultivées en hors-sol dans des serres et grands tunnels, avoisinent 1.500 ha. Elle s'adresse principalement à certains légumes et fruits et permet plusieurs récoltes par an. L'espèce majeure est la tomate, mais on trouve aussi l'endive, la fraise, le concombre, le poivron et l'aubergine, le melon, la courgette et la framboise. C'est une technique de plus en plus propre : recyclage des situations nutritives en cours de culture, des substrats et des végétaux en fin de traitements phytosanitaires réduits et ciblés, utilisation systématique d'insectes prédateurs, maîtrise de l'eau (Claude, 2017).

1.1.2.5 L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture est le berceau de l'activité humaine. Apparue au Néolithique, 10 000 à 9 000 ans avant J.C., cette activité n'a cessé d'être au centre du développement depuis lors. Aujourd'hui encore, si moins de 5 % de la population active des pays développés travaille dans l'agriculture, elle reste l'activité principale des individus dans les pays pauvres et en développement. Les questions primordiales des économistes sont d'une part de savoir pourquoi les pays riches sont riches et les pays pauvres sont pauvres ? Et, d'autre part, comment permettre aux pays pauvres de croître pour rattraper les pays riches ? Ces questions sont bien sûr complexes et le but n'est pas ici de prétendre y répondre. Il est d'emblée d'apporter un petit éclairage sur le rôle de l'agriculture dans le processus de développement. Les économies préindustrielles étaient caractérisées par une importante part de la population travaillant dans l'agriculture et par l'importance de cette dernière dans les revenus. Ainsi, l'agriculture était la première activité humaine, et ce sont les progrès techniques en son sein qui ont permis aux innovations de la révolution industrielle de se développer grâce à l'afflux de travailleurs.

Initialement donc, il a fallu nécessairement une augmentation de la productivité agricole pour que la transition économique vers une industrialisation puisse s'effectuer (Brasseul, 2013).

La révolution industrielle, qui démarre en Angleterre durant la première partie du XIX^{ème} siècle, est permise par la recherche de nouveaux profits. C'est ainsi que, dans l'agriculture, comme dans d'autres secteurs, particulièrement le textile, des innovations voient le jour. Ces innovations permettent d'augmenter la productivité et ainsi de libérer des travailleurs. Or, l'agriculture est à l'époque, le plus gros secteur d'activité. C'est donc de là que vont partir l'essentiel des forces de travail pour aller s'occuper à d'autres tâches, dans des secteurs nouveaux issus de la révolution. Il semble ainsi que l'agriculture soit importante pour l'initialisation du développement économique. Cependant, lorsque les économies sont développées, que l'agriculture est réduite à une petite partie du PIB et de l'emploi, se pose la question de devoir attribuer une attention particulière à ce secteur. Selon le cheminement abordé jusqu'ici, il paraît en effet qu'il soit un moyen d'arriver à une économie industrielle, de même que l'industrie semble être un moyen d'arriver à une économie de services. L'intérêt d'avoir et de soutenir un secteur agricole est très important (Brasseul, 2013)..

Tout d'abord, en cas de crise mondiale, qu'elle soit de nature économique, politique ou, probablement aujourd'hui, climatique, l'abandon de l'agriculture est problématique car cela touche à la sécurité alimentaire. S'en remettre aux marchés mondiaux pour s'approvisionner en denrées empêche de pouvoir se prémunir d'un tel risque, que des pays, particulièrement africains, subissent très largement aujourd'hui (sur le marché du riz par exemple). Cependant, le coût de maintenir un secteur d'activité au cas où une crise surviendrait doit être correctement appréhendé, de même que le niveau du risque d'occurrence d'une crise.

Dans le contexte actuel d'inégalités importantes de développement, particulièrement alimentaires, les agricultures très productives des pays développés permettent d'assurer l'approvisionnement des marchés mondiaux en produits agricoles et ainsi participent largement à la sécurité alimentaire globale. Tant que ces différences de productivités et de politiques agricoles seront aussi importantes, il y aura une forte demande sur les marchés internationaux. D'autant plus que les produits agricoles peuvent être vendus bruts, mais aussi transformés, ce qui augmente d'autant les débouchés internationaux. De ce fait, l'agriculture peut être, comme pour le Tchad un secteur très important pour l'équilibre de la balance commerciale (Brasseul, 2013).

Enfin, l'agriculture a un autre atout primordial, qui n'est pas lié à la souveraineté. L'agriculture, dans l'ensemble des pays, joue un rôle d'aménagement et d'entretien du territoire. Les paysages des pays développés sont façonnés par des siècles d'agriculture, de même que la

plupart des pays pauvres et en développement où, aujourd'hui encore, l'agriculture est le premier employeur. Ainsi, l'agriculture a été la première activité humaine et c'est elle qui a permis la révolution industrielle. Cependant, c'est un élément nécessaire mais non suffisant pour enclencher la transition économique. Il faut en effet que le reste de l'économie soit apte à absorber l'afflux de travailleurs : il faut que l'économie soit surcapitalisée. Pour que les pays les moins avancés, pauvres et en développement atteignent des niveaux de croissance importants et viables, il est nécessaire que les États poussent à l'augmentation de la productivité agricole, tout en incitant l'accumulation de capital dans le reste de l'économie. À la fin du processus de transition, l'agriculture n'est pas vouée à être abandonnée pour plusieurs raisons : elle est la garante de la sécurité alimentaire, elle peut être un grand secteur d'exportation et elle est un canal important d'aménagement du territoire.(Geoffrey, 2016).

1.1.2.6 LES OBSTACLES LIES A L'AGRICULTURE

L'agriculture est l'activité principale de la population active. Malheureusement, elle est confrontée à une diversité de problèmes qui empêchent son développement rapide. Les politiques agricoles des pays de l'Afrique du Centre et de l'ouest ont longtemps mis l'accent sur le développement des filières traditionnelles d'exportation, sources de rentrée de devises, marginalisant de ce fait les produits de consommation de base (céréales et produits vivriers) dont dépendent les petits exploitants agricoles pour leur survie et leur insertion dans l'économie. Depuis bientôt une décennie, les questions et enjeux liés à la sécurité alimentaire se posent avec acuité, face à une démographie galopante et à la réduction des actifs agricoles. Les nouvelles politiques agricoles s'intéressent de plus en plus à l'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agricoles, dont les obstacles majeurs identifiés portent entre autres sur l'approvisionnement en intrants et l'accès au marché (Ribier, 2002).

Toutefois l'on constate qu'il existe toujours un gap important à franchir pour permettre la participation des petits exploitants à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques agricoles, que la valeur ajoutée au sein des principales filières de base est distribuée de manière inéquitable, au détriment des petits exploitants, qui représentent pourtant une partie importante de la production agricole, et que l'organisation interprofessionnelle des filières de base (céréales et produits vivriers) est quasi absente. Face aux constats cités ci-dessus, et compte tenu de l'importance des cultures vivrières dans la sécurité alimentaire des populations, l'amélioration des revenus des producteurs et des conditions d'existence des populations (lutte contre la pauvreté), particulièrement en milieu rural, il est important d'analyser et de comprendre la situation des principales filières de production vivrières ainsi que les politiques développées

pour améliorer leur performance, de manière à identifier les goulots d'étranglement et à sensibiliser les agences étatiques sur les solutions intégrées de soutien aux filières vivrières.

Le Tchad, qui se trouve dans la bande sahélienne, et dont les principales cultures sont le mil, le sorgho et le maïs est exposé de façon permanente aux chocs climatiques et de production : précipitations faibles et irrégulières, invasions de criquets acridiens, qui exposent les populations à la famine. De plus, l'insécurité civile due aux conflits armés, courants à l'intérieur du pays et les pays voisins, contribue à réduire les capacités de production et à favoriser l'insécurité alimentaire (Achancho, 2013). Le pays connaît toutes les difficultés qui sont d'ordre naturel, technique, économique et humain :

- ✓ **Les obstacles naturels :** le climat et le sol constituent les deux obstacles naturels. En effet, si les pluies sont abondantes et régulières dans la zone méridionale, elles sont plutôt rares et irrégulières dans la partie septentrionale du pays. L'arrivée tardive des pluies y occasionne la sécheresse et la famine. En outre, en dehors des régions volcaniques, la bordière côtière et les zones de vallées, les sols du pays sont soit lessivés et appauvris par l'érosion (Sud), soit squelettiques peu fertile (Nord). De même dans la partie septentrionale du pays, les cultures sont souvent détruites par les animaux tels que les éléphants, les singes et les insectes granivores.
- ✓ **Les obstacles techniques :** au Tchad, les techniques agricoles utilisées ne favorisent pas de fort rendement parce qu'elles sont rudimentaires car la plupart d'outils utilisés sont manuels, archaïques et inefficaces. Les engrais peu utilisés, la pratique de la polyculture vivrière et de la culture itinérante sur brûlis qui appauvrissent rapidement le sol. La main d'œuvre est essentiellement familiale par conséquent non qualifiée. En plus dans les hautes terres de l'Ouest des techniques performantes telles que l'utilisation des engrais naturelles, la pratique de la jachère et de l'assolement permettent d'obtenir de rendements appréciables.
- ✓ **Le vieillissement des planteurs et des plantations :** le vieillissement des planteurs est préjudiciable au secteur agricole dans la mesure où l'exode rural amène les jeunes vers les villes à la recherche des meilleures conditions de vie. Ces derniers abandonnent donc les travaux agricoles aux vieillards qui n'ont plus toute leur capacité physique. Il est important de souligner aussi que la masse paysanne analphabète est un obstacle à la production. On note de nombreux conflits agropastoraux qui constituent un handicap majeur au développement agricole.
- ✓ **Les obstacles économiques :** la pauvreté, les agriculteurs tchadiens n'utilisent pas la mécanisation parce qu'ils n'ont pas de moyens de s'acheter les équipements agricoles

même les plus élémentaires. Ils n'ont pas accès aux crédits et bénéficient peu de subvention. L'enclavement est aussi le véritable obstacle à l'agriculture tchadienne car les zones de productions agricoles sont très éloignées des voies de communication et des marchés. Même lorsque les routes existent, elles ont le plus souvent impraticables.

Ainsi, on parle également de la DTE lorsque les prix des produits agricoles en provenance du tiers monde sont fixés par les occidentaux. Cette situation est aggravée par la pratique de monoculture héritée de la colonisation qui a valorisée les cultures de rente au détriment des cultures vivrières. Les cultures d'exportation ne pouvant pas être transformées par les pays producteurs, cette situation les maintient dans un réseau de dépendance vis-à-vis de l'Occident (Alphasell, s. d.). Le constat que l'on peut faire actuellement est que l'État a exprimé clairement sa volonté de soutenir les filières de base par la mise en place d'un certain nombre d'initiatives supposées booster la production, ce qui est louable. Cependant le ciblage des interventions par filière et bassin est peu ou pas respecté et on assiste généralement à du saupoudrage destiné à contenter les acteurs politiques. Les approches mises en place ne prennent pas en compte de manière holistique l'ensemble des fonctions des filières visées dans une logique de « *chaîne de valeur* » de manière à apporter des solutions et un accompagnement pratique aux acteurs dans le cadre de l'exercice des différents métiers, de l'organisation et de la professionnalisation des filières.

La chaîne transformation-commercialisation demeure dans ce cadre la moins maîtrisée et la plupart des projets et programmes d'intervention n'ont pas réussi à développer une expertise dans ce domaine pour fournir l'accompagnement souhaité par les acteurs. L'accès au financement demeure une contrainte forte pour la mise en place des investissements productifs. La pratique actuelle consiste simplement à encourager les établissements de micro finance à s'engager dans le financement de l'agriculture sans pour autant leur donner les moyens d'action nécessaires et la formation adéquate pour apprécier et suivre les projets de leurs clients. En dépit de tous ces problèmes, l'agriculture occupe une place de choix dans l'économie tchadienne. Ainsi, l'agriculture du Tchad est confrontée à de nombreuses difficultés. Celles-ci ne peuvent être résolues que par un apport financier important et une éducation de la masse paysanne. (Achancho, 2013).

1.1.3 L'ELEVAGE

Après l'agriculture, l'élevage est la deuxième activité la plus importante au Tchad. Les multiples fonctions de l'élevage en font un élément fondamental de la viabilité économique et sociale des exploitations familiales comme de leur territoire, plus particulièrement dans les

zones pastorales et agropastorales d'Afrique. Ici, on s'intéressera plus particulièrement à l'élevage comme activité du système de production permettant de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire à l'échelle des ménages, mais aussi, par sa mobilité, de favoriser des réseaux sociaux jouant un rôle sécuritaire face aux aléas climatiques ou économiques (Alary et al., 2011).

1.1.3.1 DEFINITION

De son origine, la domestication des animaux très tard dans l'histoire de l'humanité, il y a 10000 ans au Proche-Orient (porc, bœuf, mouton et chèvre), 9000 ans en Chine (porc) et dans l'Indus (zébus), 7000 à 6500 ans en Asie centrale (cheval, chameau). Ce tournant majeur dans l'histoire de l'humanité, nommé « *transition Néolithique* », se caractérise par d'importants changements alimentaires, mais aussi et surtout par l'émergence d'un attachement aux territoires, le développement de nouvelles techniques pour produire et transformer les aliments, l'accumulation de réserves voire de richesses, de profondes modifications de l'organisation sociale et l'émergence de nouvelles croyances (Jean-denis, 2018)

Selon le Dictionnaire Larousse, l'élevage est défini comme une production, un entretien des animaux domestiques ou utiles, c'est l'entretien du bétail. Allant dans la même logique, le dictionnaire définit encore plus l'élevage comme ensemble d'animaux d'une espèce entretenus pour obtenir une production. Dictionnaire le Robert, définit l'élevage comme une action d'élever (les animaux domestiques ou utiles) ; un ensemble des techniques permettant de les faire naître, de veiller à leur développement, leur entretien, leur reproduction. Il est un ensemble des activités qui assurent l'entretien et la multiplication des animaux souvent domestiques, parfois sauvages pour l'usage des humains. D'après le Dictionnaire Littré, de façon étymologique l'élevage vient du verbe élever qui veut dire ensemble des opérations qui ont pour objet la multiplication et l'éducation des animaux domestiques. Il est aussi l'ensemble des différents soins que l'on prend pour amener les animaux domestiques, par le progrès de l'âge, à leur plus grande qualité. Ainsi, l'élevage transhumant est largement répandue et définit comme suit par Brunet: « *transfère de troupeaux entre des pâturages complémentaires par leurs ressources saisonnières* » (Harchies et al., 2007). Au Sahel, cela correspond bien à une migration vers le sud lors de la saison sèche et une remontée vers le nord avec le retour de la saison des pluies : En occupant les pâturages pendant un temps limité, la transhumance assure une certaine génération des pâturages, ainsi que leur assainissement (Harchies et al., 2007).

1.1.3.2 LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Un des piliers de l'élevage pastoral et agropastoral est la mobilité pour l'accès aux ressources végétales et à l'eau. Elle a été largement décrite en sciences sociales et géographiques et en écologie, et selon les systèmes de gestion des troupeaux et leurs performances zootechniques en fonction de la disponibilité des ressources. La majorité de ces études portent sur les caractéristiques géographiques de la mobilité des troupeaux par rapport aux opportunités sociales et économiques et aux contraintes du milieu pastoral. D'après CSFD, (2012), la mobilité est alors reconnue comme un facteur de flexibilité des systèmes d'élevage et un facteur spécifique d'adaptation aux conditions difficiles (Alary et al., 2019).

1.1.3.2.1 LES CONDITIONS NATURELLES

Les plus importantes contraintes auxquelles sont actuellement confrontés les pasteurs et agropasteurs sont liées à la réduction drastique des zones de parcours (nouvelles terres mises en culture, forêts classées), aux limites des possibilités d'accès aux sites stratégiques (points d'eau, parcours, parcs de vaccination) et aux contraintes des mouvements des troupeaux traditionnels ou de commerce faute de définition ou de respect des pistes à bétail (CARRIERE, 1996). Certaines zones, qui accueillait traditionnellement de nombreux troupeaux transhumants, et où les pasteurs avaient leurs propres règles interethniques d'accès soit à l'eau soit au pâturage, deviennent de plus en plus difficiles d'accès. Certains lacs (lac Guiers au Sénégal, lac Tchad) ou de mares devenues inaccessibles une bonne partie de l'année du fait du développement des cultures de saison sèche qui limite l'accès aux pâturages de décrue. D'autres ressources, encore, ont été endommagées par un surpâturage.

D'autres phénomènes récents tendent par ailleurs à multiplier les entraves à la transhumance de grande envergure comme : le contrôle de la présence de bétail dans les aires protégées, en particulier les zones de parcs, renforcé, avec la mise en place de sanctions ; l'entrave à la transhumance transrégionale par certains pays du fait des différences dans les règlements commerciaux et les régimes des taxes entre certaines zones ; l'aggravation des tensions sociopolitiques entre pays voisins ou les conditions d'insécurité dans certains pays. Les vols de bétail et le banditisme constituent une contrainte majeure, en particulier dans les zones frontalières ; l'extension de l'occupation des sols pour les cultures modifie dans toutes les zones agro-climatiques les parcours traditionnels (CARRIERE, 1996).

Les pasteurs implantés en zone sahélienne souffrent de l'extension rapide des superficies agricoles au détriment des meilleures terres de parcours. Ces contraintes d'accès aux ressources sont accentuées par les phénomènes liés au changement climatique, notamment

la prolongation des périodes de sécheresse au-delà des périodes de reconstitution d'un troupeau. Après une période de grande sécheresse, le cheptel familial peut être fortement réduit. En-deçà d'un seuil minimal en lien avec l'intensité ou la durée de la sécheresse, les éleveurs et agropasteurs sont parfois contraints de déstocker régulièrement des animaux productifs (génisses, jeunes vaches) pour faire face aux dépenses courantes. Le taux d'exploitation dépasse dès lors le taux de croît brut du troupeau et l'on assiste à une diminution du cheptel et à un transfert de propriété des animaux au profit d'agriculteurs nantis, de fonctionnaires ou de commerçants. Ces périodes de sécheresse prolongée induisent parfois un déplacement de populations, notamment des éleveurs vers les zones agricoles, accentuant la pression sur les ressources. Ce déplacement crée des tensions dans les zones d'accueil, qui peuvent se traduire par des conflits locaux (Alary et al., 2019).

1.1.3.2 LES CONDITIONS HUMAINES

Les politiques et instruments juridiques liés aux ressources zoo génétiques peuvent avoir été élaborés par des départements et des ministères publics œuvrant dans les domaines de la production alimentaire; de la sécurité sanitaire des aliments; du développement communautaire et crédit rural; de l'emploi, du commerce et de la commercialisation; du tourisme et de la culture; de la protection de la nature et de l'environnement; de la santé, la quarantaine et la biosécurité; de la sécurité sociale et individuelle. Il pourra être pertinent d'examiner les politiques et instruments juridiques d'autres pays, notamment en ce qui concerne le commerce. L'Union européenne, par exemple, impose des restrictions sur les produits alimentaires importés de pays où la fièvre aphteuse est endémique et a établi, à cet effet, des normes de qualité (FAO, 2010).

1.1.3.3 LES TECHNIQUES ET TYPES D'ELEVAGE

L'élevage des animaux comprend les activités au quotidien, la reproduction sélective et la conduite du troupeau. Les techniques d'élevage représentent un élément essentiel de la réduction de l'utilisation des antimicrobiens. Les points les plus importants des techniques d'élevage pouvant mener à la réduction des cas de maladie et, par voie de conséquence à la réduction de la quantité d'antimicrobiens utilisés chez le bétail. C'est ainsi qu'il faut maintenir une densité d'élevage adéquate ; assurer une bonne ventilation des bâtiments, fournir une nutrition adéquate ; assurer le dépistage précoce des maladies :

- ✓ **La densité d'élevage** : désigne l'espace prévu par animal, habituellement exprimé en unités de surface (pieds ou mètres carrés). À titre d'exemple, le code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers recommande que les vaches logées sur de

la litière accumulée disposent de 120 pieds carrés par vache. Il a été démontré que la densité avait des effets considérables sur les taux de mortalité, la productivité et le bien-être des animaux. Le surpeuplement a des conséquences néfastes : une plus grande transmission des maladies, étant qu'un plus grand nombre d'animaux partagent le même espace ; une mauvaise qualité d'air, étant donné que le système de ventilation ne parvient pas à traiter le volume d'ammoniac plus élevé (il faut se rappeler qu'un grand nombre d'animaux au pied carré signifie davantage de fumier au pied carré).

- ✓ **La nutrition** : une mauvaise nutrition animale (régime déséquilibré, sur-ou sous-alimentation) peut entraîner des maladies chez le bétail ou rendre les animaux plus susceptibles d'être malades. Par exemple, sous-alimenter des veaux laitiers peut mener à un grand risque de pneumonie et de diarrhée, de même qu'une plus grande probabilité d'être traités par des antimicrobiens. De plus si un animal souffre de malnutrition, les médicaments administrés risquent d'être moins efficaces ou de ne pas être efficaces du tout. L'accès à l'eau et la qualité de l'eau représentent une autre considération importante pour l'évaluation de la nutrition. Une bonne nutrition va contribuer à réduire la morbidité et peut mener à une meilleure productivité. Il est utile de collaborer avec un nutritionniste afin d'élaborer un programme de nutrition pouvant répondre aux besoins de l'espèce de bétail.
- ✓ **Le dépistage précoce des maladies** : identifier rapidement les animaux atteints et les traiter dès les premiers signes de la maladie va contribuer à améliorer le rétablissement en plus de réduire la nécessité de répéter le traitement (Designsoup.co, s. d.). Voici les signes courants de maladie : la perte d'appétit, un comportement anormal, une baisse de production, ralentissement du taux de croissance, baisse de production laitière, la perte de poids. Il est important de travailler de concert avec le vétérinaire pour élaborer un protocole de dépistage précoce des maladies conçu précisément en fonction de l'espèce en cause et du type de logement utilisé.

1.1.3.3.1 LES TECHNIQUES D'ELEVAGE

Les services techniques, tant dans le domaine agricole que dans le domaine de l'élevage, sont très peu implantés en zone sahélienne ou dans les zones arides et semi-arides à dominante élevage. Il est fréquent que la répartition spatiale du personnel des services agricoles et d'élevage ne soit pas en adéquation avec l'importance démographique du cheptel dans ces régions. De plus, l'accent porté sur l'élevage intensif dans la plupart des projets de développement gouvernementaux, que ce soit pour l'élevage laitier ou l'embouche, se réalise

bien souvent au détriment de l'élevage traditionnel qui représente toujours la majorité des systèmes d'élevage dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

La présence de projets de développement non gouvernementaux constitue un incontestable atout, mais ne permet pas toujours de compenser de façon durable cette carence. Les risques sanitaires sont un grand facteur de vulnérabilité, accentué par les limites techniques des services d'élevage au sens général. Se posent deux problèmes : la présence de personnel compétent dans les zones éloignées à dominante d'élevage (en lien au problème d'infrastructure, de transports, ou de personnels), et l'attention plus forte accordée parfois aux systèmes intensifs (Alary et al., 2019). Il existe aussi un facteur de vulnérabilité d'ordre institutionnel et organisationnel qui affecte l'efficacité et l'efficience des services vétérinaires au sens large. Ce facteur est fortement lié aux problèmes de réglementation entre le secteur public édictant des règlements sanitaires, codifiant les usages des vaccins et des médicaments, et les agents du secteur privé en charge de la grande part des actions vétérinaires sur le terrain.

Enfin, il demeure une vulnérabilité liée à la qualité des intrants vétérinaires, nombre de médicaments pouvant être associés à des pratiques de fabrication et de distribution frauduleuses. Dans certains pays, la mise en place de pharmacies tenues par les éleveurs (comme au Bénin), la structuration des organisations d'éleveurs autour de l'accès à des médicaments vétérinaires (par exemple, la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC) constituent des modes d'appui appropriés pour faciliter l'accès aux soins pour les éleveurs transhumants. La formation pratique d'auxiliaires vétérinaires aux soins de base, comme le déparasitage ou certaines injections simples, participe aussi à la réduction de certains risques de maladies dans ces zones. En effet, dans des zones d'élevage villageois ou pastoral, la mise en place de dispositifs de santé animale de proximité a donné des résultats très positifs et appréciés : ils sont fondés sur des auxiliaires communautaires de santé animale (ou auxiliaires villageois d'élevage) placés sous le contrôle des vétérinaires privés mandataires (Alary et al., 2019).

1.1.3.3.1.1 L'ELEVAGE TRADITIONNEL

L'élevage traditionnel est un élevage dans lequel la conduite est extensive, sans logement, sans alimentation complémentaire et, le plus souvent sans médicalisation. Cet élevage est caractérisé par des techniques figées par la tradition (l'empirisme), des investissements matériels très faibles. En fait, la part de tous les inputs achetés est faible sinon nulle (consommations intermédiaires et travail salarié comme investissement). Dans certains cas, seules les chaînes sont achetées, les points d'attache pouvant être des troncs d'arbre ou des

rochers, et ce matériel est facile à déplacer. Quand les points d'attache sont les piquets en fer, ils sont déplacés avec l'animal. Le déplacement du troupeau à différents endroits est alors possible sans exigence matérielle particulière (Boval et al., 2012).

1.1.3.3.1.2 L'ELEVAGE MODERNE

La modernisation de l'élevage conduit à des formes de productions animales spécialisées, en général de plus en plus intuitives et concentrées, rarement extensives. Fondées sur l'exploitation de quelques fonctions biologiques améliorées par le progrès technique, ces productions sont liées au développement de la consommation de masse des sociétés urbanisées. L'activité moderne de l'élevage repose sur un matériel animal orienté et « travaillé » génétiquement, sur le contrôle des facteurs et conditions de la production et sur une augmentation de la productivité du travail. Cela passe par une spécialisation de la production et par un raccourcissement ou une accélération des différentes phases d'élevage. L'élevage actuel, marqué par la division du travail, est de plus en plus fournisseur de matières premières pour des industries agroalimentaires mettant sur le marché des gammes de produits que l'on s'efforce de diversifier et d'améliorer en qualité (Larousse).

1.1.3.3.2 LE PASTORALISME

Le pastoralisme est un mode de vie complexe qui s'efforce de maintenir un équilibre optimal entre les pâturages, le bétail et les populations dans des milieux variables et incertains. Les groupes de pasteurs habitent généralement là où les ressources sont rares et là où les conditions climatiques extrêmes limitent les options pour une autre utilisation des terres ou pour l'adoption d'autres modes de vie. Le caractère hautement variable et imprévisible de ces environnements fait que des stratégies d'existence semblables sont pratiquées par différentes communautés pastorales dans des environnements très différents, depuis les zones arides d'Afrique jusqu'aux steppes gelées d'Europe du Nord et du Canada en passant par les plateaux froids et rigoureux d'Asie centrale (Nori et al., 2008a).

Cependant, malgré le rôle important que le pastoralisme joue dans le maintien des moyens d'existence locaux, la fourniture de services écologiques divers et sa contribution aux économies nationales et régionales dans certains des pays les plus pauvres du monde, sa capacité d'adaptation au changement est confrontée à de nombreux défis, y compris ceux qui sont posés par le changement climatique. Pour ce faire, les systèmes pastoraux sont importants pour la société mondiale. Ils assurent la subsistance de millions de personnes qui vivent dans un environnement hostile et incertain où d'autres systèmes d'utilisation des sols sont extrêmement risqués. Le bétail élevé dans les systèmes pastoraux contribue aussi de façon

significative aux économies nationales et régionales et fournit des services environnementaux importants en termes de piégeage du carbone, de prévention d'incendie et de conservation de la biodiversité (Nori et al., 2008b).

Les sociétés et les populations pastorales à travers le monde traversent des processus qui redéfinissent leurs territoires et refaçonnent leurs modèles d'utilisation des ressources. L'intégration des économies pastorales dans les marchés, l'évolution des cycles migratoires et les processus politiques d'intégration régionale et de décentralisation comportent tous des menaces et des opportunités. Le changement climatique est une autre variable mais il pourrait s'agir de « *la goutte qui fait déborder le vase* » ou au contraire de « *l'aube d'un nouveau jour* ». La vulnérabilité des pasteurs à la variabilité du climat est moins fonction de la raréfaction des ressources que le résultat de leur inaptitude croissante à répondre à de tels changements par la pratique d'un élevage mobile, par des échanges transfrontaliers, la jouissance de services sociaux adaptés à leur mode de vie et la participation aux processus pertinents de prise de décision. La marginalisation sociale, politique et économique est donc le mot clé qui explique l'inaptitude actuelle des pasteurs à faire face et à s'adapter aux changements, y compris aux changements environnementaux (Nori et al., 2008b).

Le changement du climat a aussi un impact indirect sur les systèmes d'interdépendance et d'échanges de ressources entre les systèmes pastoraux et les autres moyens d'existence. Alors que dans le passé, il y avait dans quelques régions un certain degré de spécialisation des moyens de subsistance, c'est de moins en moins le cas. Dans plusieurs régions, la distinction entre les moyens d'existence pastoraux et agricoles tend à se dissiper. Les pasteurs se tournent de plus en plus vers l'agriculture pour compenser les pertes de cheptel tandis que bon nombre d'agriculteurs investissent dans le pastoralisme en réponse à la plus grande variabilité et à l'incertitude du milieu. La fusion de ces systèmes de subsistance a affaibli les relations antérieures d'interdépendance entre ces groupes et a aiguisé la concurrence qu'ils se livrent pour accéder aux ressources naturelles. Ce processus de diversification représente une adaptation majeure, non pas exclusivement au changement climatique mais aussi aux pressions économiques et aux influences politiques (Nori et al., 2008a).

1.1.3.4 LES TYPES D'ELEVAGE

En mai 2018, selon le recensement général de l'élevage, désormais le Tchad dispose des données fiables pour mettre en place une politique adéquate en matière d'élevage pour le développement du secteur. C'est ce que montrent les principaux résultats du RGE annoncé par le Ministre de l'élevage et des productions animales au cours d'une cérémonie officielle

organisée par le Ministère à cette occasion (ONUAA, 2018). Selon le Ministre de l'Élevage « le cheptel tchadien compte 93,8 millions d'unités de bétail et 34,6 millions de têtes de volailles. L'ensemble de « bétail » représente 73% des effectifs globaux du cheptel. Il est essentiellement constitué de ruminants comme les caprins (32,5%), les ovins (28,2%), les bovins (26,5%) et les camelins (6,8%). La volaille elle, est dominée par l'élevage de poulets avec 26,6 millions de têtes, soit 77% du total des effectifs.

Pour le représentant de la FAO au Tchad Mansour N'Diaye, « ces chiffres placent le Tchad au troisième rang en Afrique en matière d'élevage et indique aussi combien il était important de procéder à ce recensement, car le chiffre de 40 millions de têtes de bétail de toutes espèces confondues, issu du recensement de 1976 est largement dépassé, caduque et donc non pertinent pour l'appréciation actuelle de la politique du secteur ». Selon Mansour N'Diaye, « le décideur national dispose désormais de chiffres d'une grande importance pour gouverner le secteur de l'élevage et faire face aux défis de l'heure ». Le représentant de la FAO a ajouté qu'avec une maîtrise de la chaîne de valeur, le secteur de l'élevage pourrait remplir sa vocation culturelle de tirer l'économie tchadienne vers le haut. Le maintien de la condition de santé est aussi important du cheptel et la mise en place d'un système national de gestion des données globales du secteur de l'élevage sont permis les défis immédiats par lesquels la FAO entend relever son engagement auprès du gouvernement dans le but de poursuivre et renforcer cet important acquis.

Il convient de rappeler qu'outre la contribution du gouvernement, la réalisation du RGE a été possible grâce au soutien financier de la Banque africaine de Développement, de l'Union Européenne et de la FAO. Les résultats du RGE ont montré que le secteur de l'élevage peut devenir le principal moteur de l'Économie Tchadienne. Sa modernisation constituerait un formidable vivier pour l'emploi rural et une source importante de diversification des activités de transformation des produits dérivés de l'élevage.

1.1.3.4.1 LES BOVINS

L'élevage des bovins et des autres types de bovidés a débuté par un long processus qui est la Domestication. De façon systématique le nom scientifique des espèces de bovine et autres bovidés exploitées actuellement sont, Bos Taurus qui caractérise tous les types de races bovines exploitées, Bos Taurus indicus qui caractérise les différentes races de zébu Bubalus ou buffle (il s'agit du buffle d'Asie ou buffle d'eau). L'élevage bovin est à la base de plusieurs produits qui justifient son exploitation par l'homme. Le lait qui représente l'un des principaux produits de cette espèce, la viande. Mais aussi d'autres produits considérés comme secondaires mais

importants selon les différents types d'élevage et surtout en fonction des pays et des hommes (éleveurs). Le fumier utilisé comme engrais mais aussi dans certaines sociétés le fumier est utilisé comme combustible (MENAA, 2021).

Les bovins, particulièrement les bœufs, sont utilisés depuis le début de la domestication comme animaux de trait. Ainsi, les bœufs ont été utilisés pour tirer des charrettes ou travailler les sols. Ils sont en effet dociles, développent une bonne puissance de travail et sont résistants à travailler. Les peaux sont considérées comme produit de l'abattage des bovins et aussi des autres types d'animaux (ovins, caprins etc..). Le cuir est défini comme étant un matériau préparé à partir de la peau d'un animal, principalement utilisé dans l'habillement et la décoration sous un grand nombre de formes. Le rôle social est important et très diversifié à travers plusieurs pays et sociétés dans le monde (MENAA, 2021).

1.1.3.4.2 LES OVINS

L'élevage ovin est parfois l'unique mode d'exploitation et la seule ressource de revenu des sahéliens. Le mouton est rustique et grégaire. Il utilise la végétation les plus pauvres de manière semblable comparé à la chèvre et valorise mieux les zones à risques pouvant se dégrader rapidement (DIOP, 2011). L'apport du fumier améliore le rendement de la productivité végétale. Après les années de sécheresses, le mouton permet aux éleveurs ayant perdu leur cheptel bovin de reconstituer leur troupeau. Le mouton occupe une place prépondérante dans la vie sociale. Il assure un statut social et une reconnaissance par leur utilisation dans les fêtes religieuses (mouton de la Tabaski), les cérémonies heureuses ou deuil.

Abattre ou offrir un mouton pour accueillir un étranger est une pratique culturelle de haute valeur dans la zone sahélienne du Tchad. L'élevage ovin assure une sécurité alimentaire des populations vulnérables. C'est un moyen de subsistance et un important facteur d'intégration sociale. Il valorise le travail familial (Boutonnet, 1992), crée de l'emploi (bergers, techniciens de l'élevage et vétérinaires) et des profits. Avec l'augmentation de la pression foncière au Tchad, la possession des petits ruminants facilite l'accès à la terre (Djalal, 2011). Les ovins occupent une place de choix dans l'économie rurale et citadine. Le mouton intervient dans le troc contre les céréales et d'autres produits de premiers nécessités au Tchad. Il constitue dans un contexte de faible monétarisation et d'insécurité, une source d'épargne des ménages et contribue à la diversité des sources possibles de revenus et de nourriture.

1.1.3.5 LES OBSTACLES LIÉS A L'ELEVAGE

L'environnement des régions sahéliennes et soudaniennes est très marqué par les rythmes saisonniers et la variabilité de la pluviométrie. En Afrique, une part importante des

communautés animales et humaines est organisée en « *systèmes mobiles* » dont la stratégie de subsistance repose sur des déplacements saisonniers (Harchies et al., 2007). Cette mobilité caractérise par exemple, des systèmes d'élevage transhumant, constituant manifestement une adaptation aux variations climatiques intra et inter annuelles dans les zones sahéliennes, soudaniennes et même soudano-guinéennes.

En positionnant le système de production à une échelle qui dépasse largement le local, les éleveurs transhumants se prémunissent contre les crises liées à l'exploitation de l'espace, aux aléas climatiques ou à l'insécurité politique et économique (Harchies et al., 2007). Les questions de gestion de l'espace dans le contexte de l'élevage transhumant se définissent dès lors dans une dimension régionale, voire transfrontalière (Harchies et al., 2007). La mobilité a aussi des désavantages dans le système de l'élevage : des risques sanitaires liés à la fréquentation des zones forestières lors de la descente vers le sud; une difficulté accrue dans la gestion de l'élevage par les services administratifs et vétérinaires ; des difficultés d'ordre social et surtout scolaire pour les familles de transhumants (Harchies et al., 2007). L'élevage transhumant a également des impacts d'ordre économique et géographique. Ainsi, l'activité des petits marchés périodiques fluctue avec les arrivées et les départs en transhumance.

L'économie rurale est fortement liée à l'élevage. Mais l'une des caractéristiques majeures de la transhumance est qu'elle implique l'accès à des grands espaces, reliés par des pistes, pour leur valorisation pastorale (Harchies et al., 2007). Cela peut s'avérer problématique dans un contexte de pression foncière. Si la densité de population en Afrique est globalement assez faible (64hab/km²), la croissance démographique y est de près de 3%. Ces changements démographiques engendrent des modifications importantes en termes d'occupation des sols, qui soulèvent à leur tour certaines questions pour l'aménagement et la gestion des zones rurales à vocation pastorale.

1.2 AUTONOMISATION

Le processus d'autonomisation comme tout autre processus est une succession d'étapes. Cela implique pour l'apprenant de passer d'une étape à l'autre. Il est soutenu par le sens que l'on donne à l'action. Le processus a quatre étapes : soumission, opposition, individualisme, coopération. Suivant ses étapes nous avons l'autonomie comme indépendance, responsabilité, autonomie comme valeur et comme processus évolutif. La première étape est une étape de découverte. C'est une période d'apprentissage ou l'apprenant n'assume pas de responsabilité, les connaissances sont insuffisantes pour prendre des décisions. C'est une relation de soumission, de dépendance. Il va essayer d'affirmer son indépendance ou chercher à rester dans

la dépendance. Le risque en restant à ce niveau est de ne pas pouvoir se responsabiliser. Si l'apprenant souhaite exister sans être complètement dépendant, il passe à l'étape suivante. La deuxième étape est une relation d'opposition. Pendant cette phase, les connaissances commencent à être suffisantes pour oser passer à l'action soi-même. L'apprenant souhaite se détacher de sa relation de soumission. C'est la contre dépendance. Cette étape est marquée par l'ambivalence : celle de vouloir se détacher de sa dépendance à autrui mais dans une certaine insécurité personnelle (Masset, 1993).

A l'étape suivante, l'individualisme apparaît. L'apprenant pense et agit par lui-même. Il le fait de manière libre. Cette étape est favorisée par les connaissances et les compétences et fait appel à l'indépendance. L'individu agit librement sans référence à quoi que ce soit ou qui que ce soit. Il marque une séparation nette d'avec la dépendance à autrui. Il a confiance en ses compétences, qui existent vraiment. Cette étape participe à la construction identitaire. Il est dangereux de toujours rester dans cette phase puisqu'elle est centrée sur soi et où peut développer le narcissisme d'où un manque d'ouverture à l'autre. La dernière étape est celle de la coopération. C'est une phase d'interdépendance. Dans cette relation l'autre est considéré comme son égal, un pair. Les compétences de chacun sont reconnues. L'autonomie peut être une motivation à travailler avec l'autre. Ce processus est en perpétuelle évolution. On passe d'un processus à un autre sans arrêt. A tout instant du processus, il est important de ne pas en oublier le sens. L'autonomie participe donc à la construction identitaire (Masset, 1993).

1.2.1 DEFINITION

Étymologiquement, l'autonomie vient de deux mots grecs « *autos* », la capacité d'un individu, d'un groupe à se donner lui-même et « *nomos* », sa propre loi. Autrement dit, l'autonomie est la capacité d'un individu à se donner lui-même sa propre loi. Le préfixe *auto* montre la voie : c'est soi, le sujet qui pense et décide. La personne autonome se gouverne soi-même « *tout en se liant aux valeurs et règles dont elle fait partie* ». L'autonomie signifie la gestion de soi, « *ce qui permet à chacun de se faire œuvrer de lui-même* ». (Connac, 2016). Autonomisation revient à accorder à autrui un droit : d'une certaine manière, rendre autonome revient à autoriser, dans le sens courant, de revêtir quelqu'un d'une autorité ou de permettre, d'habiliter, d'accorder le droit, la faculté ou encore d'accréditer (...) on rejoint ainsi la notion anglo-saxonne d'empowerment dérivé du verbe *to empower* qui signifie autoriser, habiliter, octroyer le pouvoir de... (C. Delphine & Elodie, 2003). Il s'agit d'une attribution d'un pouvoir et en parallèle, d'une aide à la définition ou à la réappropriation des règles et normes pour

l'individu autonomisé. L'individu est alors invité à trouver en lui-même de nouvelles règles dans le cadre de ses relations sociales et plus généralement de sa vie en société.

Ainsi, Durler. H parle de gouvernance de soi. « *La notion d'autonomie est étroitement liée à une vision de l'individu qui met l'accent sur la liberté de choix, la gouvernance de soi et l'épanouissement personnel* » (Connac, 2016). Ainsi donc, l'autonomie correspondrait aux capacités à pouvoir effectuer des choix, situations vectrices de socialisation.(Connac, 2016) Dans cette étude par autonomie, la capacité d'une personne à faire des choix tout en obéissant à sa propre loi, celle qu'elle se soumet pour évaluer librement au sein de son groupe d'appartenance. Cette idée s'oppose à celle de dépendance ou de contraintes subis par un individu privé de sa liberté ou qui obéit à d'autres lois que la sienne.(Connac, 2016).

Pour Masset, l'autonomie se définit autour de trois axes :

Un axe allant de la dépendance à l'indépendance. L'autonomie consiste « *à assumer ses dépendances et évoluer vers une certaine indépendance, le tout se manifestant dans des comportements de communication et de partage avec autrui : on parle alors d'interdépendance* » (Pôlet-Masset, 1993). L'autonomie relève d'un lien à autrui. Cela implique de n'être ni dépendant ni dans l'indépendance totale. L'indépendance est l'incapacité ou le non volonté de s'intégrer dans un lien de subordination. Cette perspective ne correspond pas aux exigences d'une organisation. La dépendance peut être vue comme un besoin de sécurité en ne prenant pas de responsabilité. Le deuxième axe va du respect de la loi à la liberté. Il représente la connaissance de son territoire. Cela permet d'établir des limites et des règles d'interaction et de collaboration harmonieuse. Les règles sont celles de la société, d'une organisation ou ses propres règles. A l'opposé, le rejet des règles conduit à l'individualisme, la liberté. Cet axe correspond à la connaissance des règles de fonctionnement de l'organisation. Ce qui favorise la collaboration et le positionnement dans son champ de compétence, d'action ou dans le temps. La connaissance de son champ de compétence permet l'action ou l'agir de manière responsable. L'autonomie fait appel à la notion de responsabilité. Le dernier axe est celui des zones de pouvoir respectives et propres au statut et à la fonction de chacun. Il fait appel aux marges de manœuvre, à des zones d'autonomie pouvant générer une forme de pouvoir, celui d'agir. Cet axe participe à la conscience de soi et à la responsabilité puisqu'il amène à faire des choix en tenant compte d'autrui. L'autonomie est associée à la notion de pouvoir et de responsabilité (Masset, 1993).

D'après ces trois axes, l'autonomie prend en compte la présence d'autrui, la loi ou les règles et la conscience de soi. Elle peut se présenter selon deux pôles : l'environnement (dont autrui fait partie) et soi-même. L'autonomie s'inscrit dans un système de dépendances

interactives. Elle suppose une adaptation permanente de l'individu. Il est nécessaire de se situer pour déterminer son degré d'autonomie puisque chaque axe est scindé en deux parties opposées allant de la marge de manœuvre dans un contexte donné à la contrainte. L'autonomie sur les trois axes est sa propre capacité à déterminer des règles de conduite en fonction de l'environnement, en vue d'une finalité connue et voulue.

Morin définit l'autonomie comme « *une capacité à agir avec réflexion et en pleine connaissance des enjeux personnels et sociaux des actions* » (cité par Francis Danvers, 2003, p. 72). Cela suppose de faire des choix, se situer, se donner des règles. Il est donc indispensable de se connaître et de se prendre en charge. Cette définition correspond à l'autonomie professionnelle. Elle fait appel à la compétence, à la connaissance du cadre de règles et à la capacité de faire des choix. Les choix seront différents en fonction de son niveau de compétences. Connaître le cadre de règles permet d'agir dans son champ de compétence et de prendre ses responsabilités. Se donner des règles c'est déterminer les valeurs personnelles et professionnelles qui vont guider dans l'évaluation des risques de ses choix. Elle permet d'agir sur la motivation et permet ainsi de faire des choix. « *L'autonomie repose sur la capacité de la personne à faire des choix, à assimiler ses propres décisions, à se sentir responsable de ses actes, à savoir se positionner par rapport à l'ordre social, à être cohérent avec ses valeurs, à repérer les règles et lois qu'elle respecte et cela en étant conscient du pourquoi elle les respecte* » (Célestin, 2015).

1.2.2 AUTONOMIE : DE LA DEPENDANCE A L'INDEPENDANCE

L'autonomie est le résultat d'un processus d'évolution qui suppose une prise de conscience de soi et de son positionnement. C'est trouver des solutions entre dépendance et indépendance. Acquérir ce qui est nécessaire pour se structurer et accéder à son identité. L'autonomie se vit dans une relation d'interdépendance avec l'environnement. Elle permet d'accéder au libre choix, à la capacité de se positionner en restant en accord avec des règles et des valeurs établies. Elle fait appel à la responsabilisation et à la construction de l'identité professionnelle. Elle donne la confiance dans sa capacité d'agir. Suivant son degré d'autonomie, il est possible de satisfaire ses besoins et de se développer. Elle donne le pouvoir de répondre à ces besoins et participe à la réalisation de soi. Cette réalisation de soi est un niveau de la pyramide des besoins de Maslow. Cette théorie élaborée par Maslow définit une hiérarchisation des besoins chez l'individu : besoins physiologiques, de sécurités, liées à l'appartenance et à l'amour, lié à l'estime de soi et à la réalisation de soi. Si tous ces besoins sont satisfaits il y aura motivation.

Pour être libre et autonome, l'homme doit combattre l'attrait exercé par les puissances de l'affectivité et se soumettre volontairement aux préceptes de la raison. Le « *connais-toi toi-même* » socratique demeure à cet égard le plus bel exemple d'invite à l'autonomie (Philo, 2015). Se connaître, savoir ce qui nous enchaîne, conditionnent l'accès au bienfaire et au bien-penser. L'homme apparaît comme l'auteur de sa plus grande autonomie mais aussi comme sa plus grande entrave. D'un point de vue psychosociologique, l'autonomie est l'axe qui permet le développement de l'être humain, actualisation de soi ou réalisation de soi. Elle consiste à « *assumer ses dépendances et évoluer vers une certaine indépendance, le tout se manifestant dans des comportements de communication et de partage avec autrui : on parle alors d'interdépendance.* ». Cette illustration permet de comprendre que l'autonomie est alimentée par les dépendances de l'être humain à l'égard du milieu extérieur. Cette dynamique pose le sujet comme un individu capable de stratégies, apte à utiliser les déterminismes et les aléas (Philo, 2015).

Pour atteindre son objectif, l'individu va, grâce au développement de son intelligence créatrice, utiliser les contraintes et les incertitudes comme des éléments nutritifs de son autonomie, il les assimile, les utilise et les modifie. Progressivement, son autonomie se construit donc au travers et par les dépendances auxquelles il est soumis, en raison de sa capacité à prendre une distance dans l'espace, le temps, et les significations par rapport aux situations vécues. L'homme est appréhendé non seulement comme une individualité pensante mais aussi comme un être social. Son comportement obéit aux lois qu'il s'est donné lui-même ou aux lois dont il a compris et accepté la valeur. De ce fait, son autonomie est fondée sur les règles qu'il s'impose à lui-même. Ainsi, la liberté du sujet va se développer grâce à l'élargissement et la multiplication de ses conditions d'interventions, ses choix et ses décisions qui vont nécessiter d'accroître les possibilités d'observation, d'information et de connaissances. L'autonomie est relative, toute en nuances, elle impose une réflexion fluide et elle s'accroît quand on la partage (Masset, 1993).

En dépit de tout ce qui précède, l'élaboration de l'autonomie s'appuie sur la responsabilité et la conscience de soi. La rencontre avec autrui oblige chacun à prendre conscience de son pouvoir, de sa force ou de sa faiblesse. La nécessité de partager le pouvoir amène à faire des choix, à s'engager en tenant compte de l'autre. Dans le contexte de cette recherche sur l'autonomie de personnes, expliciter la notion présuppose de reconnaître le sujet tel un individu, de l'investir d'une responsabilité morale et sociale.

1.2.3 AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

Fréquemment utilisée, la notion d'autonomie mérite une caractéristique fine, en particulier lorsqu'elle est attachée à la pratique d'un plan de travail. Gasparini a notamment pu montrer toute la polysémie employée par les enseignants à son sujet, variant selon les configurations pédagogiques convoquées : « *il n'est pas autonome, il faut toujours être derrière lui pour qu'il se mette au travail* », « *c'est un apprenant qui est assez autonome, il ne pose pas de problème de discipline* » (Connac, 2016). En effet, les travaux de Herzberg (1978) montrent qu'un travail plus autonome (notamment grâce à l'enrichissement et à l'élargissement des tâches) est source de motivation car cela permet aux personnes ressources de retrouver leur identité au travail et leur donne une plus grande satisfaction en prenant une part plus importante à la réalisation d'un travail moins parcellisé (Andoulsi, 2008). D'autres affirment dans ce sens que l'autonomie dans le travail engendre une forte responsabilisation mais aussi une plus forte motivation. L'autonomie, la responsabilisation, peuvent donc être des éléments de motivation, de développement et de réalisation de soi dans l'entreprise.

Car, effectivement, l'étude des motivations conclut à la nécessité de redonner de l'autonomie aux acteurs même si cela n'est pas principalement fait pour leur bien-être mais pour qu'ils produisent plus et mieux. En effet, pour Christophe Everaere, l'autonomie n'a pas uniquement une dimension individuelle ou collective, elle est une condition nécessaire à l'efficacité des entreprises sous contrainte de flexibilité (Andoulsi, 2008). Et, pour que l'autonomie des personnes induite par cette nouvelle organisation ne conduise pas à l'anarchie et que le travail soit collectivement cohérent, il faut faire appel à d'autres ressorts que la simple obéissance : susciter l'implication personnelle de chaque individu vers un but commun (un projet).

Dans la sphère éducative, deux approches de l'autonomie se complètent : ainsi, la première concerne l'apprentissage : est autonome, un apprenant qui est capable de prendre le contrôle de ce qu'il apprend. Cela correspond au sentiment de réinvestir par soi-même ce que l'on est construit. Il s'agit d'une autonomie de volonté. La seconde acception reconnaît l'autonomie d'un individu lorsqu'il se manifeste comme un sujet capable de subvenir à ses besoins, c'est-à-dire qu'il investit un certain nombre d'espaces de liberté pour y prendre des initiatives personnelles. (Connac, 2016). Lorsqu'il est autonome, l'individu n'est plus un subordonné. Il s'engage à construire sa vie dans l'action et l'apprentissage.

De la même manière qu'avec l'autonomie, la notion de responsabilité est à lier au rapport, aux savoirs des personnes. Bernard Charlot (2001) définit le rapport au savoir comme

l'ensemble organisé de relations qu'un sujet humain entretient avec tout ce qui relève de l'« *apprendre* » et du « *savoir* » (Connac, 2016). Il propose aussi une autre définition, plus intuitive, décrivant le rapport au savoir comme l'ensemble des relations qu'un sujet entretient avec un objet tel que : un « *contenu de pensée* », une activité, une personne, une relation interpersonnelle, un lieu, une situation, une occasion, une obligation. Il s'agit également d'un rapport au langage, d'un rapport à l'activité dans le monde et sur le monde, mais aussi d'un rapport aux autres et à soi-même. C'est pour cela que le concept de responsabilité mérite lui aussi d'être caractérisé. Il est dans cette étude, conçu comme l'action de rendre quelqu'un responsable ou de donner à quelqu'un le sens des responsabilités. La responsabilisation fait ici référence à un choix qui mène à l'action (Simon, 1993), l'intention étant de trouver un équilibre entre un déni de responsabilité et une responsabilité trop lourde à assumer. (Connac, 2016).

Dans la même logique, Paturet. J. B donne sens à ce concept de responsabilité : pour lui, la responsabilité est le fait de répondre totalement de ses actes et de les assumer ; (Paturet, 1995, p. 101). Elle se propose comme éthique de l'engagement (pour l'avenir), éthique de la singularité (reconnaissance de ce qui échappe à toute maîtrise) et éthique du don (envisage sa propre fin). Est reconnu comme responsable quelqu'un qui réfléchit, qui a la charge d'une fonction ou qui accepte de subir la conséquence de ses actes, accepte d'en répondre. Cette acceptation consiste à s'obliger de réparer le dommage causé, de réparer une faute, de remplir un devoir ou une obligation. Si être capable d'effectuer des choix selon sa propre loi correspond à l'autonomie, le fait de les assumer caractérise la responsabilité. La responsabilité se retrouve ici la notion de prise en charge selon Tronto, 2009. Les pratiques éducatives sont fondées sur cette notion de responsabilité (Sauvé, 2000).

1.2.4 AUTONOMIE COMME VALEUR SOCIALE

L'appréhension de la notion d'autonomie en sciences sociales et éducatives est complexe. L'opinion commune oscille entre l'évidente nécessité de cette valeur sociale qu'est l'autonomie et la difficulté manifeste à la faire sienne, à la mettre en œuvre. Ainsi, en ce siècle d'absolutisme, comme en atteste Reinhardt, l'autonomie de l'individu est dépourvue de sens et de reconnaissance publics ; pour raison d'état, le monde des conventions personnelles, de la conscience individuelle et de la morale est mis à l'écart et ne jouit d'aucune légitimité.

Tout d'abord, cette notion est étroitement liée à l'idée d'individu ; sa progression dans la société a été influencée par l'évolution de l'individualisme. Par ailleurs, l'autonomie a été envisagée dans de multiples disciplines, ce qui concourt à sa polysémie. Au sein du travail social, les notions d'autonomie et d'autonomie sociale font l'objet de représentations sociales.

Dupuy (1978), souligne que l'autonomie est avant tout une valeur dans notre société. Au même titre que l'honnêteté, le courage, par exemple, l'autonomie est une qualité pour celui qui en est qualifié. Or, on sait depuis Rokeach (1960), à quel point les valeurs structurent les formes de pensée et les idéologies dominantes dans une société (C. Delphine & Elodie, 2003). Il semble bien que l'autonomie soit une valeur partagée par l'ensemble des sociétés, lorsqu'elle est appliquée à des individus adultes. Les adultes qualifiés de non autonomes ou peu autonomes sont marginalisés, et jugés incomplets ou malheureux.

La notion d'autonomie des personnes recouvre ainsi toute son altérité dans une réalité contextuelle reconstituée. Cette notion d'autonomie et notamment celle d'autonomie des personnes repose ainsi sur des fondements sociaux et politiques marqués ; l'autonomie sociale ou des personnes définit essentiellement par l'espace et l'importance sociale qu'une société donnée lui reconnaît. Le siècle des Lumières a dilaté le fort intérieur privé de l'individu jusqu'à en faire un espace public, lui conférant dès lors une autonomie sociale particulière.

1.2.5 AUTONOMIE : UN PROCESSUS EVOLUTIF

Un autre point de vue consiste à considérer l'autonomie essentiellement comme un processus continu. Il implique l'existence d'une relation entre une personne, un groupe ou une organisation, détentrice de pouvoir ou de connaissance des règles et une personne ou un groupe dénué de ce pouvoir ou de cette connaissance mais qui souhaite se l'approprier. En cela, rendre autonome, renvoie à une forme de tutorat, une forme d'initiation, d'acculturation. Deux dimensions complémentaires apparaissent. D'une part, l'autonomie comme processus d'intégration de règles et d'autre part, un processus d'attribution de pouvoir. Dans le champ de l'éducation, de la formation ou du social, il est fréquent de trouver associée l'idée d'autonomie avec celle d'intégration de règles, de normes sociales, ou de normes de conduites (C. Delphine & Elodie, 2003). Le développement de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent ou encore de l'adulte correspondrait alors à une forme de socialisation. L'idée prédominante est que l'individu ne devient autonome qu'en s'appropriant des normes, des règles. Dans le domaine éducatif, deux conceptions apparaissent chez les éducateurs :

- ✓ Une conception émancipatrice : l'autonomie peut être atteinte par une recherche de libération de l'adolescent, en favorisant sa spontanéité, en développant ses capacités créatrices.
- ✓ Une conception confobénéficiaire: pour d'autres, l'individu autonome est celui qui a bien intégré les règles qui apprend seul les contenus proposés.

1.2.6 AUTONOMIE ET JUGEMENT PROFESSIONNEL

L'autonomie est un terme qui est souvent retrouvé particulièrement et fréquemment du domaine professionnel dans quatre champs : le champ du travail, le champ du social, de l'éducation et le secteur thérapeutique. On a constaté que les usages de la notion étaient similaires dans les secteurs socio-éducatifs et thérapeutiques car les individus sont encadrés enfin de devenir plus autonomes concernant plusieurs sphères de leur vie quotidienne. Dans le champ du travail, le développement de l'autonomie correspond à une nouvelle forme d'organisation du travail (C. U. I. É. D. Delphine, 2003).

De nombreux dispositifs ont été mis en place depuis les 20 dernières années visant à rendre les individus plus autonomes. Les difficultés économiques qui ont démarré dans les années 70 et qui se sont prolongées ensuite sous de multiples formes jusqu'aujourd'hui ont conduit les pouvoirs publics et les décideurs à rechercher une plus grande mobilisation des individus et une sollicitation accrue de leurs capacités d'adaptation. Concernant les individus les plus en difficultés, soit au chômage, soit dotés de qualifications obsolètes ou insuffisantes, des dispositifs de formation ou de socialisation ont été mis en place visant à les conduire à prendre en charge leurs difficultés et les aider à les surmonter. Ainsi a-t-on observé le développement de dispositifs visant à favoriser l'autonomie de la personne.

Cependant, cette demande formulée aux acteurs de l'accompagnement socioéducatif apparaît très difficile à mettre en œuvre car elle correspond à l'expression jugée souvent paradoxale. « *Soyez autonome* » apparaît en effet comme un véritable double lien : les personnes sont invitées à se débarrasser des liens de dépendance pouvant constituer une entrave à leur autonomie. Pourtant comme pour l'injonction paradoxale, ces appels à l'action peuvent rendre à leur tour dépendant et limiter l'autonomie. De même, dans le secteur éducatif, la notion d'autonomie est source d'ambiguïté (Méard & Bertone, 1998). En effet, l'action d'éduquer implique l'influence volontaire sur une personne donc sa dépendance. L'influence de l'éducateur vise à rendre la personne autonome. Il apparaît que les dispositifs mis en place dans le champ du travail comme dans le champ socioéducatif sont peu satisfaisants et aboutissent à des effets qui peuvent être inversés à ceux recherchés. On peut donc penser qu'il est vain de vouloir l'autonomie pour autrui : l'autonomie s'acquiert avant tout grâce à la volonté de l'individu lui-même qui cherche une plus grande souplesse dans ses relations avec son environnement. Les chemins pour y parvenir sont probablement très divers et toute prescription d'action ou de trajectoire à suivre, nécessairement contradictoire avec la finalité souhaitée.

L'équilibre psychologique est très souvent cité comme une condition importante de l'accès à l'autonomie. Il est entendu ici au sens large, et comprend la santé mentale, mais également l'insertion dans un réseau relationnel. Enfin, il a trait également à la manifestation d'un désir de voir sa situation s'améliorer. Si la perte d'autonomie débute souvent par un événement particulièrement difficile à supporter par la personne, sur le plan psychologique, il donne lieu ensuite à un ensemble de difficultés qui se produisent en cascade. La perte d'autonomie apparaît alors comme un processus, ou un cercle vicieux sur lequel les personnes n'ont pas de pouvoir de contrôle. Une seconde manière de considérer le développement de l'autonomie consiste à envisager le problème d'un point de vue global. L'autonomie est alors conçue comme un comportement général de la personne, et il s'agit, afin de l'aider à résoudre ses problèmes, de commencer par la rendre autonome. Dans cette acception, les intervenants considèrent que toutes les actions du travail social concourent à la prise d'autonomie, pourvu qu'elles comprennent une dimension de prise en charge globale de la personne. Il faut noter que, dans cette vision des choses, l'acquisition de l'autonomie dépendra essentiellement de la réaction personnelle à l'action, plus qu'au contenu de celle-ci. L'important est alors, plus que le type d'action, les techniques employées (Méard & Bertone, 1998).

Pour rendre autonome une personne, le sujet doit être orienté, l'orientation consiste à prendre en compte les demandes de la personne, à les comprendre, et à leur permettre de réaliser les souhaits en guidant l'action dans une direction qui semble à la fois conforme à ces demandes, aux possibilités de la personne dans l'environnement qui est le sien, et aux règles établies. L'orientation peut être plus ou moins directive, elle peut consister à proposer une sélection de solutions parmi lesquelles le bénéficiaire fait son choix. L'autonomie régit également dans l'accompagnement qui est différent du paternalisme ou du contrôle social ; il s'agit d'être à côté plutôt que derrière (ce qui est du suivi) ou au-dessus (ce qui est du paternalisme). Il s'agit de respecter les gens, de créer une relation de confiance, fondée sur la réciprocité, sur un engagement réciproque. L'objectif est que les personnes accompagnées ne se contentent pas d'avoir quelqu'un qui fait les actes pour eux, mais, peu à peu, prennent confiance et soient capables de faire sans le travailleur social ce qu'ils ont fait avec lui.

Les fonctions de l'accompagnement social sont d'aider à comprendre les codes et les repères sociaux, réaliser une médiation avec les institutions, faire valoir les droits des personnes, mobiliser l'environnement pour rendre la personne acteur de sa vie. Il faut aider les personnes à trouver leur voie, accompagner est : « *desserrer le réseau de contraintes et de pressions de toutes sortes qui s'abattent sur les personnes en difficulté pour leur redonner un espace dans lequel peuvent s'exprimer des choix personnels* ». L'accompagnement induit une certaine

égalité entre le travailleur social et le bénéficiaire de l'action, il induit la participation de l'allocataire à l'action.

En guise de cette partie, la notion d'autonomie repose sur quatre angles qui ne sont entre autres l'autonomie comme responsabilité, valeur, processus continu et jugement professionnel. L'intérêt du monde scientifique pour cette notion semble par la suite avoir diminué, puisqu'on ne trouve plus trace de centre dont les travaux sont explicitement axés sur l'autonomie. Aujourd'hui, néanmoins, cette notion semble connaître un renouveau. Cette montée en charge est liée de notre point de vue, à la recherche de réponses dans les ressources intimes des individus face au développement de l'incertitude dans les organisations, à la difficulté de plus en plus grande à prévoir l'évolution des milieux de vie. Les réponses standards, les procédures types ne sont plus adaptées à la complexification continue des différents niveaux de la société. L'individu doit donc faire preuve de plus grande plasticité et souplesse et trouver en lui-même de nouvelles réponses à ses problèmes. La notion d'autonomie apparaît donc en filigrane de nombreux dispositifs de formation et d'insertion.

1.3 CONSTAT THEORIQUE

La théorie de l'autonomie de Masset peut être comprise de la manière dont il décrit l'autonomie comme un axe allant de la dépendance à l'indépendance, du respect de la loi à liberté et comme zones des pouvoirs respectifs. Partant de ces trois axes, pour définir l'autonomie, on évoque plus facilement ce qui n'est pas aux yeux de tout le monde : « *l'autonomie n'est ni individualisme, ni l'indépendance, ni la dépendance. L'autonomie n'est ni le désordre, ni la liberté, ni la contrainte. L'autonomie n'est ni l'indifférence, ni le pouvoir absolu, ni l'absence d'identité* » (Masset, 1993). Ainsi, représentée selon ces trois axes par rapport auxquels il est nécessaire de se situer, nous pouvons identifier l'autonomie comme relevant du lien à autrui, du territoire à gérer et de la répartition des pouvoirs de chacun. Pour ce faire, être autonome implique une relation indépendante à autrui : ni dépendance, ni indépendance totale (premier axe). La connaissance du territoire temporel et spatial (deuxième axe) permet à chacun d'établir les limites et les règles d'interactions et de collaborations harmonieuses. En fin, il sera nécessaire de spécifier les zones de pouvoirs respectifs aux statuts et à la fonction de chacun (troisième axe). Aujourd'hui, même si l'individu est toujours promu inter pares, des réflexions s'élaborent pour réfléchir sur le sens du lien et du rapport à l'autre.

A l'instar de la préoccupation et des réflexions concernant les aidants familiaux et sociaux, la représentation de l'autonomie de chacun et chacune est modifiée. L'autonomie s'impose depuis quelques années comme une valeur, une compétence incontournable attendue

pour prétendre à l'intégration sociale et pour la socialisation. Pour reprendre le titre de Corine Peluchons(2009) « *l'autonomie brisée* » n'est pas pour autant la fin de l'être autonome. D'ores et déjà de comprendre que « *l'invention de l'autonomie est contemporaine et synonyme d'un déplacement des sources de la valeur, des normes et du sens, d'une autorité ou réalité extérieure vers le sujet (la raison universelle) ou les individus (la capacité de choisir)* »(Grondin et Pichon, 2013). A l'instar de Locke et Mill, chefs de file de la philosophie du sujet, la singularité de l'individu est valorisée comme finalité et d'elle-même est légitime : « *la reconnaissance de la capacité à s'autogouverner détermine le droit pour chacun à un espace à l'intérieur duquel le pouvoir collectif n'est pas autorisé à pénétrer et où l'individu est son propre maître. Doté de la raison, l'homme peut s'autodéterminer* » (Grondin et Pichon, 2013).

Par ailleurs, l'autonomie des éleveurs et agriculteurs réside dans le bien-être social. Ce qui sous-tend d'être autonome, c'est d'avoir de logement pour soi et sa famille, de la santé mentale et corporelle. L'autonomie permet de prendre ses responsabilités, de sortir de la vie de dépendance afin d'être soi-même sa propre fin, tout en étant en harmonie avec son prochain, en connaissant ses territoires et ses limites. L'autonomie est donc le pouvoir de générer et décrire le statut professionnel de tout un chacun. Eu égard de tout ce qui précède, la théorie de Masset sur la notion de l'autonomie nous a permis d'interagir en tenant compte du limite de nos territoires. Car, être autonome ne veut pas dire tut permis, ni l'absence totale d'une contrainte. Mais, l'autonomie est orientée vers autrui. C'est pourquoi le psychologue Belge Masset affirme que ce n'est ni l'individualisme, ni la dépendance. Croire que ce serai alors le désordre, la liberté ou encore la contrainte seraient également faux selon lui(Pôlet-Masset, 1993). De même, autonomie n'est pas le pouvoir absolu, ni l'absence d'identité. Etre autonome c'est accepter la responsabilité, manifester un degré d'assurance suffisant dans son rôle que ce soit professionnel ou sociétal. De même, être capable de dépasser la confrontation au groupe.



CHAPITRE 2 : ÉTAYAGE SOCIAL

Élaborer en premier lieu par G r me Bruner (1983), l' tayage est une strat gie qui vise le d veloppement de comp tences et l'autonomie des apprenants. Il prend la forme d'un accompagnement de l'apprenant novice par une personne experte, afin de faciliter l'acquisition d'habilet s, par le morcellement d'une activit  de formation en petites t ches adapt es. Le soutien ainsi octroy  doit ensuite se voir graduellement retir , de fa on   ce que l'individu form  int riorise les apprentissages et soit en mesure de performer sans aide.

L' tayage peut prendre diverses formes, par laquelle l'accompagnant invite l'individu form    s'impliquer activement dans son apprentissage ; il s'agit cons quemment d'un processus collaboratif et dynamique. Cette strat gie peut  tre utilis e aupr s d'apprenants de tous les groupes d' ges, puisqu'elle prend en consid ration le niveau de d part des personnes form es et s'adapte sur mesure. Par son approche de guidage d monstratif et mobilisant, l' tayage renforce l'engagement de l'apprenant en vers la t che   accomplir et aide   maintenir sa motivation tout au long de la formation. L' tayage permet d'atteindre seul tout objectif dont  chappe l'individu au cours de son d veloppement. Il peut s'agir de r aliser un travail, d'effectuer un exercice ou de mener   bien son projet. Pour ce faire, l' tayage peut prendre sens   travers plusieurs d finitions (Bruner, 1983).

1.1 DEFINITION

La notion d' tayage vient de Freud d'abord. Chez Laplanche, J. et Pontalis, J-B. (1990, pp.148, 150), on trouve : *« Terme introduit par Freud pour d signer la relation primitive des pulsions sexuelles aux pulsions d'autoconservation : les pulsions sexuelles, qui ne deviennent ind pendantes que secondairement, s' tayent sur les fonctions vitales qui leur fournissent une source organique, une direction et un objet. En cons quence, on parlera aussi d' tayage pour d signer le fait que le sujet s'appuie sur l'objet des pulsions d'autoconservation dans son choix d'un objet d'amour: c'est l  ce que Freud a appel  le type de choix d'objet par  tayage »* (Sajus, 2016). Dans « les Trois essais sur la th orie de la sexualit  » Freud (1905), explique comment les pulsions sexuelles sont li es   certaines pulsions vitales qui leur servent de support [...](Quinodoz, 2004). Le sujet  lira certains objets d'amour en r f rence m tonymique aux personnes qui ont originellement fourni les premiers objets de satisfaction des fonctions d'autoconservation (Vial, 2007). Les pulsions sexuelles s' tayent d'abord sur la satisfaction des pulsions du Moi dont elles ne se rendent ind pendantes que plus tard ; mais cet  tayage continue   se r v ler dans le fait que les personnes qui ont affaire avec l'alimentation, les soins, la protection de l'enfant deviennent les premiers objets sexuels (p.93).

L'étayage constitue un processus de construction dynamique dans lequel l'accompagnant soutient l'apprenant dans sa zone de développement proximal, de manière appropriée, pour faire en sorte que ce dernier puisse augmenter ses compétences dans une situation donnée et c'est dans une perspective d'autonomie.(G. L. Galipeau, 2018). Lors du processus d'étayage, l'éducateur ou l'accompagnant ajuste ses interventions en fonction des actions et des réactions. Selon Flear et Richardson, 2004, cités dans Deshaies, 2012, l'apprentissage est un processus actif et dynamique du changement de la participation et pas seulement l'arrivée à un point déterminé. L'étayage est donc une intervention didactique qui est mise en place intentionnellement par l'enseignant. Cette intervention est programmée dans le but de faire réaliser une tâche par l'apprenant. Elle dirige l'enfant vers la réussite de la tâche grâce à la mise en place de petites étapes compréhensibles. Pour l'apprenant, l'étayage peut être un moyen de remédier à des insuffisances, de combler des manques ou de préparer des maladresses (Bruner, 1983).

Selon Vallet (2012), l'étayage joue un rôle dans l'apprentissage du langage dans lequel l'échange avec l'adulte (ou l'enseignant) est particulièrement important. Par ses questions et ses corrections, l'adulte peut étayer le discours de l'enfant. C'est aussi l'étayage qui fait en sorte que les univers de l'adulte et de l'enfant se rejoignent. C'est grâce à l'étayage par l'adulte que l'enfant apprend à entrer dans les jeux de langage : *« c'est la culture qui force l'homme à maîtriser le langage et le langage sert de support pour transmettre la culture à l'enfant »*. La stratégie d'étayage est adaptée à tous les niveaux d'apprenants puisqu'elle se passe dans la zone de développement proximal de l'apprenant et que, dans l'approche vygotkienne, le processus d'étayage doit toujours tenir compte du point de départ de l'apprenant. Il n'y a pas de préalable requis pour les apprenants, l'étayage est fait sur mesure, selon les besoins de l'apprenant. L'apprenant par contre doit vouloir apprendre, puisque c'est lui qui doit faire durant l'étayage, il est actif. La stratégie s'adapte au niveau d'expertise des apprenants. L'étayage constitue un processus de construction dynamique (Galipeau et al., 2018).

Dans un processus d'étayage, l'accompagnement est réalisé par un expert qui pourrait aussi être un enfant ou un apprenant. D'après Grandaty, dans un contexte scolaire, l'étayage recouvre toutes les manières dont l'enseignant accorde ses interventions aux capacités des apprenants.(Grandaty & Dupont, 2008). La stratégie d'étayage peut être réalisée un à un, avec l'apprenant ou en groupes. Selon Deshaies (2012), pour optimiser les interventions d'étayage en milieu éducatif, l'éducateur devrait inscrire ces interventions dans une démarche professionnelle. Cette démarche amène l'éducateur à poser un regard réfléchi sur

l'accompagnement qu'il offre à l'enfant. Une telle démarche comporte les étapes suivantes : observer l'enfant (ou l'apprenant) dans son développement actuel et en devenir, analyser et interpréter les observations, planifier à partir des observations, intervenir dans la zone proximale de développement et faire un retour sur la démarche.

L'étayage est donc une nécessité pour l'élaboration de la construction cognitive et psychique du sujet, bien avant d'être un projet sur l'autre : l'institution provoque, permet et puis répond et organise : « *Sans doute, l'imaginaire est-il convoqué et réglé par les articulations fonctionnelles et symboliques de l'institution. Le Maître et bon élève etc., sont d'abord des statuts et des rôles inscrits dans un réseau symbolique socio historiquement défini* »(Michel, 2006). On dira qu'une demande d'étayage est inscrite dans la relation humaine, dans la relation professionnelle et particulièrement dans la relation éducative. L'accompagnement est un étayage aux autres.

La seconde source de cette notion d'étayage est dans les théories de l'apprentissage, chez Bruner (1983) en lien avec le concept de « *zone proximale de développement* »(Venet et al., 2015). Bruner avance que la « *médiation sociale* » lors des conduites d'apprentissage consiste à étayer l'apprenti en le rendant capable de résoudre une difficulté, de mener à bien une tâche, d'atteindre un objectif : « *L'intervention d'un tuteur [...] la plupart du temps, [...] comprend une sorte de processus d'étayage qui rend l'enfant ou le novice capable de résoudre un problème, de mener à bien une tâche, ou d'atteindre un but qui auraient été, sans cette assistance, au-delà de ses possibilités. Ce soutien consiste essentiellement pour l'adulte à « prendre en mains » ceux des éléments de la tâche qui excèdent initialement les capacités du débutant, lui permettant de concentrer ses efforts sur les seuls éléments qui demeurent dans son domaine de compétence et de les mener à terme*» (Bruner, 2015).

1.2 LE POINT DE VUE DE LEV VYGOTSKY (1978 ; 1985)

Le concept d'étayage est lié à celui de (zone proximale de développement), qui provient des travaux de Vygotsky. La zone proximale de développement est définie comme étant « l'écart entre le niveau actuel de développement déterminé dans la résolution indépendante de problème et le niveau de développement potentiel déterminé dans la résolution de problème sous la guidance d'un adulte ou en collaboration avec des pairs plus aptes »(Deshaies, 2004). Vygotsky (1978) donne clairement à l'enseignant un rôle fondamental de guide, d'assistant, de modélisateur de l'apprentissage et pas seulement celui d'aménageur de situations où évolueraient les apprenants. La nature sociale et culturelle du développement

entraîne une redéfinition des relations entre développement et apprentissage qui passe par l'introduction d'un concept scientifique nouveau : la zone proximale de développement. Pour comprendre le rapport entre développement et possibilité d'apprentissage, Vygotsky propose de distinguer deux niveaux de développement : le niveau de développement présent ou actuel (évalué par ce que l'enfant est capable de faire seul) et le niveau de développement potentiel ou proximal (évalué par ce que l'enfant est capable de faire avec l'aide d'un adulte ou d'un pair plus expérimenté).

Les instruments psychologiques ne sont pas organiques ou individuels mais sociaux. Ils résultent des expériences et des générations précédentes et sont socialement élaborés car c'est au travers de l'interaction sociale que la conduite instrumentale devient significative. Pour Vygotsky (1985, p.237), le développement cognitif est une transformation qualitative des fonctions psychiques supérieures se caractérisant par « *l'intellectualisation et la maîtrise, c'est-à-dire la prise de conscience et l'intervention de la volonté* ». L'intériorisation des médiateurs instrumentaux, à l'origine externes, marque le passage d'une régulation externe à une régulation interne. Dans cette perspective, l'apprentissage apparaît donc comme un constituant essentiel du développement, il en est la condition préalable : l'apprentissage donne donc naissance, réveille et anime chez l'enfant toute une série de développements internes qui, à un moment donné, ne lui sont accessibles que dans le cadre de la communication avec l'adulte et la collaboration avec les camarades, mais qui une fois intériorisés, deviendront une conquête propre de l'enfant.

Le trait fondamental de l'apprentissage consiste en la formation d'une zone proximale de développement (Vygotsky, 1985). Pour que l'interaction soit productive, il faut que la formation de la pensée qui se fait en contexte tienne compte de l'origine des apprenants. Il est essentiel que les deux systèmes cognitifs (adulte et apprenant) en présence disposent d'une surface de recouvrement suffisante. Il faut que l'adulte utilise un langage adapté à l'enfant, qu'il tienne compte de prérequis maîtrisés par lui-même, qu'il vérifie les représentations qu'il met en œuvre, et il convient également que l'interaction prenne place dans le cadre d'un échange centré sur la coopération à l'occasion d'une activité commune dans laquelle s'engage l'apprenant et l'adulte. Cet engagement doit se faire dans un contexte qui conduise à une participation active de chacun à la résolution conjointe de la tâche de sorte que ce qui a pu être réalisé dans cette activité conjointe soit internalisé par l'apprenant.

Vygotsky (1985) s'intéresse aux interactions sociales. L'enfant est pour lui, « un être social ». Entre l'individu et la société, il existe une relation de réciprocité. Les influences

sociales, culturelles, historiques et contextuelles sont à prendre en compte dans son développement linguistique et cognitif. Sa théorie repose sur deux principes fondamentaux. D'une part, l'origine sociale du langage et d'autre part l'antériorité de celui-ci et son influence sur l'activité cognitive. Autrement dit, les interactions sociales qui ne sont possibles que grâce à la sociabilité primaire de l'enfant, jouent un rôle constructif dans son développement. Ce lien entre la pensée et le langage, constitue la base des travaux de Vygotsky. (cf. *Pensée et langage*, Paris, Editions sociales, 1985.) Le développement cognitif est concomitant aux développements langagiers, social et physique.

Ainsi, l'histoire, la culture et le social contribuent tous aux acquisitions des compétences de l'individu qui s'inscrit dans une relation de « *collaboration* » avec autrui. D'où l'importance du concept de « *médiation* » dans son approche. Les apprentissages découlent de la culture environnante. Il s'agit d'une construction sociale des fonctions cognitives. Un processus qui se déroule, non pas en interne, mais qui va du social vers l'individuel. L'acquisition du langage passe par trois phases du développement. D'abord, le langage égocentrique (l'enfant se parle à lui-même sans intention de communiquer), ensuite le langage social (l'intention de communiquer est formalisée) et enfin le langage interne qui matérialise un détachement du contexte extérieur pour plus d'abstraction et de maîtrise de sa conduite (utilisation de ses propres ressources intellectuelles).

Pour Vygotsky, l'interaction ne se limite pas à un « *simple déclencheur des processus cognitifs* » (Mondada et Pekarek, 2000, p.149), mais constitue « *un facteur qui structure la forme et le contenu du développement cognitif aussi bien que langagier* » (Ibid). Dans *Pensée et langage* ([1933] 1997), Vygotsky met en évidence l'importance fondamentale de la collaboration d'un expert ou d'un pair plus compétent dans le développement de l'enfant : l'élément central pour toute la psychologie de l'apprentissage est la possibilité de s'élever dans la collaboration avec quelqu'un à un niveau intellectuel supérieur, la possibilité de passer, à l'aide de l'imitation, de ce que l'enfant sait faire à ce qu'il ne sait pas faire, Vygotsky ([1933], 1997 : p.355). Grâce à ce soutien, l'enfant aboutit à une meilleure performance que lorsqu'il réalise ce travail en autonomie (Vygotsky, [1933] 1997 : p.353). Cependant, pour que l'assistance fournie par le locuteur compétent soit efficace, plusieurs conditions doivent être réunies. L'étayage ne sera fructueux que s'il est adapté au niveau de compétence de l'enfant, c'est-à-dire à la « *zone prochaine de développement* » (Vygotsky, [1933] 1997). Vygotsky utilise ce concept pour désigner le décalage entre le niveau de développement de l'enfant

lorsqu'il résout des tâches de façon autonome et son niveau lorsqu'il bénéficie de la collaboration d'un membre compétent ([1933] 1997, p.351).

En second lieu, l'aide apportée par la personne compétente doit viser l'autonomie du novice (Bange, 1996), ce dernier pourra ainsi progressivement se passer de tutelle, en utilisant « *tout seul les résultats de son ancienne collaboration* » (Vygotsky, [1933] 1997, p.365). Vygotsky précise : « *ce que l'enfant sait faire aujourd'hui en collaboration avec quelqu'un, il sera demain en état de le réaliser tout seul* » Vygotsky ([1933] 1997, p.374). Pour que l'étayage contribue à l'autonomie de l'enfant ou de l'apprenant, il est nécessaire que « *l'inter-actant plus compétent laisse l'apprenant agir en le guidant* » (ibid.) et l'implique « *dans le déroulement de la tâche* » (Bange, 1996, p.193). C'est à cette condition que l'apprenant comprendra « *quelle action doit avoir lieu avec quel objet à quel moment et dans quel but* » (ibid.).

Le psychologue précise : « *Enseigner à l'enfant ce qu'il n'est pas capable d'apprendre est aussi stérile que lui enseigner ce qu'il sait déjà faire tout seul* » (Vygotsky, [1933] 1997, p.360). Même en collaboration, l'enfant ne pourra pas résoudre des problèmes situés au-delà de cette zone prochaine de développement (Vygotsky, [1933] 1997, p. 353). Cette « *marge limitée, soumise à des règles strictes, [...] définit l'écart entre le travail autonome et le travail en collaboration* » (ibid.). La tâche doit ainsi être située dans l'intervalle entre le seuil inférieur et le seuil supérieur d'apprentissage. Ce faisant, elle permet de devancer le développement, tout en étant accessible à l'enfant (Vygotsky, [1933] 1997, p. 355, 358). Dans ce processus, il apparaît donc que le langage se développe en se décontextualisant. Cela revient à dire qu'il va du social à l'individuel. D'où son origine sociale. Le développement cognitif de l'enfant est donc tributaire de cette consubstantialité du langage et de la pensée. Pour ce faire, l'intervention de l'adulte est nécessaire (Vygotsky, 1985). En considérant que le langage se développe à partir des interactions sociales et en situant le développement cognitif dans la ZPD, Vygotsky jette les bases d'une approche socio-culturelle du développement.

Prolongeant cette idée de Vygotsky, le processus d'étayage de Bruner (1983) émerge et qui est une interaction pédagogique qui prend place au sein d'une communauté d'apprenants. Celles-ci consistent, pour le partenaire plus avancé, à prendre en charge les parties de la tâche avancée en lui permettant de se concentrer sur les parties de la tâche qui lui sont accessibles. Ceci permet d'épauler un sujet dans la résolution d'un problème qu'il ne pourrait résoudre seul.

1.3 LE POINT DE VUE DE BRUNER (1983)

C'est Bruner (1983), psycholinguistique américain, socioconstructiviste et spécialiste de l'apprentissage et de la cognition chez l'enfant, qui est le premier à avoir posé les fondements du concept d'étayage dans un article intitulé *Savoir-dire et Savoir-faire* (1998, p.148). Bruner fut l'un des découvreurs de *Pensée et Langage* de Lev Vygotsky et s'est inspiré des travaux de Jean Piaget. Ses idées se fondent sur la catégorisation ou comprendre comment l'Homme construit son monde partant du principe que l'Homme interprète le monde en termes de ressemblances et de différences. Selon Bruner (1983), l'étayage sert à soutenir et stimuler les comportements de l'enfant mais aussi à comprendre les buts à atteindre et les moyens d'y arriver. La première chose que l'adulte met en place dans l'étayage, c'est de préserver l'enfant de toutes distractions en essayant de garder constamment l'attention de l'adulte et de l'enfant dans l'interaction. La deuxième chose, c'est l'adulte qui fournit des moyens de représentation lorsque l'enfant ne peut pas encore comprendre le but qu'il faut atteindre. La troisième chose, c'est de souligner l'importance des formats d'interaction.

Le psychologue Bruner décrit les différents moyens dont l'adulte ou le spécialiste disposent pour venir en aide à une personne moins compétente que lui. Pour mieux comprendre, Bruner s'est centré sur une tâche particulière. C'est un travail exigeant qui dépasse le savoir-faire des enfants, cette tâche demande l'appui d'une tutrice. Suivant l'âge des enfants, Bruner remarque différentes interventions de l'adulte pendant l'activité. C'est là, qu'il distingue plusieurs fonctions qu'il va nommer les fonctions d'étayage (1999, p.63-64), soit les processus de soutien de l'adulte. Il en détermine six :

- ✓ L'enrôlement : il s'agit d'intéresser l'enfant à la tâche, de capter son attention en fonction des exigences que celle-ci demande.
- ✓ Réduction des degrés de liberté : l'adulte simplifie la tâche pour que l'enfant trouve la solution. Le tuteur comble les lacunes. Pour cela, il va poser des questions afin de guider l'enfant vers le but qu'il doit atteindre.
- ✓ Maintien de l'orientation : l'enfant est souvent attiré par les bruits de l'extérieur. Son attention est vite détournée. L'adulte doit le protéger contre les différentes distractions et maintenir la motivation de l'apprenant pour la tâche.
- ✓ Signalisation des caractéristiques dominantes : le rôle de l'adulte est de signaler à l'enfant les éléments importants à retenir de la tâche. Le fait de signaler les

caractéristiques dominantes procure une information sur l'écart entre ce que l'enfant a produit et ce que lui-même aurait considéré comme une production correcte.

- ✓ Contrôle de la frustration : le tuteur essaie d'éviter que les difficultés rencontrées se transforment en échec et entraînent un sentiment de démotivation face à la tâche.
- ✓ La démonstration ou présentation de modèles : le tuteur montre une manière de faire en verbalisant pour que l'enfant puisse la refaire ultérieurement. Le tuteur peut aussi achever la tâche que l'apprenant a commencée ou lui expliquer les différentes étapes.

Les fonctions d'étayage, exposées ci-dessous, sont utiles aujourd'hui pour analyser les activités au cours desquelles le maître tient le rôle de tuteur. Ce que Bruner nomme les « formats d'interaction » consistent en situations ritualisées et jeux de rôles répétitifs. Dans le jeu de rôle, l'adulte met en place, le même scénario en exécutant les mêmes actes dans le même ordre et en utilisant les mêmes mots. La réalisation de jeux répétitifs rend les verbalisations prédictibles pour l'enfant, cela favorise sa prise de parole dans l'interaction. L'adulte peut aussi faire les demandes et les réponses si l'enfant n'y arrive pas encore. Les formats permettent de créer des situations de communication que l'enfant pourra utiliser dans d'autres circonstances.

Bruner a constaté que de multiples apprentissages se faisaient grâce aux formats d'interaction. Ces formats sont construits la plupart du temps juste au-delà des capacités de l'enfant afin de travailler dans la zone proximale de développement (ZPD). La ZPD correspond à la différence qui existe entre la capacité d'un sujet à résoudre un problème seul et sous la guidance d'un adulte ou d'un pair plus avancé. Celle-ci définira les possibilités de développement à court terme d'un sujet dans le cadre d'une action éducative faisant intervenir une interaction sociale conduite sous la direction d'un sujet plus avancé. Le médiateur facilite dans cette interaction asymétrique (novice/expert). L'intériorisation des procédures ce qui rendra l'apprenant de plus en plus autonome. Cette zone de développement est un lieu de transformation permanent. Il nécessite une organisation optimale afin que le processus d'apprentissage se passe dans de bonnes conditions. En effet, pour que la collaboration ait lieu entre les participants (les pairs ou un expert), la conception de la tâche, sa mise en place, son organisation, son accompagnement et son évaluation s'avèrent nécessaires.

Pour Bruner (1983), le rôle de l'adulte est donc primordial dans la mesure où il doit faciliter la résolution de la tâche et permettre à l'enfant de devenir de plus en plus autonome. (Bruner, 1983) Ce processus repose donc sur une double dynamique d'étayage (accompagnement, soutien) et de désétayage (plus d'autonomie). En considérant que le langage se développe à partir des interactions sociales et en situant le développement cognitif dans la

ZPD, Bruner développe une approche socioconstructiviste. Pour lui, l'apprentissage se situe nécessairement dans une interaction entre l'enseignant et l'apprenant. C'est ce qu'il appelle « l'interaction des tutelles » qui s'appuie sur le concept d'étayage et qu'il désigne comme un ensemble d'outils permettant de faciliter l'apprentissage de l'apprenant sans nuire au développement de son autonomie. Prend la forme d'un accompagnement de l'apprenant novice par une personne experte afin de faciliter l'acquisition d'habiletés, par le morcellement d'une activité de formation en petites tâches adaptées. Le soutien ainsi octroyé doit ensuite se voir graduellement retiré, de façon à ce que l'individu formé intériorise les apprentissages et soit en mesure de performer sans aide.

Selon le point de vue de Bruner (1983), l'étayage peut prendre diverses formes, par lesquelles l'accompagnant invite l'individu formé à s'impliquer activement dans son apprentissage ; il s'agit conséquemment d'un processus collaboratif et dynamique. L'étayage permet d'atteindre seul tout objectif dont échappe l'individu au cours de son développement. Il peut s'agir de réaliser un travail, d'effectuer un exercice ou de mener à bien un projet. Ce qui consiste pour Bruner de faire de l'étayage entre pairs.

Parler d'étayage entre pairs implique d'avoir opéré un certain nombre de glissements de sens à partir du concept original d'étayage développé par Bruner (1983). Ces modifications portent d'abord sur le type d'apprentissage. L'assistance fournie au novice par une personne compétente, analysée par Vygotsky puis reprise par Bruner, concerne le développement de l'enfant. Ce concept, introduit dans l'appropriation de la langue première, a ensuite été étendu à l'enseignement-apprentissage des langues voir notamment (Bange, 1996). On observe également une réappropriation du concept d'étayage concernant la personne compétente qui soutient l'apprentissage du novice. Du parent dans le cadre du développement de l'enfant, l'expert est ensuite devenu l'enseignant puis enfin un pair. Il sera nécessaire de prendre en compte la genèse de ce concept avant d'étudier ses manifestations dans un corpus recueilli dans le travail social et éducatif. Ceux-ci sont amenés à solliciter de l'aide et à en apporter à leurs pairs lorsque des obstacles apparaissent. L'apprentissage est envisagé comme un processus interactif qui se construit dans la relation avec autrui.

Interactions entre un adulte et un enfant grâce auxquelles l'adulte essaye d'amener l'enfant à résoudre un problème qu'il ne sait résoudre seul. Les processus d'étayage permettent la mise en place de formats (formes régulatrice des échanges) et l'adulte guide l'enfant pour qu'il se conforme à ces formes standardisées, à ces patterns d'échanges réguliers et ritualisés. C'est à l'intérieur de ces formes que l'enfant grâce à l'étayage de l'adulte, pourra s'autonomiser

vers des conduites de résolutions. Pour Bruner, « *la compréhension de la solution doit précéder sa production* ». Bruner (1983, p. 263) ; « *l'apprenti doit être capable de reconnaître une solution d'une classe déterminée de problèmes avant d'être capable lui-même de produire les démarches qui y conduisent sans aide* » (ibid.). Pour Bruner, l'enfant est capable d'apprendre toute chose pourvu que l'objet d'étude soit abordé de façon adaptée.

Dans un contexte d'apprentissage guidé, ce concept représente le type d'aide que peut fournir l'expert afin que l'apprenant se débrouille malgré ses manques, c'est-à-dire qu'il réalise quelque chose qu'il ne pourrait pas faire sans cette aide, ou, dit encore d'une autre façon, qu'il apprenne à faire seul ce qu'il a d'abord fait interactivement (Muller, 2012). L'étayage consiste ainsi à « *ouvrir un chemin et non à imposer un résultat, à ouvrir un chemin sur lequel l'apprenant s'avancera tant bien que mal* » (Muller, 2012). La théorie constructiviste de Bruner repose sur l'idée que l'individu construit individuellement du sens en apprenant, prenant en compte l'aspect social ; donc apprendre c'est construire du sens. Cet apprentissage est donc tributaire dans le développement de l'enfant dont la mère constitue une figure emblématique d'étai pour l'enfant. Ce point sera détaillé et approfondi par Freud.

1.4 LE POINT DE VUE DE FREUD (1905 ; 1923)

Freud (1905), la notion d'étayage dans l'œuvre freudienne est principalement associée à la théorie des pulsions. Freud, sans utiliser explicitement le mot étayage, y fait référence, aux prémices de l'histoire de la psychanalyse, en 1895 dans L'Esquisse. Il est le premier à mettre en évidence le rôle d'étai de la mère auprès de son bébé. Ayant délaissé cette idée au profit de la théorie des pulsions, ce sont les psychanalystes postfreudiens qui ont mis indirectement en évidence la place centrale de l'étayage à travers les théories des relations d'objet. L'étayage dans la réalité permet la constitution des objets externes et internes, qui ont un rôle fondamental dans le développement psychoaffectif du bébé.

La notion d'étayage (la traduction de l'allemand du mot *Anlehnung*) constitue un des points théoriques majeurs dans l'œuvre de Freud. Il y fait référence dès la première édition des *Trois essais sur la théorie de la sexualité* (*Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*, 1905) pour rendre compte de la relation entre les pulsions sexuelles et les fonctions d'autoconservation (Quinodoz, 2004c). Par ce terme, Freud a pu distinguer et décrire la relation primitive et étroite des pulsions sexuelles aux pulsions d'autoconservation. Les pulsions sexuelles, avant de devenir autonomes, ont besoin des fonctions vitales car elles fournissent aux pulsions sexuelles une source organique, une direction et un objet. Les pulsions sexuelles s'étayaient sur les

fonctions corporelles et vitales. Cette relation est visible dans l'activité orale du nourrisson. La succion du sein procure un plaisir qui n'est pas réductible à l'assouvissement pur et simple de la faim, une sorte de prime de plaisir qui s'étaye sur l'acte de s'alimenter : « [...] *la satisfaction de la zone érogène était au début étroitement associée à la satisfaction du besoin de nourriture* ». Puis, dans l'expérience de la répétition, « [...] *le besoin de répéter la satisfaction sexuelle se séparera du besoin de nutrition* ». La sexualité ne devient donc autonome que secondairement et, une fois abandonné l'objet extérieur, fonctionne sur le mode autoérotique.

Freud soutient dans *Psychologie des foules et analyse du Moi* (Freud, 1921), qu'il n'y a pas de contradiction entre psychologie individuelle et psychologie des foules. Dans la vie psychique individuelle l'autre joue un rôle fondamental : « *en tant que modèle, soutien et adversaire* » (Freud cité par Dejours, 2012, p.8) « *de ce fait la psychologie individuelle est aussi d'emblée une psychologie sociale* » (Ibid). Freud relativise les effets néfastes des foules et leur reconnaît même une influence positive sans pour autant étudier « *les conditions en fonction desquelles la foule entraîne la régression de plusieurs degrés dans l'échelle de la civilisation, ou, au contraire catalyse les géniales créations de l'esprit* » (Ibid., p.10).

Il est à cet égard surprenant qu'un clivage théorique ait eu tendance à s'installer dans la littérature psychanalytique entre les tenants de la théorie des pulsions et ceux de la théorie de la relation d'objet. La sexualité vise nécessairement un objet (Seabra Diniz, 2006). Les travaux de Freud ont permis de poser les premières pierres de la relation d'objet et des relations intersubjectives. Freud reprend le terme étayage en 1905 dans le chapitre sur la « *découverte de l'objet* ». La genèse du choix d'objet telle que la décrit Freud, est celle-là même qu'il qualifiera plus tard de « *type de choix d'objet par étayage* » (Mvondo Mbarga, 2017). Le choix d'objet par étayage se réalise sur le modèle d'une des personnes importantes de la petite enfance qui a assuré sa survie.

Pour introduire le narcissisme de Freud (1914), il distingue et oppose ce choix d'objet par étayage au choix d'objet narcissique qui s'effectue sur le modèle du moi propre. Ces deux choix d'objets coexistent chez chaque individu, dans des proportions variables. Dans le choix d'objet narcissique : on aime ce que l'on est soi-même, ce que l'on a été soi-même, ce que l'on voudrait être soi-même et la personne qui a été une partie du propre soi (Quinodoz, 2004).

Dans le choix d'objet par étayage on retrouve selon Freud, la femme qui nourrit et l'homme qui protège. Dès 1895, dans l'*Esquisse d'une psychologie scientifique*, Freud démontre indirectement la fonction d'étayage de la mère auprès de son bébé. Voici ce qu'il écrit

: « *Périodiquement, l'excitation sexuelle somatique se transforme en un stimulus (Reiz) pour la vie psychique* ». Le groupe de représentations sexuelles présent dans la psyché se trouve approvisionné en énergie [...]. Il se produit l'état psychique de tension libidinale accompagné de la poussée (Drang) tendant à supprimer cette tension (Freud, 1895).

Selon Freud (1905), « *Cette sorte d'intervention exige que se produise une certaine modification à l'extérieur (par exemple apport de nourriture, proximité de l'objet sexuel), une modification qui, en tant qu' « action spécifique » ne peut s'effectuer que par des moyens déterminés. L'organisme humain, à ces stades précoces, est incapable de provoquer cette action spécifique qui ne peut être réalisée qu'avec une aide extérieure et au moment où l'attention d'une personne bien au courant se porte sur l'état de l'enfant. Ce dernier l'a alertée, du fait d'une décharge se produisant sur la voie des changements internes (par les cris de l'enfant, par exemple). La voie de décharge acquiert ainsi une fonction secondaire d'une extrême importance : celle de la compréhension mutuelle. L'impuissance originelle de l'être humain devient ainsi la source première de tous les motifs moraux* » (Delassus, 2011).

La publication en 1914 de *Pour introduire le narcissisme* est l'une des contributions majeures de Freud. Comme le souligne le titre original : *Zur Einführung des Narzissmus*, l'auteur ne propose pas seulement un exposé introductif à la compréhension psychanalytique du narcissisme, ce que le texte est aussi indéniablement, mais une présentation des raisons qui invitent à faire du narcissisme un paradigme de la théorie psychanalytique. Ce concept permet à Freud d'étayer, de manière bien plus conséquente qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, son postulat fondamental que la vie pulsionnelle libidinale est à l'origine de la formation et du développement de la psyché (Quinodoz, 2004).

Ce texte a non seulement inspiré de nouveaux développements théoriques, permis de mieux comprendre le développement psychoaffectif normal et facilité la compréhension de certaines affections psychiques ; mais il a également dégagé de nouvelles pathologies et suscité des innovations techniques importantes. L'idéal du moi a soumis à des conditions sévères la satisfaction libidinale en rapport avec les objets, en faisant refuser par son censeur une partie de cette satisfaction, comme inconciliable. Quand un tel idéal ne s'est pas développé, la tendance sexuelle en question pénètre telle quelle, comme perversion, dans la personnalité. Etre à nouveau, comme dans l'enfance, et également en ce qui concerne les tendances sexuelles, son propre idéal, voilà le bonheur que veut atteindre l'homme. Cette œuvre freudienne dégage trois aspects importants. Premièrement, il met en évidence la relation d'étayage primordiale de la mère à son bébé, qui doit lui apporter les soins nécessaires pour que celui-ci retrouve un état

calme et confort. Freud qualifie cette « action spécifique », qui n'est pas une ressource interne mais bien une aide venant de l'extérieur, la mère réelle. On comprend que cet étayage ne se joue pas sur la scène psychique, mais bien dans la réalité.

Deuxièmement, Freud(1905) attribue une capacité d'adresse au bébé : « *Ce dernier l'a alertée, du fait d'une décharge se produisant sur la voie des changements internes (par les cris de l'enfant, par exemple)* ». Les cris du bébé ont une valeur de communication. Malgré et du fait de son immaturité, les mouvements du bébé et plus spécifiquement ses cris attirent l'attention d'une personne secourable sur les besoins et son état de détresse. Enfin, ce court extrait met en évidence les dispositions particulières de la mère à être attentive aux besoins de son bébé et à y répondre. La présence d'un autre, sans qu'elle soit explicitement énoncée est bien formulée. Avant que le petit d'homme puisse trouver un apaisement par lui-même (ressources internes) il doit avoir fait l'expérience d'un étayage dans la réalité. En outre, même si l'étayage externe est délaissé par Freud au profit de la théorie des pulsions, quelques années plus tard, il donne une place singulière aux relations intersubjectives.

1.5 CADRE THEORIQUE

Notre sujet de recherche « *étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs* », trouve son fondement théorique dans les travaux de René Kaës dans la psychanalyse du groupe (appareil psychique groupal). Le concept d'étayage est un soutien d'un expert qui permet le processus du développement et l'autonomisation d'une personne ou un groupe d'individus en difficulté. Dès 1969, Kaës élabore le concept d'appareil psychique groupal, un outil créatif, qui rend compte des réalités psychiques singulières et plurielles, en mettant l'accent sur les liens entre les membres du groupe et sur les liens de chacun au groupe. L'APG se centre donc « *sur l'articulation dialectique entre les espaces psychiques du groupe et celui du sujet considéré comme membre du groupe* » et accomplit ainsi un travail psychique particulier « *à partir des relations de nouage et d'énouage entre les espaces psychiques* ».

Depuis maintenant plus de 70 ans, à travers des découvertes majeures et après avoir surmonté des obstacles épistémologiques et idéologiques de taille, le groupe s'est construit comme un ensemble de pratiques cliniques en mesure de traiter des souffrances psychiques qui trouvent leur source dans les ensembles pluri subjectifs. Qu'elles aient une visée thérapeutique ou expérientielle, de formation par exemple, toutes ces pratiques mobilisent les expériences de l'inconscient qui demeureraient « *à peine accessibles autrement* », c'est-à-dire sans une

méthode d'accès aux processus qui s'y développent. Plus largement et par extension de leur domaine d'application, ces pratiques concernent toutes les configurations de lien, telles que les couples, les familles et les groupes et, dans certaines conditions, les groupes de travail avec tâche primaire. Elles ont en commun des dispositifs qui rassemblent plusieurs sujets, un ou plusieurs psychanalystes assurant les conditions du travail psychanalytique qui s'y effectue.

Le travail psychanalytique en situation de groupe a permis de faire trois découvertes :

- ✓ La première est partagée par tous les praticiens du groupe s'ils se réfèrent à l'hypothèse fondatrice de la psychanalyse : le groupe est l'espace d'une réalité psychique inconsciente qui lui est propre. Cette découverte valide avec précision, dans la clinique et non plus par la spéculation, l'intuition freudienne qu'il existe une psyché de groupe.
- ✓ Les deux suivantes sont : chaque sujet est soumis à une exigence de travail psychique qu'impose à la psyché non seulement son lien avec les nécessités biologiques, comme Freud l'a établi à propos de l'étayage de la pulsion, mais en raison de son nécessaire lien avec le groupal. Dès lors, le sujet de l'inconscient est aussi, conjointement, sujet du groupe. C'est dès sa conception psychique, dans le corps de la mère et dans un groupe que le sujet prend naissance. Nous sommes groupe, et sous différents aspects.
- ✓ Le groupe est le lieu de la conjonction interférente de trois espaces de réalité psychique : celui du groupe en tant qu'entité spécifique, celui des liens intersubjectifs qui s'y forment, celui du sujet singulier en tant qu'il est membre du groupe et initialement constitué comme sujet du groupe. La connaissance de ces trois espaces a eu pour condition la mise en œuvre d'un dispositif de travail psychanalytique groupal.

Les approches psychanalytiques du groupe ont été faites à partir des dispositifs artificiels que sont les groupes de thérapie ou de travail psychanalytique. La plupart des premiers théoriciens ont pensé le groupe comme une entité ayant son existence propre ; ils le concevaient comme une totalité structurelle et dynamique dont les formations et les processus possèdent des propriétés spécifiques. Cette approche holistique (du grec *holos*, le tout) signifie que l'on considère le groupe comme un tout, comme un système entier mais que ses différentes composantes passent à l'arrière-plan. L'approche holistique s'oppose donc à une approche « *analytique* », au sens où celle-ci distingue et traite ses éléments un par un pour ensuite les relier entre eux. Ainsi, il existe dans les groupes trois espaces de réalité psychique et non un seul : l'espace propre au sujet, celui des liens intersubjectifs et celui du groupe proprement dit ou, plus largement, de l'ensemble qui contient les deux premiers. Quelques précisions sont à apporter sur ces trois espaces :

- ✓ L'espace intrapsychique est celui des sujets qui, construisant le groupe, en deviennent les membres, introjectant de celui-ci certains objets ou certains processus, projetant ou transférant sur lui ou en lui des objets et des processus internes, mais en les liant avec ceux d'autres sujets.
- ✓ L'espace inter psychique est celui des liens que ces sujets ont noué dans les groupes dont ils ont été appelés à être membres, sujets de ces groupes, en tant qu'ils en sont les héritiers et les serviteurs, en tant que leur propre espace psychique s'y forme.
- ✓ L'espace Trans psychique est celui du groupe en tant qu'ensemble spécifique, doté de processus et de formations psychiques spécifiques et, au-delà et les traversant, celui des relations Trans générationnelles, sociales et culturelles.

Dans la réalité quotidienne, ces trois espaces sont tellement intriqués les uns dans les autres que le plus souvent leur existence et leurs relations échappent à notre conscience. Ce n'est que par l'opération d'un dispositif approprié que nous pouvons les distinguer, les analyser et les connaître dans leur consistance et dans leurs nouages.

Le modèle de l'appareil psychique groupal est un modèle théorique, il a été construit dans un but de connaissance et de représentation rationnelle de chacun des trois espaces de la réalité psychique c'est-à-dire des processus et des formations de l'inconscient qui s'y manifestent. C'est aussi un modèle pratique ordonné à des buts de transformation d'ordre thérapeutique ou formatif. C'est enfin un modèle heuristique, il fournit et explore des hypothèses que la clinique met à l'épreuve. Les modèles se transforment sous l'effet des conditions de la pratique et de la connaissance. Le modèle de l'appareil psychique groupal n'est pas figé, il a été remanié à plusieurs reprises. Ce modèle a introduit une autre manière de concevoir le groupe. La réalité psychique propre au groupe se construit comme le résultat de la rencontre entre plusieurs sujets, elle s'organise selon des processus intra déterminés et selon des processus déterminants qui appartiennent au niveau méta : celui de la société et de la culture. Cette conception met l'accent sur le caractère aléatoire de la rencontre entre des sujets singuliers, sur les angoisses qui correspondent à la confrontation avec l'inconnu et sur les mécanismes de défenses qui y sont associés. Elle met aussi l'accent sur les mouvements pulsionnels, sur les désirs et les fantasmes des sujets qui deviennent membres du groupe.

Pour comprendre comment fonctionne l'appareil psychique groupal, Kaës(1969) introduit le groupe interne et de groupalité psychique. Les groupes internes (fantasmes originaires, image du corps, réseaux d'identifications, complexes, structures instanciées) ont une double fonction : ils sont le noyau organisateur des représentations du groupe chez chaque

sujet, ils sont les organisateurs inconscients de la construction du groupe par le moyen de l'appareillage entre les espaces psychiques. Le modèle de l'appareil psychique groupal est un modèle ergonomique construit pour rendre compte du travail psychique accompli par cet appareil dans les groupes et exigé de ses sujets pour faire groupe. Comme tout appareil psychique, l'appareil psychique groupal se fonde sur la capacité du psychisme d'associer et de dissocier des représentations, des objets ou des énergies, de fournir des formes scénarisées ou dramatisées de ces formations, de les transformer, de les intégrer et de les transmettre, de produire des identités et des différences. Sa fonction est de lier, accorder, appareiller et transformer certaines formations et certains processus qui proviennent des espaces psychiques des sujets qui, par le moyen de ce travail, deviennent membres du groupe.

Son principe est qu'il n'y a pas seulement collection ou série d'individus, mais groupe, lorsqu'une construction psychique commune s'est produite entre les sujets qui constituent ce groupe. Le groupe est l'ensemble des topiques appareillées et pas seulement une surface de projection des topiques internes. Deux principes sont au fondement du travail psychique qui s'effectue dans l'appareil psychique groupal : premièrement, la réduction de l'incertitude et de la complexité associées aux désirs, aux angoisses et aux défenses que suscite la rencontre entre trois espaces psychiques. Deuxièmement, la construction d'un espace commun, partagé et interférent.

Le résultat est la réalité psychique propre au groupe, avec des formations et des processus spécifiques. Parmi celles-ci les alliances inconscientes, l'espace onirique commun et partagé, les processus associatifs intersubjectifs, les fonctions phoriques, les transferts de gestion d'un espace par un autre. L'isomorphie est caractérisée par la similitude, la coïncidence entre l'espace des groupes internes et l'espace des liens et du groupe. La coïncidence isomorphique abolit la fonction séparatrice et poreuse des enveloppes psychiques. Tout ce qui advient du « *dehors* » advient alors aussi du « *dedans* », et réciproquement : chacun des participants ne peut exister que comme membre d'un « *corps* » doté d'une immuable indivision. Si un élément du groupe vient à changer, ce changement menace le sujet de l'intérieur. De ce fait, la convergence des affects, la contagion rapide des émotions, les réactions automatiques se développent sans contrainte ni contenant. La pensée métonymique prédomine : elle donne la partie et le tout, elle fait coïncider par l'imaginaire tous les espaces des appareils psychiques individuels et de l'appareil psychique groupal, elle les rend homogènes et indifférenciés (Kaës, 2005).

L'isomorphie et la co-inhérence entre les groupes internes et le groupe intersubjectif caractérisent le régime psychotique du lien intersubjectif. La position isomorphique est une organisation défensive contre les angoisses archaïques de morcellement, de séparation et d'assignation, de différenciation. Elle oblige chacun à tenir la place et la fonction qui lui est assignée dans le groupe ou à laquelle il s'est auto-assigné motu proprio, mais chacun doit aussi veiller à ce que personne ne change de place ou de fonction. Le groupe prévaut sur l'individu. Le groupe impose à ses sujets un certain nombre de contraintes psychiques : elles concernent les renoncements, les abandons ou les effacements d'une partie de la réalité psychique : renoncement pulsionnel, abandon des idéaux personnels, effacement des limites du Moi ou de la singularité des pensées. Le groupe est fondamentalement l'expérience des parties de soi que, pour entrer dans le lien, chacun doit abandonner, projeter ou rejeter en les liant avec celles d'autres sujets dans des formations communes. Le groupe impose, à leur lieu et place, des contraintes de réalisation pulsionnelle, et il en prescrit les voies d'accomplissement : des contraintes de croyance, de représentation, de normes perceptives, d'adhésion aux idéaux et aux sentiments communs.

Le groupe infléchit la fonction refoulante, exige une coopération au service de l'ensemble ; il prescrit les lois qui régissent les contrats, les pactes et les alliances inconscientes, préconscientes et conscientes. En échange, le groupe assume un certain nombre de services au bénéfice de ses sujets, services auxquels ils collaborent, par exemple par l'édification de mécanismes de défense collectifs ou par la participation aux fonctions de l'Idéal. Le groupe est une structure d'appel qui définit et détermine des emplacements subjectifs, intersubjectifs et groupaux nécessaires à son fonctionnement et à son maintien. C'est là un caractère général de toutes des configurations de lien : tout lien (tout groupe, toute famille, tout couple, toute institution) ménagent explicitement, implicitement ou ne ménage pas pour ses membres des emplacements prescrits sous l'effet de plusieurs facteurs. Dans ces emplacements viennent se représenter des objets, des figures imagoïques, des instances et des signifiants dont les fonctions et le sens sont imposés par l'organisation de l'ensemble.

Dans le groupe, ce sont, notamment, les fonctions de l'Idéal commun, les figures de l'Ancêtre, de l'Enfant-Roi, du Mort, du Héros, du groupe originaire, du chef, des médiateurs. Ce sont aussi les fonctions phoriques du porte-parole, du porte-symptôme, du porte-rêve, de la victime émissaire etc. Ces emplacements sont corrélatifs, complémentaires ou dans des rapports d'opposition. Ils sont définis par la loi de composition qui régit l'ensemble, et notamment par les alliances inconscientes. Ils fonctionnent sur le mode de l'objet partiel et des échanges selon

le régime des équivalences et des permutations. Les emplacements subjectifs que l'appareil psychique groupal détermine, les contraintes, les contrats et les alliances qu'il impose, toutes les formations de la réalité psychique qu'elle génère et qu'elle gère selon son ordre logique et sa finalité propre, sont dans des rapports de correspondance, de coïncidence, de complémentarité ou d'opposition chez chacun des sujets du groupe.

Pour assurer la liaison et la transformation entre les psychés individuelles, les liens intersubjectifs et l'espace psychique commun et partagé que constitue le groupe, l'appareil psychique groupal mobilise des processus de différents niveaux. Il y a ceux qu'utilise la psyché individuelle : outre les identifications, les projections, les dépôts, les externalisations, la diffraction, la condensation, la multiplication de l'identique, etc. D'autres sont propres au lien et au groupe. Ce sont ces processus et les opérateurs spécifiques avec lesquels l'appareil psychique groupal fonctionne qu'il y a à découvrir et à qualifier. Le modèle de l'appareil psychique groupal prend en considération l'espace psychique du sujet singulier dans les liens et dans le groupe, ce que le modèle holistique et le modèle individualiste avaient exclu. Chaque sujet est précédé les différentes sortes d'alliances inconscientes qui le précèdent, qui le sollicitent et qui le structurent. Il est tout à la fois l'héritier, le serviteur et le bénéficiaire des alliances et du groupe. Mais ces fonctions ne sont pas un destin. Le sujet est transformé par le travail psychique dont le groupe et les liens sont les lieux et les agents (Kaës, 2005).

L'appareil psychique groupal est l'appareil à produire et à traiter la réalité psychique de et dans le groupe. Il a deux sources de matière psychique : la contribution de l'Inconscient de ses sujets, selon des modalités à la fois impersonnelles et anonymes et selon des modalités propres et singulières à chacun d'entre eux. De ce point de vue, il est la construction commune des sujets du groupe dans leur assemblage de groupe. Assurément, ceux-ci peuvent se représenter qu'ils en sont les coauteurs et que le groupe est leur création. Cette illusion est nécessaire. Cependant le groupe préexiste aux sujets qui le composent ; ils peuvent se représenter que le groupe est leur matrice ou leur héritage. Ces représentations et les affects qui s'y attachent fondent leur sentiment d'appartenance, d'identité, leurs identifications réciproques et leur cohésion (Kaës, 2005).

La seconde source de matière première est produite par le groupe lui-même, par le travail qu'il effectue à partir des apports de ses sujets. On voit que le champ ouvert par cette extension n'est pas celui d'une simple application de la psychanalyse, mais celui de la psychanalyse appliquée à une autre approche des processus et des formations de l'inconscient, dans des espaces distincts de l'espace intrapsychique et articulés à celui-ci. Kaës (1979) a

proposé un modèle métapsychologique pour penser les ensembles intersubjectifs dans une perspective psychanalytique, c'est-à-dire fondée sur l'hypothèse de l'inconscient. Ce modèle référé à un corpus théorique et à dispositif méthodologique précis permet de penser les appareillages et les désappareillages entre trois espaces psychiques : les espaces intra-, inter, et transsubjectifs. Ce modèle général repose sur une hypothèse centrale, que René Kaës a formulée de la manière suivante : les groupes internes fonctionnent comme des schèmes organisateurs des liens intersubjectifs.

Du fait de leurs propriétés scénariques et syntaxiques, les groupes internes accomplissent une fonction organisatrice dans l'appareillage des liens entre les psychés. Il en résulte un espace de réalité psychique commune et partagée. La structure psychique qui gouverne cet accordage est dénommée « *appareil psychique groupal* ». L'appareil psychique groupal accomplit un travail psychique spécifique : il lie, assemble, accorde entre elles des parts de la psyché individuelle mobilisées dans le processus de formation d'un groupe. Le résultat est un certain arrangement combinatoire des psychés, un appareillage qui constitue la réalité psychique de, et dans le groupe.



CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Après la présentation du cadre théorique, ce chapitre s'attelle à présenter la méthodologie mise en place pour produire et analyser les données.

1.1 LE CADRE DE L'ETUDE

La commune de Krim-krim dans le département de Guéni est le site retenu pour la collecte de données de cette étude. Le choix de cette institution publique est motivé par plusieurs raisons. Tout d'abord le département est situé au sud du Tchad dans la province du Logone occidental qui est l'une des plus petites unités administratives du pays. A ce point de vue, il y a un réel problème d'espace vital, tant pour les hommes, les animaux que pour les différentes activités qui s'y rattachent. La seconde raison est que cette province couvre une superficie de 8.933 km² ; et compte 723.652 habitants, d'ethnies, de religion, de sexe confondues sans distinction soit une densité de 81 habitants par km², l'une des plus élevées du Tchad. Ainsi quelques 300.000 têtes de bétail y vivent. Dans cette province on retrouve des agriculteurs et les éleveurs que comptent les 23 provinces du Tchad qui se livrent à des conflits intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs. Malgré la mise en place d'une convention et des recommandations des administrateurs publics, une année ne passe sans que les agriculteurs et les éleveurs de ce département ne soient sans entrés en conflits.

La troisième raison qui justifie le choix de ce site concerne sa situation géographique. C'est un département situé tout à côté de Moundou et des grandes zones agricoles du Tchad, son environnement est donc foisonné par les jeunes agriculteurs et éleveurs qui font de différents types agropastoraux. Ce qui témoigne la mal compréhension et l'entrée en guerre sans cesse. Ce qui justifie la quatrième raison de cette importance du choix de ce département comme site de recherche tourne autour d'une zone à vocation agropastorale. En tant que natif de ce département depuis l'enfance et connaissant les vérités à travers plusieurs observations, ainsi que les préambules d'une convention relative à la gestion des ressources naturelles, à la prévention et au règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs, pour des besoins spécifiques et des soucis économiques, nous avons trouvé ce site très favorable à notre recherche. La dernière raison la plus fondamentale est par son climat tropical et humide, il représente une zone de richesses pour le Tchad, puis une zone saturée, caractérisée par de fortes densités de population. Un front pionnier où les réserves de terres sont relativement importantes. Cette zone concerne le département de la Djé et une partie du département de Guéni. Ces deux départements constituent une zone d'accueil de plus en plus fréquentée actuellement.

1.1.1 PRESENTATION DU SITE DE L'ETUDE

Comme nous l'avions déjà souligné plus haut, la commune de Krim-krim est une commune ouverte à la faveur du décret n°038/PR/PM/MISD/99 du 06 février 1999. C'est une commune dont l'histoire est datée de très longtemps. C'est ainsi qu'elle renferme des grands hommes politiques de la province du Logone occidental et du Tchad tout en tiers. Monsieur Moussa Dassidi, préfet de ce département est un modèle assez illustratif.

Situé dans la province du Logone occidental au sud du Tchad, sa particularité comme nous l'avions évoqué dans les motivations du choix de ce site est qu'il est situé tout à côté du Logone occidental qui est une capitale économique du Tchad et recouvre des grandes zones agricoles du Tchad. Cette zone accueille également les jeunes migrants internes et externes, c'est aussi une zone des affaires. Sans toutefois oublier que dans ce grand département, on retrouve aussi les organisations non gouvernementales (ONG), des services publics et sociaux, des chefs religieux et traditionnels qui travaillent sans relâche pour développer ce département. De l'autre côté on a le service social qui organise des séances de sensibilisation par des descentes au terrain pour le problème agriculteurs et éleveurs ainsi que du soutien à la population locale devenant vulnérable et démunis face à la situation de conflits récurrents.

1.2 LES PARTICIPANTS DE L'ETUDE

Les participants de cette étude sont des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni confrontés aux conflits d'intérêts ayant de répercussions dans le rendement agropastoral, le vivre ensemble, le respect de loi mise en place par le gouvernement. Il s'agit des agriculteurs et éleveurs âgés de 30 et plus qui ont une expérience en agriculture et l'élevage et continuent toujours à vivre sous dépendance, dans la précarité sociale et de la vulnérabilité. Pourtant, ce cadre est fondamental aux agriculteurs et éleveurs dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes, développementales et leur autonomie.

1.2.1 MODE DE RENCONTRE DES CAS

La rencontre des cas de cette étude n'a pas été chose facile. Connaissant les zones où les conflits éleveurs et agriculteurs s'agrandissent dont on en parle partout dans les médias, après l'obtention de notre attestation de recherche signée par le chef de département en éducation spécialisée, nous nous sommes lancés à la conquête du dit département en déposant notre attestation de recherche et une demande de collecte de données aux responsables de ce département à Krim-krim. Après une longue période d'attente nous nous sommes rendus chez le préfet du département déposant notre autorisation auprès de son secrétaire. Après avoir

examiné de fond en comble notre demande d'autorisation de recherche, le préfet du département a répondu favorablement à notre demande en nous certifiant qu'il connaît chaque année ces problèmes éleveurs et agriculteurs. Et beaucoup de cas ont été enregistrés et traduits à la justice.

Ainsi, après avoir obtenu l'accord du préfet et des horaires susceptibles d'interagir avec la population, le secrétaire général du préfet nous a indiqué là où les problèmes s'accroissent de plus en plus. Nous avons également demandé le temps disponible des participants et nous avons commencé avec les pré-enquêtes avec les agriculteurs et éleveurs. La stratégie était de soulever une question liée aux conflits en milieu rural. Mais pendant la rencontre proprement dite, nous avons sollicité leur participation suivie de ceux qui étaient victimes par ce conflit. Pour ce faire, nous présentions à ces éleveurs et agriculteurs les objectifs et les intérêts de cette recherche. Compte tenu du temps, nous avons pris rendez-vous avec les intéressés par rapport à leur disponibilité.

1.2.2 LES CAS DE L'ETUDE

Les critères d'inclusion et d'exclusion de l'étude de cas sur le thème "Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs dans le département de Guéni (province du Logone occidental)" sont les suivants :

1.2.2.1 CRITERES D'INCLUSION :

- ✓ Les participants doivent être des éleveurs ou des agriculteurs résidant dans le département de Guéni, situé dans la province du Logone occidental.
- ✓ Les participants doivent être activement engagés dans l'élevage ou l'agriculture, et dépendre de ces activités pour leur subsistance.
- ✓ Les participants doivent avoir une expérience suffisante dans l'élevage ou l'agriculture pour pouvoir partager des informations pertinentes sur le processus d'autonomisation et l'étayage social.
- ✓ Les participants doivent être volontaires pour participer à l'étude et donner leur consentement éclairé.

1.2.2.2 CRITERES D'EXCLUSION :

- ✓ Les personnes qui ne résident pas dans le département de Guéni, situé dans la province du Logone occidental, seront exclues de l'étude.
- ✓ Les personnes qui ne sont pas directement impliquées dans l'élevage ou l'agriculture, ou qui n'en dépendent pas pour leur subsistance, seront exclues de l'étude.

- ✓ Les personnes qui ne sont pas suffisamment expérimentées dans l'élevage ou l'agriculture pour pouvoir partager des informations pertinentes sur le processus d'autonomisation et l'étayage social seront exclues.
- ✓ Les personnes qui refusent de participer à l'étude ou de donner leur consentement éclairé ne seront pas incluses.

Ces critères d'inclusion et d'exclusion aident à définir la population d'étude spécifique et à s'assurer que les participants répondent aux critères nécessaires pour contribuer aux objectifs de l'étude.

Nous avons sollicité une quinzaine d'agriculteurs et une dizaine d'éleveurs qui vivent les conséquences de ces affrontements pour les entretiens individuels sans prendre à l'esprit que seul les deux agriculteurs et deux éleveurs focalisaient notre attention. Ainsi, les deux agriculteurs sont natifs du département de Guéni, tous de nationalité tchadienne mais les deux éleveurs sont venus d'une autre province, celle du nord du Tchad. Ils sont deux communautés qui ont un intérêt divergent couronné par les ressources naturelles. Ils sont tous les deux méfiants et fonctionnent de deux camps. Les problèmes prennent toute la place et les efforts à fournir pour nourrir leurs familles et développer l'économie Tchadienne deviennent des défis qui leurs semblent impossibles de relever. A travers cette souffrance, le délire, l'anxiété et le traumatisme deviennent leur refuse. Leurs corps, comportements et actes sont des signes des détresses, de souffrance, de fragilité, de moins autonome et d'appel à l'aide.

Tableau 1: Données sociodémographiques des cas

Cas	Age	Sexe	Situation matrimoniale	Profession	Ethnie	Religion
Jaques	40 ans	Masculin	Marié	Cultivateur	Ngambaye	Catholique
Diendoh	49ans	Masculin	Marié	Cultivateur	Makoula	protestante
Assane	36ans	Masculin	Marié	Eleveur	Baguirmi	Musulmane
Mahamat	47ans	Masculin	Marié	Eleveur	Toubou	Musulmane

1.3 RAPPEL ET CLARIFICATION DU PROBLEME DE L'ETUDE

Dans cette partie du mémoire, il est question de rappeler le problème, la question et l'hypothèse de recherche avant de présenter le type et la méthode de recherche mobilisé dans le cadre de cette étude.

1.3.1 RAPPEL DU PROBLEME, DE LA QUESTION ET DE L'HYPOTHESE DE L'ETUDE

Le Tchad est l'un des plus vastes pays d'Afrique centrale enclavé avec une économie précaire. Vingtième pays au monde par sa superficie, le Tchad est le cinquième pays le plus grand d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, la République démocratique du Congo et la Libye. À l'instar de la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara, l'économie du Tchad est caractérisée par une importante dépendance du secteur rural. Ainsi, le Tchad est un pays à vocation agropastorale qui abrite la plupart des ménages tchadiens. L'agriculture et l'élevage sont deux secteurs les plus importants et sources de revenus et de la main d'œuvre au Tchad. Ces deux secteurs constituent les activités fondamentales du pays et procurent des revenus substantiels aux populations.

L'agriculture à elle seule représente près d'un quart du produit intérieur brut (PIB) et emploie la grande partie de la population active. Elle apporte ainsi une contribution essentielle au développement économique du pays, son potentiel n'est toutefois pas pleinement exploité. Aussi, l'élevage constitue la deuxième source de revenus au Tchad. Il fait vivre plus de la moitié de la population et représente un atout majeur des exportations. Il joue également un rôle dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Le territoire du Tchad est partagé en trois zones agro-écologiques caractérisées par des conditions climatiques et agricoles différentes, largement influencées par une pluviométrie, qui varie du Nord au Sud entre 100mm et 1200mm. Ces zones agro-écologiques, avec des potentialités naturelles et productives spécifiques sont, du Sud au Nord, la zone soudanienne, la zone sahélienne et la zone saharienne.

La situation du problème concerne les éleveurs et agriculteurs dans le département de Guéni, situé dans la province du Logone occidental. Le département est caractérisé par une importante population rurale dépendante de l'activité agricole et de l'élevage pour leur subsistance. Cependant, ces populations locales sont confrontées à de nombreux défis qui entravent leur processus d'autonomisation. Les éleveurs font face à des problèmes tels que la dégradation des pâturages, les conflits fonciers avec les agriculteurs, le manque d'infrastructures adaptées pour l'élevage et les maladies du bétail. Ils dépendent souvent des fournisseurs extérieurs pour les aliments du bétail et les soins vétérinaires, ce qui limite leur autonomie économique. Les agriculteurs, quant à eux, sont confrontés à des problèmes tels que la dégradation des sols due à l'utilisation intensive des terres, les changements climatiques, le manque d'accès à l'eau d'irrigation et les ravageurs. Ils dépendent souvent des marchés locaux pour vendre leurs produits, ce qui limite leur autonomie économique.

La question de recherche de l'étude reste à savoir : Comment l'étayage social peut-il favoriser le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs dans le département de Guéni ?

L'hypothèse de l'étude renvoi à la mise en place de mesures d'étayage social, telles que la formation technique, l'accès aux marchés, l'accès aux services de soutien (vétérinaires, agricoles), la création de coopératives, peut contribuer à renforcer l'autonomie des éleveurs et agriculteurs dans le département de Guéni.

1.4 LES VARIABLES DE L'ETUDE

Une hypothèse générale se construit à partir d'une intrication des concepts opératoires c'est dans ce sens que cette partie du mémoire se donne de présenter l'aspect conceptuel de la recherche retenant ainsi les aspects concrets jugés pertinents. A ce propos, une sélection des dimensions et significations des concepts d'étayage et le processus d'autonomisation des populations locales a été opérée. Cependant, il est à noter que les variables de cette étude sont d'ordre dépendant et indépendant.

1.4.1 LES VARIABLES DEPENDANTES

Les variables dépendantes de cette étude sont les mesures utilisées pour évaluer le degré d'autonomisation des populations locales. Il peut s'agir de :

- ✓ **Niveau d'autonomie économique** qui sert de mesure du degré d'indépendance financière des éleveurs et agriculteurs, évalué en fonction de leur capacité à générer des revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins et à investir dans leur activité.
- ✓ **Niveau d'autonomie décisionnelle** mesurant la capacité des populations locales à prendre des décisions liées à leurs activités agricoles et élevage, ainsi que dans d'autres aspects de leur vie, tels que l'accès aux ressources naturelles, la gestion des terres ou la participation à des organisations.
- ✓ **Niveau d'autonomie organisationnelle** qui évalue la capacité des populations locales à se regrouper en organisations collectives, telles que des coopératives ou des associations, afin de défendre leurs intérêts communs, de partager des connaissances et de mettre en place des initiatives de développement.

1.4.2 LES VARIABLES INDEPENDANTES

- ✓ Les variables indépendantes de cette étude sont les facteurs susceptibles d'influer sur le processus d'autonomisation des populations locales. Elles peuvent être :
- ✓ L'étayage social comme mesure de l'existence et de l'efficacité des réseaux de soutien social, tels que les liens familiaux, les relations communautaires et les initiatives de renforcement des capacités, qui favorisent l'autonomisation des éleveurs et agriculteurs.
- ✓ L'accès aux ressources naturelles qui évalue la disponibilité et la qualité des terres agricoles, des pâturages, de l'eau et d'autres ressources naturelles dont dépendent les éleveurs et agriculteurs, ainsi que l'accès à ces ressources.
- ✓ Le niveau d'éducation mesurant l'accès à l'éducation formelle et non formelle, ainsi que du niveau d'alphabétisation des populations locales, qui peut influencer leur degré d'autonomisation.
- ✓ L'accès aux services de santé évaluant la disponibilité des services de santé et l'accès des populations locales à ces services pour répondre à leurs besoins en matière de santé et de bien-être.
- ✓ L'infrastructure et services publics qui évalue la disponibilité des infrastructures de base et des services publics, tels que les routes, les écoles, les hôpitaux, l'eau potable et l'électricité, qui peuvent favoriser ou entraver l'autonomisation des éleveurs et agriculteurs.
- ✓ Les politiques et programmes de développement rural mesurent l'existence et l'efficacité des politiques publiques, des programmes et des initiatives de développement spécifiquement conçus pour soutenir les activités agricoles et d'élevage.
- ✓ Les marchés et systèmes de commercialisation rendent compte de la disponibilité et l'accès aux marchés locaux, régionaux et nationaux, ainsi que le degré d'organisation des éleveurs et agriculteurs dans les systèmes de commercialisation.
- ✓ Les facteurs environnementaux prenant en compte les conditions environnementales dans lesquelles évoluent les éleveurs et agriculteurs, telles que le climat, les ressources naturelles disponibles et les risques liés aux changements climatiques.

Ces dimensions et significations ont constitué l'ensemble des indicateurs susceptibles de prendre la forme d'un comportement, d'une attitude. Ainsi, nous avons retenu comme variable indépendante (VI) : Étayage social et comme variable dépendante (VD) : Processus d'autonomisation des populations locales.

1.5 LES MODALITES DE L'ETUDE

L'opérationnalisation des VI et VD a donné plusieurs niveaux ou modalités ainsi qu'il suit :

Variable indépendante : Étayage social

Modalité 1 : La fonction totémique et la maîtrise de la violence et du chaos

Indicateur 1 : maintien de la violence primitive

Indicateur 2 : domestication des pulsions

Indicateur 3 : émergence de la communauté fraternelle

Modalité 2 : La fonction tégumentaire

Indicateur 1 : défense contre les éventuels dangers ou menaces intérieures et extérieurs

Indicateur 2 : favoriser le déploiement de l'autonomie

Indicateur 3 : accompagnement

Modalité 3 : La fonction contenance

Indicateur 1 : le holding

Indicateur 2 : le handling

Indicateur 3 : l'objet presenting

Variable dépendante : Processus d'autonomisation des populations locales

Modalité 1 : La responsabilité

Indicateur 1 : respect de la loi

Indicateur 2 : connaissance de son territoire

Indicateur 3 : se prendre en charge

Modalité 2 : Autonomie professionnelle

Indicateur 1 : sur le plan de l'activité individuelle

Indicateur 2 : autonomie comme activité cooperative

Indicateur 3 : autonomie dans l'expérience du travail

Modalité 3 : Autonomie sociale

Indicateur 1 : le logement

Indicateur 2 : la santé

Indicateur 3 : la sociabilité

1.5.1 LES INDICATEURS DE L'ETUDE

Les différentes modalités sus évoquées nous ont permis d'obtenir un ensemble d'indicateurs ou référents empiriques nécessaires pour cette recherche entre autres :

Variable indépendante : Étayage social

Modalité 1 : La fonction totémique et la maîtrise de la violence et du chaos

Indicateur 1 : Maintien de la violence primitive

Indicateur 2 : Domestication des pulsions

Indicateur 3 : Emergence de la communauté fraternelle

Modalité 2 : La fonction tégumentaire

Indicateur 1 : Défense contre les éventuels dangers ou menaces externes et internes

Indicateur 2 : Favoriser le déploiement de l'autonomie

Indicateur 3 : Accompagnement

Modalité 3 : La fonction contenante

Indicateur 1 : Le holding

Indicateur 2 : Le Handling

Indicateur 3 : L'objet presenting

Variable dépendante : Processus d'autonomisation des populations locales.

Modalité 1 : La responsabilité

Indicateur 1 : Respect de la loi

Indicateur 2 : Connaissance de son territoire

Indicateur 3 : Se prendre en charge.

Modalité 2 : Autonomie professionnelle

Indicateur 1 : Sur le plan de l'activité individuelle

Indicateur 2 : Autonomie comme activité coopérative

Indicateur 3 : Autonomie dans l'expérience du travail.

Modalité 3 : Autonomie sociale

Indicateur 1 : Logement

Indicateur 2 : Santé

Indicateur 3 : Sociabilité.

Tableau 2: Récapitulatif des hypothèses, variables, modalités et indicateurs de l'étude

Hypothèse générale	Hypothèses spécifiques	Variables	Modalités	Indicateur
l'étayage social joue un rôle essentiel dans le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni.	1. La fonction totémique et le maintien de la violence sont des éléments clés qui potentialisent l'autonomisation des éleveurs et agriculteurs à Guéni.	Variable indépendante : Étayage social	Modalité 1 : La fonction totémique et la maîtrise de la violence et du chaos	Indicateur 1 : maintien de la violence primitive Indicateur 2 : domestication des pulsions Indicateur 3 : émergence de la communauté fraternelle
			Modalité 2 : La fonction tégumentaire	Indicateur 1 : défense contre les éventuels dangers ou menaces intérieures et extérieurs Indicateur 2 : favoriser le déploiement de l'autonomie Indicateur 3 : accompagnement
			Modalité 3 : La fonction contenance	Indicateur 1 : le holding Indicateur 2 : le handling Indicateur 3 : l'objet presenting
	2. La fonction tégumentaire du groupe contribue de manière significative à renforcer le processus d'autonomisation des éleveurs et agriculteurs de Guéni.	Variable dépendante : Processus d'autonomisation des populations locales	Modalité 1 : La responsabilité	Indicateur 1 : respect de la loi Indicateur 2 : connaissance de son territoire Indicateur 3 : se prendre en charge
			Modalité 2 : Autonomie professionnelle	Indicateur 1 : sur le plan de l'activité individuelle Indicateur 2 : autonomie comme activité coopérative Indicateur 3 : autonomie dans l'expérience du travail
			Modalité 3 : Autonomie sociale	Indicateur 1 : le logement Indicateur 2 : la santé Indicateur 3 : la sociabilité
3. La fonction de contenance du groupe est un facteur essentiel qui favorise l'autonomisation des éleveurs et agriculteurs dans ce département.				

1.6 TYPE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Nous avons à faire à une recherche qui produit et analyse des données descriptives telles que les paroles écrites ou dites et des comportements observatoires des personnes (Taylor et Wogdan, 1984). Autrement dit, une recherche intéressée par le sens et la signification des phénomènes in vivo : il s'agit d'une recherche qualitative.

1.6.1 TYPE DE RECHERCHE

Loin de se lancer dans la manipulation encore moins la neutralisation des variables, comme nous l'avons déjà souligné, nous avons à faire à une recherche de type qualitatif fondamentale d'approche compréhensive qui vise à appréhender des facteurs du conflit entretenant des tueries intercommunautaires entre les éleveurs et les agriculteurs. Il s'agit de

s'intéresser aux sens des problèmes et les comportements des agriculteurs et éleveurs. Ainsi, l'orientation de la présente recherche est clinique et basée sur des études de cas afin d'avoir un univers assez vaste et approfondi de la problématique des populations locales (éleveurs et agriculteurs).

1.6.2 SPECIFICITE DE LA METHODE CLINIQUE

Du Latin « *Klinè* » et du Grec « *Klinikos* » renvoyant tous « *au chevet du lit* ». C'est le lieu par lequel le phénomène clinique émerge de manière spontanée sans toutefois le provoquer où seule la subjectivité, le vécu et l'expérience subjective sont mis en exergue. C'est dans ce sens qu'intervient la méthode clinique comme approche thérapeutique du malade au chevet de son lit sans autre éléments intermédiaires. Comme le disait Lacan nous sommes des « *Parlêtres* » c'est-à-dire des individus assujettis à la logique du signifiant ou des habitants du langage. Ce dernier nous définit et dit qui nous sommes. Ainsi à travers le discours produit par le sujet, le chercheur appréhende les profondeurs de l'expérience personnelle et aboutit à une compréhension la mieux possible du phénomène observé ou de la maladie que vit le patient. La contribution d'autres sciences à la naissance de la psychologie clinique a été d'une importance capitale. De la médecine la méthode clinique a hérité de ces objectifs : diagnostiquer, évaluer, traiter, soulager, pronostiquer une souffrance du sujet.

De la philosophie est a hérité des bénéfices de l'approche phénoménologique de Bergson. De cette approche, l'homme est considéré comme étant un être général et particulier qui se caractérise par son histoire, ses expériences, ses antécédents qui façonnent son identité et son vécu tout en lui conférant une manière unique d'agir, de penser et de sentir un fait, une situation (Nsangou Hassan, 2015). Par ailleurs Pedinielli et Doron (2006, p. 17) précisent par ailleurs que « *les recours de la psychologie clinique à la « subjectivité », à la totalité, à la singularité, sont aussi des apports de la phénoménologie comme le vécu du malade, la représentation intime de la situation d'entretien, le ressenti du patient, sa construction individuelle...* ». La triple dimension (biopsychosociale) de l'homme tel que nous dit Fisher (2005) lui confère une nature spécifique.

De même, partant de la psychanalyse, la clinique hérite une véritable compréhension de la personnalité basée sur les soubassements inconscients. Le symptôme qui constitue un compromis entre les désirs et les interdits est porteur d'un message important de ce conflit intrapsychique dans la vie du sujet. Il est donc important de tenir compte des désirs, des pulsions, des fantasmes et de la sexualité dans le développement de la pathologie chez un sujet donné. C'est dans sens que Doron et Pedinielli (2006, p.16) soulignent que la psychanalyse, «

par son souci de l'histoire, de la parole, du « sujet » et par sa référence à l'intersubjectivité (transfert), elle représente un modèle stimulant pour la théorie et la pratique de la psychologie clinique ». De ce fait, la méthode clinique apparaît comme :

La méthode clinique considère l'individu concret dans sa situation actuelle, par rapport à son histoire personnelle. Elle vise à le comprendre et à le décrire sans le référer à d'autres individus. Elle a aussi une visée thérapeutique. La méthode clinique comme nous venons de le voir repose sur un système de référence (psychanalytique, phénoménologique, ...) avec des règles scientifiques bien rigoureuses et une systématisation bien précise. A cela, Tsala Tsala définit trois éléments fondamentaux à observer au cours d'une démarche clinique à savoir :

- ✓ **L'espace ou le cadre de la rencontre** : Il doit être clairement déterminé et organisé. Cet espace doit aussi être neutre. En effet, il doit être dépourvu des éléments habituels de la vie quotidienne du sujet et ceux pouvant susciter chez lui des souvenirs plus ou moins traumatisants.
- ✓ **Le temps** : Primordial dans la méthode clinique, le temps se présente comme la condition indispensable de l'écoute. L'observation du temps de Rendez-vous est toujours significative pour le patient à travers ses nombreuses justifications et choix. La durée des séances, non moins importantes quant à elle, est définie à l'avance pour neutraliser les bavardages inutiles et les défenses du sujet susceptible d'être modifié selon l'appréciation du clinicien.
- ✓ **La mise en scène** : Elle concerne les rituels d'entrée et de sortie et les honoraires. Mais dans le contexte de cette recherche, les honoraires sont exclus. Ainsi, nous nous efforçons tout au long de la présente recherche, à comprendre la situation de chaque sujet de l'étude, de façon globale en tenant compte de ses multiples dimensions et à travers ses expériences raison pour laquelle nous avons opté pour une étude de cas.

1.6.3 SPECIFICITES DE L'ETUDE DE CAS

L'étude de cas « *est une approche de recherche permettant l'étude d'un phénomène d'intérêt particulier (le cas) dans son contexte naturel et sans manipulation par le chercheur* » (Dahl et al., 2020), reprenant Alberto et Poteaux (2010). Une étude qui peut s'intéresser à la fois à un seul individu, à un groupe d'individus, une communauté, à une institution ou à un événement (Dorval, 2021), cité par Corbière & Larivière, 2014, p. 74). Fortin et Gagnon (2016, p. 34) l'assimilent à « *un examen détaillé et approfondi d'un phénomène lié à une entité sociale (personne, famille, communauté, organisation)* ». Un

outil majeur de la psychologie clinique et de la psychopathologie qui consiste en un travail d'élaboration et de présentation du contexte et du fonctionnement psychologique d'une personne (Castillo et al., 2021). Le choix de ce type d'étude trouve son fondement dans son caractère à fournir une situation où l'on peut observer le jeu d'un grand nombre de facteurs interagissant ensemble, ce qui permet de rendre compte de la complexité et de la richesse des situations comportant des interactions que leur attribuent les acteurs concernés (Collerette, 1997).

Une autre raison fondamentale du choix de la méthode de cas est qu'elle va permettre la mise en lumière de comment l'étayage sociale participe à l'émergence des populations locales (les agriculteurs et les éleveurs). Et les mots de Yen (cite par collerette, 1997) trouvent toute leur pertinence dans ce sens que pour lui l'étude de cas est appropriée lorsque l'on s'intéresse davantage aux liens dans le temps qui unissent des éléments, qu'aux fréquences ou aux incidences, et cela plus spécialement lorsque les liens sont trop complexes pour des stratégies d'enquêtes ou des stratégies expérimentales.

Par ailleurs, l'étude de cas est une démarche méthodologique qui se déroule en deux temps. Dans le premier temps, il commence par un travail clinique concret correspondant au recueil des informations propres à un sujet. Le second temps fort d'une étude correspond à l'élaboration de l'information recueillie chez le sujet dans l'optique d'une présentation des éléments saillants du cas tels que la subjectivité, le mode de résolution de conflits, les mécanismes de défense, l'histoire du sujet, etc. L'étude de cas a deux grands pôles à savoir l'identité narrative du sujet et la discrimination de ce dernier par rapport aux membres de son groupe (Ionescu, 2006). A la fin d'une étude de cas, le chercheur et l'éducateur spécialisé en particulier est en même de donner les spécificités d'un sujet par rapport aux autres membres de son groupe, de le classer relativement à ces derniers, en se basant sur l'évaluation objective des manifestations de la vie psychique du sujet en question

L'éducateur spécialisé durant les séances va faire une suspension phénoménologique en faisant taire des apories, ses idées préconçues. En un mot, en cessant d'exister pour exister que dans le phénomène qui se meut devant lui à travers des postures cliniques spécifiques. C'est dans ce sens que Doron et Pedinielli affirment : « *c'est donc le regard, l'écoute du clinicien qui font que le cas devient singulier puisqu'on va faire émerger ce qui échappe au « commun », au « banal », au « conforme »* ». (Pedinielli & Fernandez, 2020)

De part ces travaux, nous comprenons que dans une étude de cas seul la subjectivité est la donnée fondamentale qui mobilise l'attention en handicaps sociaux et conseil. Celle-

ci pouvant mieux se comprendre en philosophie, psychanalyse et psychologie dans le sens large du terme. En philosophie, le sujet est subjectif parce qu'il est pourvu d'une conscience de son existence alors qu'en psychanalyse, il est subjectif parce qu'il est divisé entre l'inconscient et la conscience. Le courant phénoménologique quant à lui appréhende la subjectivité du sujet à travers la prise en compte de son intimité, sa construction et ses représentations de la réalité. Prendre en compte le sujet comme homme total n'amène pas le chercheur à donner toutes les informations dans les moindres détails du cas si ce n'est qu'à tenir compte, relever les données les plus saillantes et fondamentales pour la bonne saisie du cas comme totalité. En psychologie, le sujet reste le plus grand que la somme de ces parties où s'entremêlent, s'interagissent ou s'imbriquent l'intersubjectivité et l'intersubjectivité. Ce qui montre qu'il n'est pas question d'opérationnaliser ou de segmenter cette unicité.

De tout ce qui précède, l'étude de cas n'est pas et ne sera jamais une étude de dossiers mais plutôt une démarche rationnelle et objective. Par conséquent, la méthode la plus appropriée dans cette recherche pour rendre compte des comportements des agriculteurs et éleveurs qui sont tout le temps en conflit en restant toujours dans la dépendance.

1.7 INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNEES ET DISPOSITIONS ETHIQUES

Il est question dans cette partie de présenter non seulement l'instrument de collecte de données utilisé dans cette recherche mais aussi les dispositions éthiques telles que mentionnées dans le code déontologique des psychologues professionnels en handicaps sociaux et conseil pour le respect et la dignité des participants.

1.7.1 CHOIX ET JUSTIFICATION DE L'INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNEES

Dans la littérature, plusieurs instruments permettent de collecter les données à la Faculté des Sciences de l'Education (FSE). C'est le cas par exemple du questionnaire, la grille d'observation, le guide d'entretien, le focus group, etc. Cependant, le chercheur se doit de choisir l'outil qui correspond le mieux à sa recherche. C'est dans cette optique que Grawitz déclare : Dans la recherche, la nature même des informations qu'il convient de recueillir pour atteindre l'objectif commande les moyens pour le faire (Bartel-Radic et al., 2019). On ne classe pas les hameçons avec les papillons (...). Il est indispensable d'approprier l'outil à la recherche, de bien le choisir, l'objectif à atteindre détermine le choix de l'étude. Dans cette étude, nous

avons fait recours à deux instruments dans l'optique d'avoir un échantillon et de collecter des informations auprès de celle-ci à savoir : le focus group qui évalue le comportement des éleveurs et agriculteurs et l'entretiens semi-directifs.

1.7.2 DEROULEMENT DES ENTRETIENS ET DISPOSITIONS ETHIQUES DE LA RECHERCHE

Ici, il est question de présenter comment les différents entretiens se sont déroulés et les attitudes que nous avons adoptées. Lors des différentes rencontres avec les participants nous avons tenu de respecter à la lettre les différentes postures cliniques en adoptant une posture asymétrique c'est-à-dire que nous avons distingué les places, une différence hiérarchique où personne ne peut se mettre à la place de l'autre. Certains participants ont cherché à basculer l'entretien vers une conversation que nous avons dans la mesure du possible ramené à la situation initiale. Nos relances et prises de paroles n'étaient pas dans l'optique de guider ou de conduire l'entretien ou de l'orienter mais une façon de faire comprendre à l'interviewé qu'il est écouté attentivement. Nous avons donc adopté ce que Rogers (1942) qualifie de non directivité c'est-à-dire que nos prises de parole étaient dans l'optique de faciliter la liberté de parole du sujet sans toutefois diriger son discours mais à soutenir l'acte de parole.

De même que le principe de neutralité bienveillante qui nous permettait de s'abstenir de tout jugement de prise de position idéologique en acceptant le sujet, son discours tant qu'il est et se présente. Ces attitudes nous ont permis d'avoir au maximum des informations en lien avec les thèmes de notre guide d'entretien. Et à chaque fois que le sujet abordait un thème de manière rapide et partielle, les techniques de relances nous aidaient à mieux le solliciter sur cet aspect du thème. Et les thèmes n'étaient pas abordés de manière chronologique. Certains participants au lieu de commencer avec le premier thème se retrouvaient dans le troisième voire même le dernier. Sans les interrompre, les relances nous permettaient de les relancer sur des thèmes non abordés.

1.8 TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNEES

La méthode d'analyse de données retenue dans cette recherche est l'analyse de contenu qui pour Bouloudnine (2011), cité par Castillo (2021, p. 219) est « *une méthode de description systématique et d'analyse des données verbales dont l'objectif est de rendre compte de l'expérience interne du sujet* » (Castillo et al. 2021). Elle permet de dégager des signifiants, des associations, les intentions non directement perceptibles à la simple lecture des documents. Autrement dit, de définir des catégories thématiques et formelles pertinentes pour la vérification de l'hypothèse et de coder un discours, un texte, une peinture, des interactions sociales en

groupe à partir de ces catégories (Ndje (2013). Elle se situe dans une démarche de compréhension plutôt que d'évaluation des phénomènes étudiés, elle part de l'expérience des sujets pour la théoriser (Castillo et al., 2021)

Ainsi, la finalité d'une analyse de contenu est de dégager, à partir d'un document, d'un corpus d'entretien, les significations, associations, intentions non directement perceptibles à la simple lecture des documents. Dans ce sens De Bonville (2000) voit en cette méthode « *une technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications* » (Leray, 2008). Selon Castillo (2021) l'analyse de contenu s'avère pertinente lorsqu'on a à faire à des petits échantillons de sujets. Mais, lorsque le corpus est volumineux, l'emploi des logiciels d'analyse thématique ou textuelle peut s'avérer utile.

L'analyse de contenu dispose de plusieurs techniques d'analyse de contenu à savoir : l'analyse verticale ou entretien cas par cas ; l'analyse propositionnelle du discours ; l'analyse des relations par opposition ou transversale, l'analyse structurelle, ... et l'analyse thématique ou horizontale. C'est cette dernière que nous avons utilisée dans le cadre de cette recherche. Cette analyse découpe ce qui d'un entretien à l'autre se réfère au même thème. Afin de dégager la structure et les processus. Au lieu de procéder d'un entretien à un autre, la tâche paraît ardue voire fatidique pouvant nous conduire à des biais, raison pour laquelle après écoute et lecture du matériel, on note les idées exprimées qu'on regroupe en famille puis, on les catégorise pour servir de thèmes généraux. Après, on procède par une synthèse à l'aide d'un travail en équipe pour éviter ou limiter la subjectivité.

1.8.1 LE CHOIX DE L'INSTRUMENT

Cette rubrique traite du choix de l'instrument utilisé pour l'analyse des données, son choix ainsi que l'exploitation du matériel, son traitement et son interprétation.

1.8.2 L'EXPLOITATION DU MATERIEL

Pour Castillo (2021, p. 236), « *l'analyse de contenu conjoint deux mouvements opposés : la description comme mouvement de fractionnement (catégorisation et classification), l'analyse comme mouvement de rassemblement (synthèse et généralisation)* » (Castillo et al., 2021). Autrement dit, la description consiste à recenser et à ordonner les faits observables langagiers (mots, phrases) du corpus de texte. Elle repose sur la transcription fidèle des propos des sujets et se structure par la catégorisation (identification des thèmes) et la classification des énoncés. L'analyse quant à elle consiste à proposer des interprétations des catégories de discours susceptibles d'éclairer la compréhension d'un processus ou d'une dimension

psychologique permettant un retour aux théories et concepts nourris par cette analyse. Cette phase consiste à procéder aux opérations de codage, décompte ou énumération en fonction des consignes préalablement formulées.

A ce titre, l'opération de catégorisation consiste en l'élaboration ou en l'application d'une grille de catégories, c'est-à-dire des rubriques rassemblant des éléments ayant des caractères communs sous un titre générique, et en la classification des données du corpus dans celles-ci (Wanlin, 2007). Avant d'interpréter ces propos comme de la froideur, il faut selon Castillo (2021, p.235) envisager d'autres pistes à savoir :

- ✓ Un discours semblant « détaché » ne signifie pas de l'indifférence (pensons aux discours des personnes en état de choc ou de chromatisme).
- ✓ La lecture d'un entretien retranscrit ne donne pas sa prosodie, or les émotions peuvent passer par un ensemble de manifestations non verbales.
- ✓ Certaines personnes sont pudiques et ne rapportent pas systématiquement les émotions associées à des événements dramatiques etc. Selon le même auteur, il faut tenir compte que l'analyse de contenu thématique propose des pistes de réflexion et de discussion plutôt que des explications clé en main. Il faut donc être plus attentif. Le tableau ci-dessous récapitule les étapes de l'analyse de contenu.

Tableau 3: Synthèse des étapes de l'analyse de contenu selon Castillo (2021)

	Etapes	Principes	Techniques
Description du corpus	Retranscription	Fidélité	Mot à mot
	Première lecture	Repérage	Surlignage
	Catégorisation	Significativité Neutralité Différentiation Homogénéité Exhaustivité	Découpage du corpus en thèmes et sous thèmes
	Classification	Indexation des énoncés dans les catégories	Couper-coller
Analyse du corpus	Analyse	Interprétation Généralisation Théorisation	Analyse globale Recherche de similitudes ou de différences dans les réponses Appui sur les citations du corpus

En ce qui concerne cette étude, notre analyse suit le modèle évoqué précédemment se déroulant en deux grandes étapes conjointes :

- ✓ La première étape consistera en une analyse thématique des verbatims des cas. Il s'agira de traiter en relevant les différentes formes sous lesquelles il apparaît dans le discours des sujets. Ainsi, chaque thème fera office d'une évaluation à partir du matériel fourni par chaque cas.
- ✓ La dernière étape consistera en la présentation d'une synthèse d'analyse des différents cas. L'objectif ici est de sélectionner les dimensions clés en réduisant la masse d'informations (les sous-catégories), en reliant le particulier au général, en fusionnant les variables qui ont des différences de forme, en organisant les données de base et en les décomposant. Il s'agit pour nous de mieux saisir le contenu latent des données produites par les sujets de cette étude. Le sens des mots est déduit des relations intuitives avec le contexte.

L'analyse de la signification de chaque mot est appréciée dans les phrases où il se trouve. La lecture et les annotations sont conduites selon un processus de navigation lexicale. Les allées et retours au texte permettent d'apprécier l'environnement lexical immédiat. Le sens est établi à partir des réponses complètes des enquêtes et de la situation réelle d'utilisation. C'est la raison pour laquelle nous avons construit une grille d'analyse après la lecture des entretiens. Une fois examiné les corpus d'entretiens, les unités de spécifications, nous avons monté une grille d'analyse afin de mieux les cerner et d'éviter les erreurs. Ce dernier se présente comme suit :

Tableau 4: Unités d'analyse

Catégories	Sous- Catégories	Unités d'analyse
La fonction totémique et la maîtrise de la violence	Maintien de la violence primitive	Droit de nature et la non maîtrise de la violence dans les zones rurales
	Domestication des pulsions	Déficit du droit et comportements des agriculteurs et éleveurs par le non-respect des conventions collectives.
	Émergence de la communauté fraternelle	Sentiment de persécution et difficultés d'autonomie agropastorale
Fonction contenance	Accompagnement	Sentiment de perception et d'appropriation de la gestion des problèmes agropastoraux

1.8.3 TRAITEMENT ET INTERPRETATION DES RESULTATS D'ANALYSE

En Education spécialisée l'interprétation intègre à la fois les théories utilisées pour une étude et les différents corpus d'entretiens issus des narrations du sujet. Autrement dit, qu'est-ce qu'il faut retenir à partir des théories et ce que le chercheur a trouvé sur le terrain à travers les différents entretiens. Et les mots de Robert et Bouillaguet (1997, p. 31) vont dans le même sens lorsqu'ils affirment que l'interprétation des résultats consiste à « *prendre appui sur les éléments mis au jour par la catégorisation pour fonder une lecture à la fois originale et objective du corpus étudié* » en d'autres termes, il s'agit tout simplement d'une lecture des résultats obtenus à partir de la grille théorique mobilisée dans une recherche.(Wanlin, 2007)



**CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES
RESULTATS DE L'ETUDE**

Dans le chapitre précédent, nous avons défini la méthodologie de cette étude. Dans le présent chapitre, il sera question de présenter et d'analyser des données issues sur le terrain suivant le protocole défini en fonction de chaque cas de l'étude.

1.1 PRESENTATION ET MODE DE RENCONTRE DES CAS

La collecte des données auprès des agriculteurs et des éleveurs du département de Guéni nous a permis de relever quatre narrations des agriculteurs et éleveurs en situation de conflits dans le département. La présentation de ces cas ne comporte pas toutes les données recueillies lors des entretiens. Elles ont été traitées pour éviter des redondances, des répétitions et pour ne rester qu'avec les plus pertinentes de manière fidèle sans modifier ou rajouter quelques-unes.

1.1.1 CAS DU CULTIVATEUR M. JACQUES

Ngambaye de Krim-krim dans la région sud du Tchad du département de Guéni. M. Jacques est un cultivateur âgé de 40 ans marié et père de trois enfants habitant de la ville d'arrondissement de Krim-krim centre et fait partie du collectif des associations des agriculteurs et membre de la convention relative à la gestion des ressources naturelles, à la prévention et au règlement de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il a commencé dès le bas âge à faire de l'agriculture avec son père qui lui a fait aimer ce métier. Une fois être adulte, il a quitté ses parents fonda une famille dont la seule source de revenu et de subsistance reposait essentiellement sur l'agriculture. Pendant une quinzaine d'années qu'il faisait de l'agriculture, ne faisant que de l'agriculture de subsistance peu productive avec des récoltes précaires. En cela s'ajoute d'autres difficultés telles que :

- ✓ Manque de moyens financiers, des tracteurs pour faire de l'agriculture extensive afin d'avoir une hausse de productivité ;
- ✓ L'insuffisance d'espaces agricoles, des engrais, les intempéries naturelles telles que : la sécheresse, les inondations, les invasions des insectes, etc. ;
- ✓ Le véritable problème de ses dernières années c'est la dévastation des champs par les éleveurs qui fait état de conflits chaque année.

En ces dernières années Jacques évoqua qu'il y a des tensions et des violences partout dans l'espace agricole, ce qui entraînait les morts d'hommes et rend la vie invivable dans les zones rurales. Il dit qu'il vivait comme si le plus fort qui a toujours la main mise sur le faible et c'est difficile d'établir une société plus juste, « *nous nous tuons comme les bêtes sans respecter les limites de nos droits* », dit-il. L'agriculteur Jacques a fait un témoignage d'un bouvier qui est son ami qui donne les raisons de la dévastation des champs qui ne sont pas de leur gré mais

plutôt l'exécution de leur patron. Ce bouvier disait « *qu'en mangeant le mil, le maïs, les arachides, le riz etc. ça donne de la consistance aux animaux et peuvent permettre à l'animal d'avoir de l'énergie pendant une semaine* ». En plus, les vaches laitières par exemple produisent en quantité suffisante le lait.

Dans un souci de surproduction, ils reçoivent des ordres venant de leur patron de laisser les bêtes manger la culture des paysans de ne pas faire périr leur bétail. Il disait encore à ce propos qu'au cas où un bouvier n'exécute pas cet ordre venant de son patron, on le limoge en remplacement d'un autre bouvier.

Et de plus M. Jacques nous fait savoir que la plupart de ces troupeaux appartiennent aux hauts cadres de l'état tels que les ministres, les généraux, les colonels, les préfets, les commandants de brigades etc. Ces hauts cadres fournissent des armes à feu, des armes blanches, des machettes, des flèches aux éleveurs et nous n'avons pas de force devant eux dit-il.

Les éleveurs viennent s'accaparer nos terres, dévastant nos champs et quand nous agissons ils nous tirent avec les armes à feu. Ils sont en position de force et nous agriculteurs en position de faiblesse. Ce ne sont pas des éleveurs de l'époque qui sont eux-mêmes les propriétaires de leur troupeau. Maintenant avec la hausse des prix des bœufs dans le marché mondial, les autorités se transforment en éleveurs. Car si ce sont les éleveurs types qui viennent avec leur troupeau, ils ne dérangent pas les paysans. Affirme-t-il.

En ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, M. Jacques dit comme ils n'ont pas de moyens pour scolariser leurs enfants, ils viennent voir souvent les présidents de l'APE afin de les supplier pour qu'ils inscrivent leurs enfants à l'école. C'est la seule façon qui les fait inscrire leur progéniture. Selon lui, il est difficile d'établir la paix puisqu'on détruit leur champ, ce qui occasionne et amplifie la guerre avec les éleveurs dit-il. Et ces éleveurs sont majoritairement peu instruit, prennent souvent de la drogue, du cannabis et autres produits toxiques qui les poussent à agir sans réfléchir. Donc il est difficile de faire la paix.

M. Jacques fait savoir qu'il n'a pas de revenus en ce moment par rapport aux conflits, il arrive qu'au cas où sa famille est malade, il vend ses mils qui les proviennent de la nourriture ainsi que ses petits élevages tels que : les coqs, les chèvres, les porcs pour se soigner. Ils sont fragiles à tout, au cas où c'est une épidémie grave « *nous n'avons que nos champs et nos terrains d'habitations pour les vendre pour sauver nos vies* », dit-il. Ainsi, dit Jacques « *nous avons trop de difficulté mais personne ne nous vienne en aide* ». Il dit qu'ils sont prisonniers de leur propre territoire sans avoir la liberté, l'équité, la joie et le bonheur de vivre. En plus Jacques dit qu'ils

rêvaient d'être frère, mais loin de cela il ne croit pas à la communauté fraternelle. Puisque ce dernier relate comment on tue tes parents et tes enfants en prétendant se dire des frères ? Je crois qu'il est impossible mon fils dit M. Jacques « *nous sommes des combattants, on ne croit pas à l'existence fraternelle, ni de la communauté fraternelle, nous sommes comme des troupeaux sans brebis* ». Il rétorque c'est pourquoi à chaque période de l'année ils quémangent, ils sortent pour aller dans les villes pour se chercher et dépendent toujours des autres.

Selon M. Jacques pour qu'il est l'arrêt de ce conflit ils peuvent s'acclimater c'est-à-dire se conformer au processus de l'évolution. Ce monde qui évolue est incarné par l'autorité de l'état car c'est lui qui est censé d'ordonner et mettre de la discipline dans la société. Mais si c'est l'état lui-même qui cautionne ces attentats nous ne connaissons pas l'évolution dit-il. Il exhorte donc l'état à prendre ses responsabilités face à ses conflits qui réduisent leur production agricole.

1.1.2 CAS DE DIONDOH CULTIVATEUR DU CANTON ANDJI

Diondôh est né le 26 mai 1974 à Andji province du Logone occidental dans le département de Guéni. Il est un fils du paysan, marié et père de dix enfants avec cinq femmes. Il a arrêté ses études à l'école primaire au CM1 où il embrassa la terre. Il fait membre du collectif d'une association des agriculteurs du département de Guéni. Il a fait une vingtaine d'années d'expérience en agriculture. Il est limité en faisant son agriculture avec la houe qu'il appelait dans sa langue maternelle « *koss* » sans un moyen pour intensifier son espace agricole. Il n'a que des bœufs d'attelage, ni tracteurs, ni produits chimiques pour enrichir son sol qui devenait de plus en plus faible. Il suggère également certains obstacles liés à l'agriculture qui sont d'ordre naturel et social.

Sur le plan naturel l'agriculteur Diondôh parle des conditions climatiques qui jouent sur les cultures. Pour lui, pendant la période de pluie entre avril et octobre le climat joue énormément sur les plantes et les semences. Par exemple les arachides sont souvent semées entre avril et mai mais parfois on n'observe pas de pluie pendant ces temps. Il arrive que la pluie commence en juin et juillet ce qui a un impact négatif sur les variétés de culture. Ainsi le sésame est semé à partir de juillet et août mais pendant ce temps il ne pleut pas selon les alternatives des années. Parfois il pleut avec excès ce qui fait pourrir les semences.

Selon Diondôh il y a également le problème d'ordre social, ceci est un problème entre éleveurs et agriculteurs. Les éleveurs détruisent souvent nos champs dit-il. Ce problème à commencer à partir de 2014 jusqu'aujourd'hui qu'il n'arrivait pas à récolter son mil. Quand on cultive les bœufs, dévastent et on ose parler on nous arrête et personne ne parle. On a trop

souffert dans les campagnes. De fois on laisse notre localité pour aller cultiver ailleurs dans les villages voisins ils nous poursuivent jusqu'à aller détruire nos champs affirme-t-il. Diondôh ne fait que de l'agriculture pour envoyer ses enfants à l'école. Il estime le coton par exemple qui donne plus d'argent s'en suivra du sésame qui peuvent aider à envoyer les enfants à l'étude mais en un jour les bœufs détruisent tout donc ça lui donne de traumatisme, de l'insomnie, d'anxiété. Car en dévastant son champ par les troupeaux il n'a plus les moyens pour envoyer et aider ses enfants faute de quoi ces enfants retournent au village et fait grossir le nombre de chômeurs ainsi que de banditismes.

L'agriculteur Diondôh dit qu'ils n'ont pas de soutien moral, ni quelqu'un qui peut les aider à surmonter toutes ces épreuves. Ils sont comme les sans voix, ni l'organisation d'une société saine. Par exemple moi j'ai dix enfants mais pas d'abris pour loger mes enfants à cause de mes champs détruits, je n'ai pas de moyens pour construire des maisons pour mes enfants, dit-il. Il part plus loin encore que « *nous voulons se sentir à l'aise mais c'est la violence qui prend le dessus, avec les tueries, les massacres, etc. qui font que nos enfants grandissent dans la violence, sans une bonne éducation* ». Diondôh dit qu'il a de la peine de voir sa société vivre de la sorte. Alors qu'ils sont appelés à vivre ensemble. Et il dit « *mon fils quand je vois les autres pays développés par rapport à l'agriculture et l'élevage et que nous nous vivons dans un état où nous connaissons que la guerre je verse de larmes mon fils* ». Il a des émotions fortes pour la reconstruction mais celle-ci n'est pas chose facile, dit Diondôh. Même manger à leur faim Diondôh dit qu'il est difficile puisqu'ils consomment plus qu'ils ne récoltent.

Parfois, ils sont obligés de récolter la nuit pour amener au village. Mais parfois, dès qu'ils laissent après avoir bâché au champ, les éleveurs débâchent sans autorisation pour donner à leurs bêtes ou bétails. Le cas du coton quand on laisse en brousse les bouviers incendient. Si on parle on nous lance les flèches, on nous tire avec les armes, on nous tue. Les autorités ferment l'œil souvent sur notre sort dit Diondôh. Sinon au paravent, il n'y en avait pas tout ce problème dit Diondôh, puisque les éleveurs viennent souvent à la saison sèche lorsque tout est déjà récolté pour profiter des tiges des mils récoltés. À la saison pluvieuse, les éleveurs remontent vers le nord afin de libérer l'espace aux agriculteurs. Mais, de nos jours ils s'installent définitivement au sud et se disent fils du Tchad et que les territoires sud les appartiennent également. Ils se font autochtones et certains villageois les vendent aussi leurs terrains d'habitations et donc maintenant les éleveurs agissent en propriétaire de terrains et non ceux qui pratiquent la transhumance, affirme Diondôh.

Les autorités traditionnelles qui sont censés résoudre ses problèmes sont parfois corrompues. Et si le problème est arrivé à la justice, les éleveurs se font toujours victimes alors

que les vraies victimes sont les agriculteurs. Le cas d'Andji qui est de plus en plus persistant dans le département de Guéni dit Dioundôh. Et la justice reste toujours défaillante face à ces situations. En cas de conflit, il arrive qu'ils partent en groupes aux champs pour protéger leurs champs mais la nuit les bœufs détruisent toujours. Il fait aussi les jardins en mois de Mars pour se rattraper mais le peu qu'il fait les éleveurs viennent détruire. C'est qui fait que Dioundôh quitte ses femmes pour aller se chercher dans les villes puisqu'il a beaucoup d'enfants en sa charge. Mais ça ne tenait pas toujours. Le fait d'aller en ville il est confronté à de difficulté d'accès au travail et cela engendre de la famine dans sa famille. On les agresse et on les viole à son absence. Il est confronté à des difficultés surtout qu'il n'a pas de téléphone dont aucune nouvelle de sa famille même en cas de décès de l'un de ses enfants jusqu'à son retour au village.

1.1.3 CAS DE L'ÉLEVEUR M. MAHAMAT

M. Mahamat est âgé de 47 ans né à Ati au nord du Tchad. Il est un polygame avec 12 enfants commençant à élever dans le grand nord plus précisément à Ati, Bol, Fada et Faya. Il donne l'importance à l'élevage en ce qui concerne la rentabilité économique. Il fait de l'élevage le principal moteur de son activité. Mais M. Mahamat suggère qu'il rencontre souvent de problèmes lors de son élevage qui réduit la mobilité de son troupeau. Ses difficultés qu'il rencontre au nord sont :

- ✓ Le réchauffement climatique ;
- ✓ La rareté des pluies ;
- ✓ Manque de forage pour alimenter le bétail ;
- ✓ La rareté des herbes, des plantes qui donnent de l'ombre aux animaux.

Nous sommes obligés de quitter le nord avec nos troupeaux vers le sud où il y a l'abondance de pluie avec une humidité adaptée aux animaux.

Avec mes petits frères et mes enfants, nous nous organisons en société faisant des kilomètres de marches par jour 15 à 1 ou 2 mois de marches pour chercher le pâturage, nous dit-il. Et pendant leur trajet, ils rencontrent de difficultés avec leur troupeau.

Nous n'avons pas de la nourriture pour nos animaux, de fois les bouviers n'ont pas d'eau à boire, nous portons de l'eau sur le dos de nos ânes avec une quantité insuffisante pour boire durant notre trajet. On boit de l'eau sale, l'eau de marigot ensemble avec nos bétails. Nos animaux meurent en route à cause du soleil et de carences en eau. Mahamat ajoute qu'arriver au sud en quittant Ndjamena pour Moundou c'est là où il rencontre d'énormes difficultés avec les agriculteurs par rapport au couloir de transhumance. Les agriculteurs ont cultivé tout espace,

ils sont obligés de traverser leurs champs pour chercher de forêt où il n'y a pas de culture. En traversant les bœufs mangent leur culture, les piétinent et quand les agriculteurs sont dans leurs champs c'est les problèmes qui commencent et finissent par les bagarres. Chaque année, ils rencontrent ces problèmes avec les agriculteurs, et parfois perdent leur vie.

Toutefois, les bouviers prennent de drogue, du cannabis et deviennent agressifs. En consommant cela ils deviennent ignorants de tout ce qu'ils font mettant leurs bœufs dans les champs des cultivateurs. De plus leurs patrons les distribuent des armes à feu, armes blanches, pistolets, flèches disant qu'ils utilisent pour la protection du troupeau mais ceux-ci servent plutôt à faire de problème avec les agriculteurs. Ils tirent sur les agriculteurs et les tuent. Je suis éleveur mais c'est la vérité, dit-il. Or les propriétaires les fournissent des armes juste pour protéger leurs bétails contre les voleurs, les bandits qui enlèvent leurs animaux mais lors d'une dévastation d'un champ et qu'ils se trouvent menacer ils tirent sur les paysans. Il dit que cela est toujours répétitif dans les zones rurales, quand il y a une attaque les armes ne manquent pas toujours.

En ce qui concerne l'éducation moi, mes enfants ne vont pas à l'école, je n'aime pas l'école des blancs j'apprends seulement mes enfants à pratiquer l'élevage. Sinon j'enseigne mes enfants le Coran, madrasa. Le seul endroit que nous fréquentons avec ma famille c'est l'hôpital quand nous sommes malades, déclare-t-il. Je dirais à mon niveau la seule chose que moi je proposerai c'est l'état qui a l'habileté de régler ce problème mais comme l'état ce sont les généraux qui ont confié leurs bétails aux bouviers donc ce n'est pas facile. Il faut une sensibilisation, parler avec les chefs traditionnels, les chefs de village ensemble avec les chefs de ferrique du côté des éleveurs pour qu'il y est réconciliation. Car nous voulons la paix moi particulièrement je conduis mes propres bœufs donc j'aime faire la paix avec mes frères agriculteurs. J'espère à la réconciliation « *inchallah* » surtout ceux qui viennent d'ailleurs qui nous font diviser.

1.1.4 CAS DE L'ÉLEVEUR ASSANE

Assane est un éleveur âgé de 36 ans est marié et père de six enfants. Il est de la province Nord du Tchad dans le Chari Baguirmi. Il élève pendant plus de dix ans, ne fréquente pas l'école et fait de l'élevage sa seule source de revenus. Dans son village, ils étaient presque tous éleveurs. Il suggère ainsi que « *nous bénéficions de l'élevage de tous les plans, nous les exportons vers le Nigeria et le Niger nos animaux, tels que : les chameaux, les bœufs et les moutons nous donnent plus d'argent* ». Selon Assane en ces derniers temps ils ont rencontré trop de problème qui réduit la production animale. La nature joue sur le bétail quand il y a le

changement climatique. Au moment pluvieux, ils ne rencontrent pas assez de difficulté, mais dans la période sèche par exemple les toubous exportent leurs bêtes dans les villages lointains à la recherche du pâturage. Par rapport à ces manques d'herbes, « *nous achetons souvent les cafoutes en quantité insuffisante qui ne suffisent pas nos animaux* », dit-il.

D'après lui le secteur de l'élevage ne reçoit pas des aides de la part de l'état, ni des organisations non gouvernementales, car le privilège c'est dans le secteur agricole. Les agriculteurs reçoivent des tracteurs, les charrues, les intrants, les forages d'eau etc. La culture du coton par exemple le gouvernement finance avec les engrais, mais non plus le secteur de l'élevage ne bénéficie d'aucune aide, dit-il. Pour Assane, c'est par rapport à tous ces manques qui les obligent de migrer vers le sud pour s'abreuver en eau. En cela s'ajoute les difficultés d'espace au sud qui les met souvent en conflits avec les agriculteurs dit Assane. Ceci est la grande difficulté selon lui. À ses dires, par manque d'espace, ils laissent parfois les bœufs envahir les champs des agriculteurs. Et c'est un problème de chaque année qui n'a toujours pas de résolutions. Selon Assane, la terre appartient à tous les tchadiens, au lieu que les agriculteurs laissent de l'espace de transhumance aux éleveurs, mais ils occupent toutes les superficies du sud par leurs cultures et qu'il n'y a pas d'espace pour la transhumance de bétail. Alors que nous appartenons à une même nation, nous ne pouvons pas laisser nos animaux mourir de faim, c'est la raison pour laquelle nous laissons les bœufs détruire les champs, dit-il.

La raison suivante c'est que nous avons beaucoup de bétail dont parfois une seule personne qui les conduise donc elle ne pouvait pas prendre tout le contrôle. Ce phénomène nous malmène souvent avec les agriculteurs, affirme Assane. Ils ne s'entendent jamais par rapport à ces conflits. Mais surtout au temps des anciens, il n'y en avait pas trop de ces problèmes. Et il dit « *quand j'étais petit mon père m'envoyait avec du lait à son ami agriculteur pour prendre le maïs en contrepartie et de même que son ami s'il a besoin du lait il fait la même chose* ». Maintenant que certaines autorités se transforment en éleveurs qu'elles cautionnent tous ces conflits, dit M. Assane. Surtout en distribuant des armes à feu, pistolets et autres aux bouviers qui causent problème, en même temps si un bouvier commet de gaffe au lieu qu'on tire son attention mais au contraire il est toujours protégé c'est ça qui fait problème, ajoute-t-il. Il dit de ne pas avoir condamné les armes aux bouviers, puisque si un bouvier conduit 100 têtes de bétail en habitant en brousse, il lui faut de l'arme pour les protéger contre les bandits. Mais la manière dont ils utilisent contre les paysans qui n'est pas bien, dit-il.

Mais en cas de bagarres et qu'on a l'arme on est obligé de tirer pour se défendre. Donc ce qui fait également qu'on tire sur les agriculteurs. Pour Assane il faut créer des couloirs de

transhumance afin de mettre les lignes médianes entre les deux communautés. Ainsi, pour que la paix nous reviennent, il faut saisir la justice pour qu'elle ne prenne pas position d'un ou de l'autre côté mais qu'elle travaille sans distinction et cela pourra marcher. Sinon nous quand on voit un frère attaqué tout le monde lui vient au secours et c'est ça le véritable problème qui fait que certains de nos frères aiment trop de problème donc il faut une maximum de sensibilisation pour faire régner la paix, affirme-t-il.

Assane envisage d'autres solutions qui sont d'ajouter les bergers au cas où il y a beaucoup de têtes de bétail pour éviter le problème par la mise en place d'une stratégie de contrôle d'état pour surveiller les bouviers qui élèvent ces animaux. Il faut un financement pour la création des fermes pouvant contenir tous les animaux afin d'éviter ces problèmes. Si l'état ne change pas sa manière d'intervention *« je ne suis pas sûr qu'il doit avoir une solution. Il faut un pacte entre ces deux communautés selon moi sinon on a trop de problème, seul le gouvernement qui a l'habileté de résoudre ce problème »*, ajoute Assane.

1.2 LA FONCTION TOTEMIQUE ET LA MAITRISE DE LA VIOLENCE ET DU CHAOS

La société évolue à travers des règles, des normes qui nécessitent une régularisation afin de pouvoir échanger sur les rapports entre les humains. Les institutions ont pour mission d'y répondre à cette problématique. Dans la notion du contrat social pour que la vie soit possible, chacun doit renoncer à son droit naturel afin de régler la guerre de tous qui règne chez les hommes depuis l'origine. La violence désunie, et sépare les individus dont il faut organiser la domestication des pulsions, c'est-à-dire chercher à maîtriser les violences qui existent entre les humains. Sinon depuis la genèse de la société il est difficile de maintenir un état de droit où régnait la civilisation dont on assiste souvent à des meurtres perpétrés.

C'est pourquoi qu'à l'époque quand un père se réjouit de sa toute puissance, toute jouissance de la horde primitive furent tués par ses fils afin de prendre sa place. Une fois le père tué, ils le consommèrent et mirent fin à la horde primitive ou à la puissance despotique. Le repas totémique dans ce sens peut se comprendre comme étant la commémoration de la première fête de l'humanité. Suite à la culpabilité que cela engendra et surtout la crainte qu'un des frères peut-être plus aimé ou plus privilégié de la horde, ne tente à son tour de prendre le pouvoir et ne réussisse à occuper la place du père mort. C'est pourquoi ils inventèrent le « totem », substitut du père. Le totem représente l'interdit qui régule tout.

Le totem prenant la place du père vient signifier qu'aucune communauté humaine ne peut exister sans régulation des relations entre ces membres. Autrement dit, c'est en tuant et en

consommant le père que les enfants comprirent qu'ils sont frères ou alors c'est dans leur conflit intrapsychique que les enfants comprirent qu'ils ont des liens interpsychiques. Ainsi, il faut progression pour qu'il y soit une refondation d'un état fondé sur le pacte humain et subjective qui rend viable le lien social. C'est dans ce sens que l'humanité doit passer de la horde primitive pour un état plus civilisé. Pour ces raisons nous pouvons dire que :

Nous sommes passés du temps primordial de la horde conduite par un tyran omnipotent, caractérisé par le refus d'amour et le maniement de la crainte, au temps de l'histoire rendu possible par cette première infraction à l'ordre que fut la décision unanime du meurtre. Nous sommes passés d'un monde de rapports de force à un monde de rapports d'alliance et de solidarité.

Ainsi, tous les êtres humains sont appelés à se soumettre à la loi, de connaître les limites de son territoire à autrui. Cela doit être probable pour tous afin que personne ne viole ou outre passe de ce qui régit de la norme et que celle-ci doit être fondamentale dans toutes les institutions.

1.2.1 MAINTIEN DE LA VIOLENCE PRIMITIVE

Pour maintenir la violence, il faut l'amour, la paix, entretenir des relations avec les autres. Le lien social sert à éradiquer l'agressivité, à combattre les désirs malsains qui ne favorisent pas la relation entre les hommes. Ainsi, la violence n'aide vraiment pas l'évolution de la société, elle crée plutôt une discontinuité, désorganise l'harmonie des individus en les rendant fragiles. Ainsi, la nécessité du vivre ensemble et l'obligation de résoudre la culpabilité commune et consécutive au meurtre conduisent les hommes à ériger le totem comme signe du lien commun et de la réconciliation. La violence n'est plus l'attribue du père omnipotent, elle appartient désormais au groupe institué. La fonction de l'institution sera alors de s'octroyer le monopole de la violence. Seul l'état détient ce monopole et la société doit former un cercle autour d'une loi établie par l'État. Mais il est difficile que société respecte les normes établies par les institutions.

Les données issues du terrain nous montrent que les agriculteurs et les éleveurs sont confrontés à la violence primitive dans leur cadre de vie ce qui ne les permettant pas de s'épanouir et d'avoir un développement durable. Ils se livrent dans la guerre avec des tensions très vives que l'un des victimes M. Jacques nous en dit en ces termes : En ces dernières années Jacques évoqua qu'il y a des tensions et des violences partout dans l'espace agricole, ce qui entraînaient les morts d'hommes et rend la vie invivable dans le territoire tchadien. Jacques nous

affirme que tous les éleveurs sont en possession des armes, des machettes, des flèches qu'ils tirent sur les agriculteurs, c'est ainsi qu'il dit : « *nous nous tuons comme les bêtes sans respecter les limites de nos droits* ». La société, le groupe est appelé à se conformer aux normes d'une communauté, mais loin de là, les éleveurs et les agriculteurs ne connaissent pas les règles sociales se faisant des tirs de fusil, se tuant eux-mêmes. Jacques poursuit : « *mon fils il n'y a que la haine, la violence, le tribalisme qui régnaient dans notre communauté, sinon il n'y a pas de paix, ni l'amour, ni le vivre ensemble* ».

Or, pour que la vie soit possible l'homme est appelé à vivre en communauté, c'est la société qui fait de lui qu'il existe. On ne peut pas prétendre exister sans être sociable, au cas contraire on devient animal et c'est l'agressivité qui prend le dessus à la place de l'amour, la cohésion sociale, le vivre ensemble. En illustrant ce propos, les verbatim de M. Diondôh part dans le même sens que son prédécesseur en disant : « *nous voulons se sentir à l'aise mais c'est la violence qui prend le dessus, avec les tueries, les massacres, etc. qui font que nos enfants grandissent dans la violence, sans une bonne éducation* ». Diondôh part plus loin en suggérant que « *mon fils quand je vois les autres pays développés par rapport à l'agriculture et l'élevage et que nous nous vivons dans un état où nous connaissons que la guerre je verse de larmes mon fils* ».

La guerre est un élément destructeur de la société, cela n'avantage pas un peuple à s'épanouir. Ainsi, nous avons des terres agricoles fertiles avec une société jeune, de la main d'œuvre, ces deux secteurs d'activités c'est-à-dire l'élevage et l'agriculture nous servent d'intensifier notre économie, d'exporter plus qu'on importe mais ces conflits ne favorisent pas cette émergence. D'autre cas nous confirme plus que chaque année il n'en manque pas ces problèmes ce qui donne au mieux les narrations de M. Mahamat dans la même lancée.

Pour le cas de l'éleveur M. Mahamat, les agriculteurs ont cultivé tout espace, nous sommes obligés de traverser leurs champs pour chercher de forêt où il n'y a pas de culture. En traversant les bœufs mangent leur culture, les piétinent et quand les agriculteurs sont dans leurs champs c'est les problèmes qui commencent et finissent par les bagarres. Chaque année, nous rencontrons ces problèmes avec les agriculteurs, et parfois nous perdons de vie par rapport à ces conflits dits Mahamat.

En plus de cela, Mahamat nous raconte que les bœufs n'appartiennent pas aux bouviers parfois certains appartiennent aux autorités politiques qui fournissent les armes au bouvier pour la sauvegarde de leurs bêtes. Ces derniers utilisent ces armes comme les armes de guerres contre leurs frères agriculteurs. Ensuite les bouviers consomment également de la drogue qui ne les

permet pas de contrôler leur pulsion et deviennent de plus en plus agressifs. Pour ce faire, si pour que le groupe, la société soit possible, il faut une transformation, une sensibilisation au niveau étatique c'est-à-dire l'état lui-même. La maîtrise de la violence primitive peut permettre de passer d'une étape d'agression à l'étape suivante qui sera celle instituée c'est-à-dire celle qui répond à la normalité. Plus qu'on fait la guerre, la société, l'environnement ne peut pas prospérer à l'évolution. La violence par ses caractéristiques maintient les individus à leur position initiale sans s'émerger.

L'éleveur Assane n'est pas du reste à énuméré l'état de violence dans l'espace agropastorale. Pour Assane il n'en manque pas de problème chaque année entre éleveurs et agriculteurs. Ainsi, il dit nous sommes quittés le nord par manque des lieux de pâturage pour se migrer vers le sud où il y a l'abondance des herbes, mais lorsque nous arrivons c'est les problèmes qui commencent avec des tueries, nous assistons à des violences récurrentes dans notre communauté.

Ainsi Assane donne les raisons de leurs affrontements que « *nous avons assez de bétails dont nous conduisons à un nombre restreint, un ou deux bouviers par 100 et quelques de têtes de bétail, parfois on perd le contrôle par rapport aux nombres de bêtes, ce qui occasionne la destruction des champs et finissent souvent par les bagarres* ». Ce phénomène est source de conflits avec des tueries intercommunautaires. Nous avons à faire ici de respecter les couloirs afin d'éviter toute erreur qui occasionne des agressions. Faire de notre mieux de comprendre ce qui est mobile et immobile c'est-à-dire comprendre que les champs ne se déplacent pas donc de contrôler les espaces afin de maintenir la paix. Les agriculteurs et les éleveurs doivent eux-mêmes se former d'union, d'appartenir à un même groupe qui permet le vivre ensemble.

Le groupe, la société doit combattre contre la division, le despotisme, la marginalisation, l'exclusion pour qu'il est la paix, la concordance sociale, l'unanimité auprès des agriculteurs et éleveurs. D'avoir également le respect de la loi et nos limites afin de régler la guerre de tous contre tous. Enfin, de tisser des liens, des pactes, des alliances qui permettront la maîtrise de la violence primitive.

1.2.2 DOMESTICATION DES PULSIONS

A la différence du maintien de la violence primitive, domestiquer les pulsions nous oriente sur le bien-être social. La société dès son origine a connu une évolution dans le tas c'est-à-dire les gens vivaient dans la sauvagerie, dans l'animosité sans se rendre compte qu'ils font partie d'une société dont il faut avoir recours aux lois de la société. C'est pourquoi il est ici de

mobiliser les ressources en quittant de l'état de nature à celui de culture. Dans un état de nature, il y a de la violence, des massacres, des tueries entre les humains. Le plus fort peut arracher les biens du plus faible, c'est un état où règne la loi de la jungle, les gros poissons mangent les petits poissons, etc.

Mais avec l'évolution du monde et la mise en place des institutions ayant pour but de maintenir l'ordre dans la société, de nos jours nous sommes des individus vivant dans la « *mondialisation* ». Ce qui permet à l'humanité de quitter son droit naturel à la civilisation. Un peuple civilisé ne doit pas entrer en guerre contre son frère, il ne doit pas utiliser de la violence pour arracher les biens de son frère. Un peuple civilisé peut répondre aux critères de la société, il peut renoncer à son droit naturel et vivre en harmonie avec les autres. Si tout le monde est devenu assez puissant et très puissant même, il n'y en aura pas le respect de la règle sociale. Et le groupe sera dans la horde primitive où le père se suffit à lui-même s'accaparant de tout et furent tués par ses enfants.

Dans cette rubrique, nous constatons dans les communautés d'éleveurs et agriculteurs que c'est le plus fort qui conquiert le faible, un monde où prime l'état de nature où les règles sont presque absentes, les lois sont négligées. Le cas de l'agriculteur Jacques donne l'impression de ce qui relève d'un état de nature. M. Jacques nous confirme « *les éleveurs viennent s'accaparer nos terres, dévastant nos champs et quand nous agissons ils nous tirent avec les armes à feu, ils nous tuent. Ils sont en position de force et nous les agriculteurs en position de faiblesse* ».

Dans l'ordre établi, depuis le temps des anciens la terre appartient aux premiers occupants. Étant donné que les agriculteurs et éleveurs sont des frères, il doit avoir une manière de départager les couloirs tout en respectant les pactes et les alliances qui doivent être tissées. La civilisation ne permet pas à l'humanité de se faire la guerre pour prendre tout par la force. En faisant cela le peuple est loin de la vie civilisée et développe l'instinct alors que seul l'animal qui n'est pas doté d'une conscience qui agit par l'instinct. Mais l'homme avec sa capacité de réflexion, de la conscience a le privilège de vivre à une certaine manière avec les autres, d'appartenir à un groupe, à une communauté. Selon l'éleveur Assane, la terre appartient à tous les tchadiens, du nord comme au sud et qu'il n'est pas question que les agriculteurs cultivent tout espace ne laissant pas d'espace pour la transhumance du bétail. Il explique que la superficie des terres au Tchad permet d'avoir la libre circulation sans frontière. M. Assane part plus loin que possible « *nous appartenons à une même nation, il n'a pas une raison de libérer le sud alors que nos animaux meurent de faim, nous sommes dans nos droits de revendiquer nos couloirs* ».

Nous sommes une société indivisible, nous sommes « *un* », « *unique* » et « *unitaire* ». Ce qu'il fallait faire c'est d'avoir une liaison entre éleveurs et agriculteurs. Ce lien sera de consolider les relations humaines. Si la terre appartient à tout le monde et qu'il s'agit de s'accaparer de la force il n'existera non plus la terre ancestrale, celle de nos grands-parents. Ce qui génère donc la guerre incessante entre ces deux communautés est que les autochtones agriculteurs préfèrent mourir que de laisser les ressources que les grands parents les ont légué. C'est ainsi que les autochtones agriculteurs disent que ce sont les terres de leurs ancêtres qu'ils ne pourront pas laisser même s'ils meurent.

Diondôh dit avoir de la peine de vivre dans la société où tout le monde se croît au-dessus de la loi. Une société bourrée par les conflits alors qu'ils sont appelés à vivre ensemble. Avec des émotions fortes il dit « *mon fils quand je vois les autres pays développés par rapport à l'agriculture et l'élevage et nous sommes les condamnés de la violence, je verse de larmes mon fils* ». Par rapport à cette ampleur du conflit Diondôh et ses enfants récoltes même leur culture la nuit pour amener au village. Mais parfois ce sont des hectares de terrains agricoles qu'ils ne pourront tous ramasser, ils laissent après avoir bâché au champ, les éleveurs débâchent sans autorisation pour donner à leurs bêtes. Ils incendient les récoltes et tirent à coup de flèches ou les fusils faisant peur afin de s'accaparer des terres confirme Diondôh.

Ces deux communautés se maintiennent dans l'état de nature. Or, il faut que la culture mette tout en œuvre pour assigner des limites aux pulsions d'agressions des hommes. Pour tout ce qui va suivre, il faut donc adopter le point de vue selon lequel le penchant à l'agression est une prédisposition pulsionnelle originelle et autonome de l'homme, et que la culture trouve en elle son obstacle le plus fort.

Le progrès de la civilisation, celle-ci conçue, en insistant sur l'emploi processuel du verbe, non comme un état mais comme un travail pour amener l'homme à un stade supérieur, comportent nécessairement une part de répression. Parlant de la domestication des pulsions renvoient à « *l'apprivoisement* », ou « *auto apprivoisement* » ou même d'élevage/sélection/amélioration de l'espèce. La domestication de l'homme constitue le grand impensé de la culture, et que l'humanisme n'est qu'un euphémisme pour cet effort « *d'apprivoiser l'homme* ». Toutefois les narrations de Mahamat ne sont pas du reste et il dit « *les bouviers prennent de la drogue et deviennent agressifs, sous l'ordre de leurs patrons ils veulent avoir la surproduction animale laissèrent les bœufs détruisent les champs* ». Faisant état de ceci, ils finissent par la bagarre. Pour tout cela, il faut une transformation de l'homme par culture. L'état doit interdire l'usage de l'injustice, se prendre le monopole pour enfin rétablir l'ordre institutionnel.

1.2.3 ÉMERGENCE DE LA COMMUNAUTE FRATERNELLE

Il semble bien que le désir de l'humanité ne soit pas totalement étranger au projet de Dieu. Depuis toujours il existe le rêve de fraternité. Si l'homme a besoin de pain, il a aussi besoin d'amitié, de fraternité. La Fraternité est définie comme « *le lien de solidarité et d'amitié qui existe entre les hommes ; c'est le sentiment d'appartenir à une même communauté* ». Trois instances parlent de Fraternité. C'est d'abord la famille bien sûr, mais aussi la société et la religion. Nous comprenons bien pourquoi la Révolution de 1848 a favorisé la fraternité au détriment de la paternité, mais cette notion de fraternité est plus large que la société politique. Elle traverse toutes les relations sociales. Aujourd'hui on parle volontiers de fraternité, de convivialité. Nous verrons que la fraternité va bien au-delà du faire « *une petite bouffe ensemble* ». Alors pourquoi la fraternité éveille autant d'attente et d'espérance. Ainsi, le cas de Jacques va bien illustrer cet aspect.

M. Jacques dit c'est un rêve de vivre comme frère entre éleveurs et agriculteurs, mais loin de cela il ne croit pas à la communauté fraternelle. Ils se tournent le dos, éleveurs entre éleveurs et agriculteurs entre agriculteurs. Puisque ce dernier relate comment on tue tes parents et tes enfants en prétendant se dire des frères ? Je crois qu'il est impossible mon fils dit M. Jacques « *nous sommes des combattants, on ne croit pas à l'existence fraternelle, ni de la communauté fraternelle, nous sommes comme des troupeaux sans brebis* ». Pour Jacques on ne peut être frères que lorsqu'on a des liens, des relations, de l'amour. Ainsi, ces deux communautés se considèrent comme des ennemis puisqu'il n'y a pas la paix, ni l'amour fraternelle qui peuvent les unir. Pour DiONDÔH, le problème éleveurs et agriculteurs est un problème difficile à résoudre donc il n'est pas question de parler des peuples frères. Avec une émotion forte il dit « *nous vivons comme des ennemis, pas de lien amical loin d'être frère* ». S'il y a la paix nous pouvons se connaître comme frère mais au temps de guerre « *je ne crois plus jamais à l'émergence fraternelle* » nous confirme-t-il.

La Fraternité n'a plus de père humain, nous avons rêvé d'une fraternité sans filiation. Il suffit de se rappeler les slogans écrits sur les murs des universités. « *Dieu est mort* ». D'autres avaient ajouté : « *Freud est mort... Marx est mort...* » Et un humoriste avait écrit : « *Et moi, je ne me sens pas très bien* ». Si la Révolution de 1789 et de 1848 avaient rêvé d'une humanité réconciliée grâce à la République, on ne peut pas dire la même chose de Mai 68. La Fraternité viendrait d'un consensus, d'un idéal partagé. Or toute l'histoire humaine nous montre le contraire. Il faudrait plutôt évoquer « *les frères ennemis* » que « *les frères réconciliés* ». L'expérience de la fraternité est un long chemin parsemé de drames et de conflits. C'est en

prenant en compte le conflit, les tensions, la diversité que la fraternité peut naître. L'horizon s'éclaire en découvrant que l'amour est plus fort que la mort, que ce qui nous unit est toujours plus grand que ce qui nous sépare. Un couple disait : « *Il y a une raison sur dix par jour de se séparer, mais il y en a au moins neuf de rester unis.* » Pour Mahamat le désir de se connaître comme frère est encore loin de leur vue. Les frères ne vont pas se ronger avec du sang, il dit « nous ne sommes pas prêts pour être frères tant qu'il n'y a pas la paix ».

Le cas de l'éleveur Assane nous en dit de plus qu'ils ne se reconnaissent pas comme frère et il dit nous nous battons, on se tue entre nous alors qu'un frère ne peut pas tuer l'autre ni lui donner des tortures. Pour lui la fraternité n'existe pas entre éleveurs et agriculteurs chacun à la limite de son camp. Loin de là il dit je suis éleveur si un agriculteur sait qu'on est frère on doit se partager les territoires et vivre ensemble, donc il n'y a pas une raison de rester frère.

Le combat pour la fraternité prend souvent la forme d'une lutte contre l'exclusion et contre la fraction sociale. En même temps, beaucoup de nos contemporains découvrent qu'elle reste un vœu pieux surtout au niveau économique et social. Notre monde ressemble parfois à une jungle à la Darwin où c'est la loi du plus fort. Chacun lutte pour sa vie et laisse la victoire au plus fort. Il ne reste qu'un dinosaure qui est le plus fort, mais, désormais, il est seul. Nous voilà revenus à la case « *départ* ». À quoi bon vivre quand on est seul ? L'humanité est faite pour la fraternité, d'union et de communion.

Au terme de cette première analyse traitant la fonction totémique et la maîtrise de la violence il en ressort que tous les quatre (éleveurs comme agriculteurs) vivent dans des cadres ne les permettant pas d'être autonome, de faire une société et de nouer des relations. Certains sont confrontés à des violences récurrentes. Conséquence ils ne peuvent plus être épanouis. D'autres vivent dans un environnement où la règle du jour c'est l'absence de règles. Les énoncés n'existent pas et lorsqu'ils existent soit ils ne sont pas définis ou alors ils sont insuffisants. De cette situation, les éleveurs et les agriculteurs ne seront plus émergents et doivent vivre toujours dans la vulnérabilité. En absence de garants, on assiste à un effondrement de la société, à une problématique du faire pour faire.

1.3 LA FONCTION TEGUMENTAIRE

L'institution protège contre les déterminismes, elle est un tégument auprès des malmenés de la vie. De sa carapace protectrice, elle se doit de protéger. Le tégument en ce sens est une enveloppe qui abrite une plante ou un fruit (comme par exemple la bogue de la châtaigne

avec sa peau épaisse et ses piquants) contre des prédateurs, ou encore des maladies. Il permet aussi que la plante puisse s'accroître et se développer sans danger, et qu'elle parvienne à sa pleine maturité. Ainsi, pour les agriculteurs et éleveurs le tégument c'est le groupe, la société, le lien entre les humains. L'appartenance à un groupe ou une société permet de se protéger soi-même. Le groupe est comme une enveloppe qui couvre les éleveurs et agriculteurs contre les éventuels dangers. Pour que la vie soit possible, il faut que le sujet appartienne au groupe, fait partie de la communauté même si étant un sujet singulier, il doit chercher à se socialiser, à être un être de groupe, sujet de groupe que pour le groupe. Le tégument qui est une enveloppe peut favoriser l'unité, la concordance, une case qui doit abriter les éleveurs et agriculteurs.

1.3.1 DEFENDRE CONTRE LES EVENTUELS DANGERS OU MENACES EXTERNES OU INTERNES

Dans cette assertion, il se doit de (se protéger soi-même de tendances autodestructrices). Cet abri a pour fonction d'isoler le sujet de menaces qui viendraient le fragiliser, et ce, afin qu'il puisse exister : « *se poser hors de lui-même, ne plus être pris dans la souffrance immédiate, dans l'émotion spontanée...* » et répondre à sa manière unique à la question « *la vie vaut-elle d'être vécue ?* ». Réponse propre à chacun dans la confrontation avec lui-même. Protéger c'est : « *ouvrir devant, en avant, abriter* ». Avec une idée d'anticipation, de prévention, afin qu'aucun accident, aucun événement indésirable n'advienne. Nous avons retenu le cas de l'agriculteur Jacques par rapport aux mesures préventives contre les menaces internes et externes. Pour Jacques, par rapport aux menaces sur les terres agricoles, il ne peut croiser les bras et être tué. En cherchant à empêcher qu'on leur fasse du mal, Jacques dit : « *nous avons nos systèmes de défenses pour la sécurisation de notre famille lorsqu'il y a des affrontements* ». Ils doivent sauver leur vie en utilisant par exemple : « *kiaà, miang, ninga, m'bam, deur* ». En plus de cela, il mentionne : « *ngonoum néé njogue djé ndjogue sii yāa ar melom godo* ». Ce sont ces épées qui les serviront davantage à se protéger.

Pour Diondôh, il n'est pas facile de protéger son champ et lui-même par rapport à l'intensité de ce conflit. Parfois ils cherchent à protéger leurs champs en faisant du grillage en bois, en fagot mais la nuit les éleveurs enlèvent et brûlent tous. Il suggère « *je suis exposer à toute menace dans mon propre territoire, nous évoluons dans la nature* ». Il donc difficile de se protéger face à celui qui possédait des armes. Parfois nous cherchons à faire nos rites, nos us et coutumes qui nous protègent confirme Diondôh. Les systèmes de protection physique visent à prévenir des conséquences inacceptables résultant d'actes malveillants. Plus les conséquences potentielles sont graves, plus il importe d'avoir un degré de confiance élevé dans l'efficacité de la protection physique, comme elle a été planifiée. La nécessité d'un degré de confiance élevé

dans l'efficacité de la protection physique a été reconnue depuis longtemps par tous ceux qui ont connu une crise ou une guerre. Le niveau de confiance maximum dans la protection physique exige une étroite corrélation entre les mesures de protection et la menace.

Cette approche est fermement ancrée dans le principe fondamental selon lequel la protection physique des actifs est très importante. Bien comprendre la menace permet d'établir une description détaillée des agresseurs potentiels, qu'ils soient « *externes* » ou « *internes* ». En particulier, les menaces internes constituent un problème unique pour un système de protection physique. Un agresseur interne pourrait mettre à profit ses droits d'accès, associés à son autorité et à sa connaissance de l'installation, pour contourner les dispositifs de protection physique ou d'autres dispositions telles que les mesures de sûreté, les mesures de comptabilité et de contrôle des matières, et les mesures et procédures d'exploitation. Le cas de Mahamat nous en dit qu'ils en avaient des armes pour protéger eux-mêmes ainsi que leurs animaux contre les voleurs, les bandits qui enlèvent leurs animaux mais lors d'une dévastation d'un champ et qu'ils se trouvent menacer ils tirent sur les paysans. Il dit que cela est toujours répétitif dans les zones rurales, quand il y a une attaque, les armes ne manquent pas toujours.

Pour Assane, surtout en distribuant des armes à feu, pistolets et autres aux bouviers qui causent problème, en même temps si un bouvier commet de gaffe au lieu qu'on tire son attention mais au contraire il est toujours protégé c'est ça qui fait problème, ajoute-t-il. Il dit de ne pas avoir condamné les armes aux bouviers, puisque si un bouvier a 100 têtes de bétail et qu'il est habité en brousse, il lui faut de l'arme pour les protéger contre les bandits. Mais en cas de bagarres et qu'on a l'arme on est obligé de tirer pour se défendre. Ainsi, un système de protection physique est conçu et évalué en fonction des menaces présentées à la fois par les agresseurs externes et par les agresseurs internes. Ce qui génère toujours la guerre c'est le fait de faire circuler les armes qui met la société sous l'angoisse, du stress, du sentiment de désolation, et du mépris envers les autres.

1.3.2 FAVORISER LE DEPLOIEMENT DE L'AUTONOMIE

Le concept d'autonomie renvoie à l'idée de « juste partage ». Déployer son autonomie c'est mettre sur pied les mécanismes pouvant servir de canevas pour avoir le degré de son autonomie. Prenons l'exemple des nomades qui cheminaient avec leurs troupeaux, devaient accepter une équitable répartition des terres pour tous puissent se nourrir. L'autonomie régie également dans les règles, les principes et le respect des normes établies. Le déploiement de l'autonomie se réfère donc à l'idée de territoire dont les bornes, les frontières ne sont jamais fixes, jamais limitées par des murs ou des barrières. Être autonome c'est avoir la capacité à

s'auto suffit soi-même. Si le déploiement de l'autonomie se trouve dans l'autosuffisance, les éleveurs et les agriculteurs se voient confrontés à des difficultés qui constituent les entraves de leur développement. Ils sont parfois vulnérables et dépendent souvent de l'aide de l'extérieur. Les résultats sur terrain montrent le cas de Jacques qu'il en ressort que : « *nous sommes confrontés à beaucoup de difficulté sur le plan financier, matériel, des ressources naturelles qui freinent notre développement* ». Pour M. Jacques, pendant une quinzaine d'années qu'il fait de l'agriculture, il n'a pas de moyens pour intensifier, ce qui en ressort qu'il ne fait que de l'agriculture de subsistance, peu productive avec des récoltes précaires.

À ces dires, l'autonomie agricole sera de faire émerger davantage avec des mécanisations pour avoir une surproduction. Puisque les agriculteurs et les éleveurs exportent peu qu'ils importent et dépendent exclusivement de l'extérieur alors qu'ils ont des terres propices à l'activité agropastorale. Pour être autonome, il va falloir se débarrasser de tout soutien, l'agriculteur autonome doit faire de fermage et son laboratoire qui est sa culture plus mécanique. M. Jacques ajoute d'autres difficultés qui ne favorisent pas le déploiement de l'autonomie agropastorale : telles que les moyens financiers, manque de tracteurs, l'insuffisance d'espace agricole, les engrais, ainsi que les intempéries naturelles telles que : la sécheresse, les inondations, les invasions des insectes, etc. qui fragilisent le secteur d'activité agropastorale. Ces problèmes maintiennent les deux communautés locales dans la vulnérabilité y compris également l'économie du Tchad de manière générale.

Pour Diondôh, ils sont vulnérables à beaucoup de choses qui freinent le développement de l'autonomie des agriculteurs. Ainsi, Sur le plan naturel Mr Diondôh parle des conditions climatiques qui jouent sur les cultures. Pour lui, pendant la période de pluie entre avril et octobre le climat joue énormément sur les plantes et les semences. Par exemple les arachides sont souvent semées entre avril et mai mais parfois on observe la rareté de pluie pendant ces temps. Il arrive que la pluie commence en juin et juillet ce qui a un impact négatif sur les variétés de culture. Ainsi le sésame est semé à partir de juillet et août mais pendant ce temps il ne pleut pas selon les alternatives des années. Parfois il pleut avec excès ce qui fait pourrir les semences. Ce qui réduit la productivité normale des cultures céréalières et maintiennent la population de plus en plus dans la vulnérabilité et ne permettant pas le déploiement de l'autonomie. Pour Diondôh en cela s'ajoute le problème éleveurs et agriculteurs qui n'avantagent pas le secteur agropastorale.

Etre autonome consiste donc d'abord à conquérir puis à maintenir ou à inventer d'autres territoire, d'émerger, etc. Mais le cas de Mahamat nous confirme qu'il rencontre souvent de problèmes lors de son élevage qui réduit la mobilité de son troupeau. Ses difficultés qu'il

rencontre au nord sont : Le réchauffement climatique ; la rareté des pluies ; manque de forage pour alimenter le bétail ; la rareté des herbes, des plantes qui donnent de l'ombre aux animaux.

Ce qui fait que Assane et ses frères sont obligés de quitter le nord avec leurs troupeaux vers le sud où il y a l'abondance de pluie avec une humidité adaptée aux animaux. Ainsi, arrivé au sud c'est les problèmes qui commencent en cas de piétinement des cultures. Ces problèmes ne les donnent pas l'opportunité d'être autonome et qu'ils dépendent souvent des autres. Puisque être autonome c'est aussi avoir la paix du cœur, mais ces derniers n'ont pas la paix, l'amour qui ne les permettent pas de s'épanouir. Selon Assane en ces derniers temps ils ont rencontré trop de problème qui réduit la production animale. La nature joue sur le bétail quand il y a le changement climatique. Au moment pluvieux, ils ne rencontrent pas assez de difficulté, mais dans la période sèche par exemple les toubous exportent leurs bêtes dans les villages lointains à la recherche du pâturage. Par rapport à ces manques d'herbes, « *nous achetons souvent les cafoutes en quantité insuffisante qui ne suffisent pas nos animaux* », dit-il. Il est difficile de gagner son autonomie puisque les éleveurs n'ont pas de moyens financiers pour créer des fermes afin de réduire leur souffrance.

Or, l'autonomie se déploie de façon personnelle. Elle se développe dès la naissance jusqu'à l'âge adulte. L'autonomie c'est la capacité de réaliser des choses par soi-même, de se débrouiller seul. Chaque personne manifeste très tôt son désir d'autonomie. L'acquisition de l'autonomie d'un individu lui procure certes de la liberté, mais elle correspond aussi à un véritable besoin, celui de ne pas dépendre d'autrui.

1.3.3 ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement c'est l'action d'accompagner quelqu'un dans ses déplacements, de soutenir ou de protéger, assister une personne en danger, guider etc. Accompagner autrui, les acteurs sociaux utilisent la plupart du temps le terme de « *prise en charge* » pour désigner leurs pratiques pédagogiques, ce qui, au champ des mineurs et des majeurs, traduit une toute conception de la protection, avec l'idée principale de porter en lieu et place de l'autre les charges de l'existence qu'il est dans l'incapacité supposée de soutenir lui-même. À travers les difficultés agropastorales, on constate l'absence d'accompagnement des agriculteurs et éleveurs.

Le cas de Jacques nous fait comprendre que les acteurs sociaux n'interviennent pas très rapidement dans les conflits opposants les éleveurs et les agriculteurs, ils attendent la gravité du problème avant d'intervenir. Même les ONG interviennent lorsqu'il y a beaucoup de morts d'hommes et destructions massives des biens. Mais si c'est un cas ou deux on ne tient pas compte. Il dit « *on ne nous soutienne pas, nous sommes seuls dans nos problèmes* ». Pour

Diondôh, « *même le gouvernement nous a abandonné, on n'a pas de l'aide ni celui qui va prononcer un mot sur nos sorts* », affirme-t-il. Ce qui fait savoir qu'il n'y a pas de mesures d'accompagnement pour les agriculteurs et éleveurs. Ainsi, l'accompagnement doit se faire au début et non à la fin des évènements.

L'accompagnement est différent du paternalisme ou du contrôle social ; il s'agit d'être à côté plutôt que derrière (ce qui est du suivi) ou au-dessus (ce qui est du paternalisme). Il s'agit de respecter les gens, de créer une relation de confiance, fondée sur la réciprocité, sur un engagement réciproque. L'objectif est que les personnes accompagnées ne se contentent pas d'avoir quelqu'un qui fait les actes pour eux, mais, peu à peu, prennent confiance et soient capables de faire sans le travailleur social ce qu'ils ont fait avec lui. Dans les laisser aller sans mesure d'accompagnement, il en ressort que certains sont dans les consommations des stupéfiants qui les rendent souvent agressifs. Toutefois, le cas de Mahamat nous dit au mieux. Pour lui, les bouviers prennent de la drogue, du cannabis et deviennent agressifs. En consommant cela ils deviennent ignorants de tout ce qu'ils font mettant leurs bœufs dans les champs des cultivateurs. De plus leurs patrons les distribuent des armes à feu, armes blanches, pistolets, flèches disant qu'ils utilisent pour la protection du troupeau mais ceux-ci servent plutôt à faire de problème avec les agriculteurs. Ils tirent sur les agriculteurs et les tuent. Je suis éleveur mais c'est la vérité, dit-il. Ce qui sous-tend qu'il n'y a pas de mesures d'accompagnement. D'après Assane « *on évolue sans aucune aide de l'extérieur, ni celui du gouvernement et des différentes organisations* ».

De ce qui précède, les éleveurs et les agriculteurs n'ayant pas la capacité de gérance de leur problème. Ils sont maintenus sous une dépendance vis-à-vis de l'aide venant de l'extérieur, ils exportent peu de ce qu'ils importent alors qu'ils sont eux-mêmes producteurs. Ainsi, les agriculteurs et les éleveurs ne connaissent pas le partage de leur frontière, ils sont dans une divergence, d'opposition d'accès à leurs ressources. Ceux-ci ne les permettent pas d'avoir la vision afin de développer ces deux secteurs qui servent en amont l'économie du Tchad. C'est pourquoi ces deux communautés rurales se maintiennent dans leur vulnérabilité agropastorale.

1.4 LA FONCTION CONTENANCE

La contenance vient de contenir, tenir ensemble, maintenir uni, envelopper... En quelques mots, il est question de collectif, de groupe, d'unité, d'être entouré et d'enveloppe. Ceci renvoie à une enveloppe, un tégument qui a pour but primordial de contenir les excitations venant et de l'extérieur et de l'intérieur. Malgré ce point de vue, il n'y a jamais eu de consensus sur la définition de la contenance ou de la fonction contenance. Chacun y met ses propres

représentations en fonction de ses références théoriques et de son expérience personnelle. Pourtant, si nous nous attachons à mettre du sens, nous remarquons rapidement que la contenance recouvre des notions déjà fortement éprouvées.

Du point de vue psychologique et psychiatrique, on parlerait d'une angoisse libre et flottante qui submergerait les capacités du sujet et s'exprimant sous forme de signes et symptômes cliniques tels que: auto ou hétéro-agressivité, consommations des substances psychoactives, hyperactivité..., mais aussi difficultés de concentration, troubles de la mémoire. Les symptômes aussi variés qu'il y'a d'individus ont à penser comme une tentative d'expression de cette angoisse, issue de l'impossibilité à mettre en sens ses sensations, ses émotions et ses cognitions, de le mettre à contenir, afin de pouvoir les exprimer de façon symbolisée. Mais cette enveloppe se construit dans un premier temps dans l'adaptation totale et dans le corps à corps à travers trois fonctions maternâtes principales développées : le Holding, le Handling et l'Object Presenting qui lui permettrait de supporter la frustration, le vide ainsi que ses éprouvés.

1.4.1 LE HOLDING

Se traduisant par : « *maintien* » ou « *tenu* », correspond à un ensemble d'interactions entre la mère et son bébé quant à la manière de le porter, le caresser, de le tenir. Elle interprète, donne du sens à ce qu'il éprouve tout en lui permettant de comprendre ce qui lui arrive permettant ainsi de délimiter son corps tout en lui conférant une enveloppe psychique. Le portage physique nécessite un ajustement entre le porté et le porteur. C'est la manière dont la société agit vis-à-vis de son environnement. Parlant de la contenance comme tenir ensemble ou à l'idée du groupe nous oriente sur la vie des agriculteurs et éleveurs qui sont une communauté frère mais n'ayant pas développé ce lien d'enveloppe. Selon les entretiens issus du terrain, certains participants nous donnent un bref aperçu de la fonction contenance. Ainsi, les verbatims de M. Jacques mentionne que « *nous n'avons pas quelqu'un qui peut nous aider, nous protéger, nous sommes abandonné par la société* ». Aux dires de Jacques, les éleveurs et les agriculteurs n'ont pas un soutien social pour surmonter les épreuves qu'ils rencontrent de chaque année. Selon DiONDÔH il n'y a pas de protection, les agriculteurs et éleveurs n'ont pas de soutien. Pour cela, les éleveurs et les agriculteurs se sentent isoler du groupe, ils ne forment pas d'union et chacun fonctionne comme il veut.

Or, le holding traduit par maintien ou la protection peut se faire en faveur de ces derniers afin que la société soit en conformité. Le holding sera pour un groupe d'apporter les soins, l'enveloppe qui permettent aux personnes en difficulté de se sentir aimer par la société. Le

holding permet la protection de tout le monde pour l'individu en société ne se trouve pas exclu, stigmatisé dans une communauté où il réside. Cette enveloppe permet également de protéger le lien social, d'apporter de l'aide pour le bien être d'un groupe. D'après Mahamat il n'y a pas de mesures de sécurité, ils agissent en fonction de la force de leur patron. Pour lui si la communauté intervient à chaud du conflit c'est-à-dire au commencement du problème il y en aura pas des morts d'hommes. C'est qui sous-tend que la protection du groupe est presque absente, alors que le groupe a besoin d'une sécurité, d'un climat de confiance qui lui permet de se développer.

Les narrations de Assane nous en dit plus qu'il n'y a pas le maintien de la paix, ni l'amour les sociétés ne jouent pas cette méditation entre éleveurs et agriculteurs. Assane affirme que : « la société évolue selon ses règles, mais il n'y a pas de règles entre éleveurs et agriculteurs, nous évoluons seul sans une personne qui pourra nous aider à laisser nos mauvaises habitudes ». Dans un monde il faut une régularisation, une socialisation qui doit avoir pour chef, l'état, car c'est lui qui régule tout, il représente la mère et les éleveurs et agriculteurs représentent l'enfant dont l'état peut jouer un rôle d'étai. Aux dires d'Assane, la société est abandonnée et celle-ci fait ce qu'elle veut sans contraintes c'est pourquoi les conflits s'accroissent de jour en jour. Pourtant le holding qui est une arme de protection permet de mettre en place les mesures préventives allant de la maîtrise du sujet.

1.4.2 LE HANDLING

Le Handling renvoie à une dimension plus pratique et plus active que le holding. Il correspond aux soins prodigués à l'enfant : le fait par exemple, de le laver, de le changer ou de l'habiller. Il est important de décrire les soins que la société doit apporter à l'environnement peu propice pour enfin développer le psychisme des individus. En effet, la mère n'est pas un robot, lorsqu'elle lave son enfant, par exemple, elle le fait en le pensant d'une certaine manière. Le syndrome de l'hospitalisme témoigne ainsi tragiquement de l'importance de l'échange émotionnel, affectif et des soins prodigués au bébé. Cela va également à l'endroit des agriculteurs et éleveurs qui souffrent de différents conflits intercommunautaires qui méritent les soins du groupe, de la société.

En ce qui concerne les éleveurs et agriculteurs, ce sont les soins que la société doit prendre à travers les différentes mesures et règles qui régissent les relations amicales entre éleveurs et agriculteurs. Selon M. Jacques pour qu'il est l'arrêt de ce conflit ils peuvent s'acclimater c'est-à-dire se conformer au processus de l'évolution. Ce monde qui évolue est incarné par l'autorité de l'état car c'est lui qui est censé d'ordonner et mettre de la discipline dans la société. Mais si c'est l'état lui-même qui cautionne ces attentats nous ne connaissons

pas l'évolution dit-il. Il exhorte donc l'état à prendre ses responsabilités face à ses conflits qui réduisent leur production agricole. C'est cette responsabilité de l'état, de la société qui va permettre le soin des agriculteurs et éleveurs.

Pour Diondôh, l'autorité de l'état peut favoriser la protection de la population, c'est seul l'état qui a l'habileté de résoudre les failles d'une société et s'il est resté incertain cela ne pourra pas marcher. Mais les autorités traditionnelles qui sont censés d'assurer la protection de leur population rurale sont parfois corrompus ce qui fait vivre ces deux communautés en deux camps confirme Diondôh. Ainsi, dans le Handling le groupe, la communauté sont au centre des congrès et l'innovation des personnes. C'est le groupe qui est censé réguler et façonner la manière dont le monde évolue. Les agropasteurs ont besoin du soin, de la protection, d'un climat de confiance pour céder la place de la violence à la paix. Car c'est seul les soins prodigués qui permettront à eux de se sentir en toute sécurité. Cette sécurité peut être physique, morale, psychique, etc. puisqu'ils sont à la fois incarnés par la peur, de l'angoisse, des insomnies, des troubles de l'humeur et de comportement par rapport à ces conflits.

Les narrations de M. Mahamat sont presque similaires des deux précédents et il dit « Je dirais à mon niveau la seule chose que moi je proposerai c'est de s'entendre entre nous d'abord car nous avons cette possibilité s'entendre avant que la société doit intervenir à notre côté, l'état a également l'habileté et le soin de régler ce problème à travers la sensibilisation, parler avec les chefs traditionnels, les chefs de village ensemble avec les chefs de ferrique du côté des éleveurs pour qu'il y est réconciliation. Car nous voulons la paix moi particulièrement *« je conduis mes propres bœufs donc j'aime faire la paix avec mes frères agriculteurs. J'espère à la réconciliation « inchallah » surtout ceux qui viennent d'ailleurs qui nous font diviser »*. Aux dires de Mahamat, ils ont besoin d'un soutien social, car la société qui doit les transformer, les réorganiser pour qu'ils un et indivisible.

Les verbatims de M. Assane affirment que je ne suis pas sûr qu'il doive avoir une solution. Il faut un pacte entre ces deux communautés selon moi sinon on n'a trop de problème, il faut une transformation au niveau de la conscience de tout le monde sans distinction qui peut permettre d'avoir un renouveau, une nouvelle vision agropastorale. Il poursuit encore la société a un rôle à jouer pour améliorer la situation locale car sans toutes ces choses nous ne pourrions pas être épanouie, se sentir aimer ou protéger. Selon lui tout se résume dans le respect de la loi et des couloirs qui doivent générer la protection des cultures ainsi que les bétails.

1.4.3 L'OBJET PRESENTING

L'objet presenting renvoi à la capacité de la mère de mettre à la disposition de son enfant, l'objet dont il a besoin au bon moment, en accord avec son niveau de développement et ses préoccupations actuelles. Il sert à présenter un objet de la réalité extérieure en réponse à la réalité interne de l'enfant. Si cela est correctement fait, les stimulations de l'objet ne dépassent pas les capacités de contenance de l'enfant, il se sent compris et la mère permet à l'enfant de s'ouvrir au monde extérieur, de s'intéresser et d'investir un autre objet qu'elle. L'objet presenting correspond au manque que les agriculteurs et éleveurs ont pour l'émergence de ces deux secteurs ainsi leur socialisation. M. Jacques a proposé l'éducation de tous, éleveurs comme agriculteurs puisque l'école unie souvent les individus et à travers l'école il y aura un peuple civilisé donc pas de guerres. Pour Jacques ces communautés sont peu instruites ce qui ne les permettent pas d'évoluer ensemble.

Or, pour Mahamat l'école n'est pas un droit où lui et sa famille ne fréquente pas. Et il dit « en ce qui concerne l'éducation moi, mes enfants ne vont pas à l'école, je n'aime pas l'école des blancs j'apprends seulement mes enfants à pratiquer l'élevage. Sinon j'enseigne mes enfants le Coran, madasra. Le seul endroit que nous fréquentons avec ma famille c'est l'hôpital quand nous sommes malade ». Pour le bien-être social et culturel d'un peuple il faut quelque chose qui peut réunir tout sujet, tout un groupe ensemble. Cette cohabitation doit avoir pour secret mettre en œuvre une stratégie éducative pouvant cadrer ces personnes en difficulté.

Pour Assane, il faut des créations de certaines institutions qui peuvent réunir toutes ces deux communautés à savoir :

- ✓ Construire des écoles inclusives ;
- ✓ Créer des centres de loisirs qui obligerait les éleveurs à venir envers les agriculteurs ;
- ✓ Organiser les matchs de football ;
- ✓ Faire des jeux concours etc. Puisqu'ils sont appelés à vivre dans le même territoire donc ceux-ci vont les obliger à se cohabiter ensemble selon Assane.

En tout état de cause d'après l'analyse des différents corpus d'entretiens des éleveurs et agriculteurs que le processus d'autonomisation bourrée par des angoisses de la population, leur traumatisme par rapport au conflit. Il en ressort que ce conflit réduit leur mobilité en maintenant les éleveurs et les agriculteurs dans une basse classe alors que ces deux secteurs sont les moteurs de développement du Tchad. Il faut donc promouvoir des pistes de solutions à travers une sensibilisation qui favorisera ces deux communautés à vivre ensemble et cette sensibilisation doit mobiliser les experts de différents horizons nationaux et internationaux.



**CHAPITRE 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION DES
RESULTATS ET PERSPECTIVES THEORIQUES**

Dans ce chapitre, nous aborderons l'interprétation des résultats obtenus et des perspectives. Mais avant, il sera question de faire un bref rappel des données théoriques et empiriques afin d'interpréter les données selon les théories mobilisées dans le cadre de cette recherche pour enfin discuter et énoncer la perspective de l'étude.

1.1 RAPPEL DES DONNEES THEORIQUES ET EMPIRIQUES

1.1.1 RAPPEL DES DONNEES THEORIQUES

L'analyse théorique a révélée avec Kaës (2009) que le sujet se construit dans les processus et des formations psychiques communes et partagées, notamment les alliances inconscientes dont il est partie constituée et constituante. Pour lui, le psychisme humain repose sur trois principaux piliers : la sexualité infantile, la parole et les liens intersubjectifs. Ces trois piliers de formation sont en étroite interrelation : la longue dépendance initiale du nouveau-né dû à son pré maturation à la naissance, en est le lien géométrique, elle influence sa sexualité, ses liens et son accès à la parole et au langage. (Kaës, 2009)

Pour faire lien dès l'origine de la vie psychique ultérieurement pour former un couple, vivre en famille, s'associer en groupe pour vivre en communauté avec d'autres humains, nous nous investissons les uns les autres, nous nous identifions inconsciemment à travers les objets et les traits communs(Kaës, 2009). La rupture, le désinvestissement et l'absence d'identification des uns vis-à-vis des autres entraves toute entreprise d'autonomisation, de devenir sujet. Vivre en société, en groupe nécessite un véritable travail d'appareillage. Kaës parle de l'appareil psychique groupal. Ce dernier est un modèle ergonomique construit pour rendre compte du travail psychique accompli par cet appareil dans les groupes et érigé de ses sujets pour faire groupe. Ainsi, comme tout appareil psychique, l'appareil psychique groupal se fonde sur la capacité du psychisme d'associer et de dissocier des représentations, des objets ou des énergies, de fournir des formes scénarisées de ces formations, de les transformer, de les intégrer et de les transmettre, de produire des identités et des différences. Sa fonction est de lier, accorder, appareiller et transformer certaines formations et certains processus qui proviennent des espaces psychiques des sujets qui, par le moyen de ce travail, deviennent membre du groupe.

L'on comprend avec Kaës (2009) que dans les sujets du groupe, l'idée centrale est que le sujet de l'inconscient est assujetti aux formations et aux processus inconscients, intrapsychiques mais aussi et surtout au processus inconscient qui lui préexiste dans le groupe et qui contribue à le diviser sur l'axe de son double statut qui conduit l'individu à mener une double existence : « *en tant qu'il est à lui-même sa propre fin et en tant qu'il est membre d'une*

chaîne à laquelle il est assujéti contre sa volonté ou du moins dans l'intervention de celle-ci. »(Kaës, 2009). De cette chaîne est le serviteur, le bénéficiaire et l'héritier.

La seconde idée est que l'investissement de l'enfant à avenir par le narcissisme parental nourrit et soutien le narcissisme du bébé. Les parents font de l'enfant le porteur de leur rêve, les désirs non réalisés et ils l'assurent par là-même dans son narcissisme, tout comme c'est à travers eux que le désir des générations précédentes a soutenu positivement ou négativement leur venu au monde et leur entrave narcissique. La troisième idée est que l'idéal du Moi est une formation commune à la psyché singulière et aux ensembles sociaux. Dans le champ psychique, il contient des interdits qui soutiennent les liens intersubjectifs. Dans le champ social, il est l'enjeu du narcissisme des « petites différences » entre les groupes, mais cet enjeu n'est soutenu que par l'adhésion des sujets à l'idéal narcissique commun et partagé qui fondent le contrat narcissique. De ce fait, nous comprenons avec Kaës que l'institution soutien le renoncement pulsionnel en contrepartie de l'investissement par elle du sujet. Aulagnier (1975) montre dans *Les alliances structurantes primaires* de Kaës que, le contrat narcissique est celui qui contractualise les conditions d'un « *espace où le Je peux advenir* » avec les exigences propres au groupe, plus largement encore à l'ensemble social et culturel, dans lequel sont tenues les relations intersubjectives plus restreintes. Ce contrat a comme signataires : l'enfant et le groupe (Kaës, 2014).

L'investissement de l'enfant par le groupe anticipe sur celui du groupe par l'enfant. En effet, nous avons vu que, dès sa venue au monde, le groupe investit l'enfant en tant que voix future à laquelle il demandera de répéter les énoncés d'une voix morte et de garantir ainsi la permanence qualitative et quantitative d'un corps qui s'auto régènerait de manière continue. Quant à l'enfant il demandera, en contrepartie de son investissement du groupe et de ses modèles, qu'on lui assure le droit d'occuper une place indépendante du seul parental, qu'on lui offre un modèle idéal que les autres ne peuvent renier, sans par le même renier les lois de l'ensemble, qu'on lui permette de garder l'illusion d'une persistance atemporelle projetée sur l'ensemble, et, avant tout, sur un projet de l'ensemble que ses successeurs sont supposés reprendre et préserver (Kaës, 2014).

Toutefois, un aspect peut venir mettre en mal les alliances inconscientes, le contrat narcissique et cela est démontré par les travaux de Freud (1919) qui l'avait déjà souligné sur l'inquiétante étrangeté (Sigmund, 1919) ; de Thom repris par Anzieu (1985) sur les évènements catastrophiques et de Kaës (1990, 2009) avec ses notions de crise, de catastrophes psychiques et sociétales ; qui mettent en mal le sujet du lien et du groupe et par conséquent le lien social tout entier.

Une déstructuration, dénaturation des liens, ce qui ne correspond pas au discours social fondateur du contrat narcissique. Toute chose qui rend possible l'idée que le désétayage social constitue une effraction, un choc, une rupture du lien social favorable à la contenance, à l'échange, à la protection et à la continuité ou autonomisation de ses membres. Le groupe, transformé en un labyrinthe (Enriquez, 1975), c'est-à-dire le lien où on y trouve de l'arbitraire, un ogre (dévorateur et castrateur), un lieu où on n'assiste pas uniquement au malaise décrit par Freud (1930) mais surtout au malêtre de Kaës, c'est-à-dire ce qui ébranle même les fondements psychiques, le devenir Je, la capacité d'exister, de nouer de relation (Kaës, 2012). Le groupe est devenu un lieu où on retrouve les éléments de vie (éros) mais plutôt la pulsion de mort ou de destruido (thanatos) comme l'athanasie. Il s'agit surtout d'un effondrement de garants métasociaux et métapsychiques qui soutiennent la vie individuelle et collective laissant libre cours à un clivage entre l'individuel et le collectif, le fantasme et la réalité, le Moi-idéal et l'idéal du Moi.

La théorie de l'appareil psychique groupal partant des travaux de Freud et de Kaës, nous a permis de comprendre que la société a pour rôle de régler les comptes dont souffrent les individus. Ainsi, le groupe s'est construit comme un ensemble de pratiques cliniques en mesure de traiter des souffrances psychiques qui trouvent leur source dans les ensembles plurisubjectifs. Le modèle de l'appareil psychique groupal est un modèle qui permet de penser le groupe, la famille et l'institution. Il est un modèle ergonomique. De ce fait, le groupe est un lieu de la conjonction interférente de trois espaces de réalité psychique : celui du groupe en tant qu'entité spécifique, celui des liens intersubjectifs qui s'y forment, celui du sujet singulier en tant qu'il est membre du groupe et initialement constitué comme sujet du groupe. La connaissance de ces trois espaces permet de comprendre l'espace dans lequel les éleveurs et les agriculteurs se trouvent afin de régler la souffrance de leur vie.

Ainsi, un modèle dont parle Kaës est une construction qui représente et schématise certaines propriétés, formes et fonctions d'un objet à des fins de connaissance ou d'action. Avant tout, il est construit pour rendre compte de la structure et du fonctionnement de la société. Les éleveurs et les agriculteurs doivent mieux exploiter leur potentiel lorsqu'ils savent qu'ils peuvent compter sur une figure du groupe en cas de difficulté. Le groupe permet de maintenir uni les individus dans leur ensemble comme une seule entité. Lorsque les liens se construisent, les éleveurs et les agriculteurs peuvent trouver un espace assez sécurisant pour vivre ensemble. Dans ce cas, l'appareil psychique que construit Freud qui décrit la structure, l'organisation et le fonctionnement de la psyché humaine. Le terme appareil signale un agencement d'éléments différenciés qui produit un travail psychique. L'appareil psychique lie et transforme de la

matière psychique. Ainsi, le modèle freudien de l'appareil psychique connaîtra deux versions, construites en fonction des données de la clinique, notamment celle du traumatisme, et des hypothèses théoriques qu'elles inspirent.

Par ailleurs, la seconde perspective centrée sur le « *groupe et le sujet du groupe* », définit par Kaës comme une entité spécifique dotée de processus et de formations propres, irréductibles à celui des sujets qui le constituent (Kaës, 2010b). Ceux-ci sont capables de caractériser selon Freud, une « *âme collective* » (Tremblay, 2005). Kaës montre que l'appareil psychique groupal a pour travail de lier, d'accorder, d'appareiller et de transformer les contributions psychiques de ses sujets. De là émerge le sujet de l'inconscient, inéluctablement assujéti à un ensemble intersubjectif des sujets de l'inconscient. C'est l'une des trois espaces du groupe, commun, partagé et différencié dans lequel la réalité psychique groupale émerge ; marque la question de l'inconscient groupal où la vie psychique (désirs, fantasmes, souvenirs) ne pourrait se développer que sur la base des formations méta psychiques ou groupales dans lesquelles le sujet est inséré et où il va contribuer.

Au même titre que la culture et les institutions, le groupe et le sujet de groupe constituent un appareil de liaison de la réalité psychique, de sa transformation et de sa transmission ; ils prédisposent des significations que chaque sujet pourra trouver et créer pour contenir et créer son expérience de la crise. En plus de l'espace intersubjectif, s'ajoute selon Kaës, l'espace intrapsychique et subjectif (il est à la fois celui du sujet de l'inconscient et du sujet de groupe (Kaës, 2010a). Donc, c'est l'espace des objets inconscients propre au sujet, ce qui implique par ricochet la relation qu'il noue avec les autres membres de son groupe (familial, simultanément social).

En outre, dans la réalité psychique groupale, les alliances inconscientes sont :

Des formations psychiques communes et partagées qui se nouent à la conjonction des rapports inconscients qu'entretiennent les sujets d'un lien entre eux et avec l'ensemble auquel ils sont liés en étant partie prenante et partie constituante (Kaës, 2009). Ce qui veut dire que l'alliance inconsciente est une représentation psychique intersubjective construite par les sujets où le lien qui les conjoint prend pour leur vie psychique une valeur décisive. Ainsi, la rencontre avec l'autre exige un travail psychique pour que les psychés ou des parties de celles-ci s'associent et s'assemblent, pour qu'elles s'éprouvent dans leurs différences et se mettent en tension et soutien.

L'on distingue des alliances inconscientes structurantes primaires et des alliances structurantes secondaires. Kaës stipule que dans le sujet du groupe, l'idée centrale est que le sujet de l'inconscient est assujéti aux formations et aux processus inconscients intrapsychiques,

mais aussi et pour une part décisive, aux processus inconscients qui lui préexistent dans le groupe et qui contribuent à le diviser sur l'axe de son double statut qui conduit l'individu à mener une double existence : « *En tant qu'il est à lui-même sa propre fin, et en tant qu'il est membre d'une chaîne à laquelle il est assujéti contre sa volonté ou du moins dans l'intervention de celle-ci* »(Kaës, 2009). De cette chaîne, il est le serviteur, le bénéficiaire et l'héritier. La seconde idée est que l'investissement du sujet à venir par le narcissisme sociétal nourrit et soutient le narcissisme de la personne. Le groupe fait de l'individu le porteur de leurs rêves de désir non réalisés et il l'assure par-là même dans son narcissisme, tout comme c'est à travers eux que le désir des générations précédentes a soutenu, positivement ou négativement, leur venue au monde et leur encrage narcissique.

La troisième idée est que l'idéal du moi est une formation commune à la psyché singulière et aux ensembles sociaux. Dans le champ psychique, il contient des interdits qui soutiennent le lien intersubjectif. Dans le champ social, il est l'enjeu du narcissisme des « petites différences » entre groupes, mais cet enjeu n'est soutenu que par l'adhésion des sujets à l'idéal narcissique commun et partagé qui fondent le contrat narcissique. De ce fait, nous comprenons avec Kaës que l'institution soutient le renoncement pulsionnel en contrepartie de l'investissement par elle du sujet. En effet, le sujet devenu violent présente une atteinte physique (le corps devient le réceptacle des agressions à travers des massacres, tueries, ...), psychique mais aussi dans les relations surtout de filiation génératrice des effets inattendus, des blessures narcissiques, et dont de décarnisation du sujet lui-même ainsi que du groupe(Anzieu & Séchaud, 1985). Ceci peut engendrer un véritable effondrement psychique ou traumatisme, une rupture et violation du contrat narcissique, une dénaturalisation ou déstructuration des liens.

Mais aussi et surtout dans un espace où tout est permis, tout le monde vague à ses occupations. On assiste à un effondrement des garants méta sociaux et métapsychiques (Kaës, 2009). Le sujet devient tout puissant, un « *sujet de la horde primitive* ». Nous assistons à un monde, une famille de plus en plus dépourvue de symbolique. Ce qui bafoue davantage les énoncés du contrat. Ce clivage est à la fois individuel(le sujet) et collectif (la société) car la rupture s'observe à deux niveaux : Moi-idéal (la toute-puissance du Moi affectée) et l'Idéal du Moi (le miroir est brisé). Et par conséquent, le sujet se pose des questions existentielles à savoir : « pourquoi moi ? » ; « *qu'ai-je fait pour mériter cette situation ?* » De ce fait, le sujet a une dette symbolique à payer. Mais de quelle taxation s'agit-il ? D'où la situation de liminalité ou de l'entre deux qu'induit la résonance individuelle et collective. Le recours à la violence primitive apparaît ainsi comme une possibilité de payer cette dette symbolique.

De tout ce qui précède, force est de constater que ces théories ne sont pas antinomiques elles se complètent. Elles mettent en exergue l'ensemble, le collectif, l'intersubjectivité. Elles indexent la famille ou le groupe dans l'explication et la compréhension du processus d'autonomisation des agriculteurs et éleveurs.

1.1.2 RAPPEL DES DONNEES EMPIRIQUES

L'analyse de contenu thématique de discours des participants laisse entrevoir que le désétayage social ou la rupture du lien social par la difficulté du groupe à assumer ses fonctions régaliennes de maîtrise de la violence par la domestication des pulsions, de fonction tégumentaire et de contenance est vécue comme une exposition à la mort ou une entrave majeure à toute idée d'autonomisation chez les agriculteurs et éleveurs. Cette rupture du lien social se traduit par un rejet social et une atteinte à leur narcissisme. Elle représente pour les participants un échec, un évènement douloureux qui revient à remettre en cause leur compétence personnelle.

Le narcissisme sain passe par trois composantes : l'amour de soi, l'estime de soi, la confiance en soi. Au début de sa vie, l'enfant a le sentiment d'une omnipotence, d'une autosuffisance. Il ne perçoit pas les personnes qui lui donnent les sons comme extérieurs à son être : c'est la caractéristique principale du narcissisme primaire. C'est à partir de l'investissement des autres que le narcissisme secondaire va apparaître et se développer. Ainsi, le Moi de l'individu a besoin d'être soutenu par des apports extérieurs au risque de s'écrouler. On parle de la relation ana-critique. Les affects du narcissisme heureux se marquent par une certaine satisfaction de soi-même qui est relative, un sentiment d'intégrité et une indépendance. Chez les participants de l'étude, l'absence de soutien social à divers intérêt des modalités constitue un frein majeur à toute idée d'entreprendre. Comment entreprendre dans un contexte marqué par une insécurité grandissante ? Les agriculteurs et les éleveurs du département de Guéni sont réduits à des objets. Tous leurs efforts sont voués à l'échec. Ils se promènent avec leur cercueil.

Ainsi, être agriculteur ou éleveur c'est accepter de mourir, de travailler pour travailler sans jouir du fruit de ses efforts. C'est également de se sentir exclu en tant que sujet du groupe. Chez les participants, les problèmes relevant de la satisfaction des besoins fondamentaux revêtent une importance capitale. Ils accaparent tout leur espace psychique. On pourrait ici évoquer le glissement vers une logique de suivi dans la mesure où l'ensemble des fonctions psychiques s'organisent autour de la recherche des sécurités de base fondamentale : un logement, un revenu, une stabilité financière...

A force de connaître les problèmes, les éleveurs et les agriculteurs sont passés de l'optimisme au pessimisme quant à leur dépendance du point de vue socioculturel. L'analyse thématique à propos des participants a permis de comprendre que la difficulté d'être autonome chez les agriculteurs et éleveurs se manifeste à travers les thèmes tels que : la non maîtrise de la violence primitive et du chaos, la porosité de la fonction tégumentaire institutionnelle et la difficulté de jouer une fonction contenance Secure. Toute chose qui met en mal l'environnement et la liberté des agriculteurs et éleveurs.

1.2 INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats de cette recherche seront interprétés sur la base de la corrélation entre les trois modalités portant sur le groupe ou de la société (la fonction totémique et la maîtrise de la violence primitive, la fonction tégumentaire et la fonction contenance) faisant office d'hypothèse de recherche et l'étayage social afin de mieux comprendre les crises, ruptures et remaniement d'une société sur les conflits agropastoraux à la lumière de notre support théorique axé sur la psychanalyse. Autrement dit, il s'agit de lire les résultats issus de notre recherche à la lumière de l'appareil psychique groupal de Kaës (1976). Dans cette théorie, il montre que le développement de l'individu connaît des phases critiques qui sont des moments de changement, ou des périodes d'évolution rapide (Kaës, 1976). Kaës (1997), définit la crise en termes de grandes fractures, de schismes du monde interne infantile s'actualisant par une rupture vécue dans le corps, les affects, les liens et les savoirs (Jaitin, s. d.). Ses déterminants spécifiques, ses modes de résolution et sa signification sont inhérents à la psyché du sujet, l'homme étant essentiellement un être de crise.

La première édition de Crise, rupture et dépassement de Kaës (1979), il propose de concevoir l'être humain comme être de crise. Caractérisé par l'expérience de la crise et de sa résolution: « *l'homme se spécifie par la crise, et par sa précaire et infinie résolution. Il ne vit que par la création de dispositifs anticrise, eux-mêmes porteurs de crises ultérieures* ». (Broussal & Gaudron, 2011). Ainsi, cette préoccupation pour la crise, et cet espoir d'en comprendre les modes d'élaboration, de mettre en œuvre les conditions de son dégagement, sont à coup sûr une tentative de l'espérance. Il faut bien qu'un ordre au-delà (y compris la recherche) supporte l'anticipation créatrice vitale, fût-ce l'homme et son savoir sur ses illusions.

La dérégulation de tout environnement de l'homme ne lui permet pas l'issue vers la vie. Mais il est contraint de la chercher. Le sujet doit faire face aux contraintes, à survivre créativement aux grandes failles sociales, des cultures, à la disparition réelle et fantasmée des garants méta sociaux, métaphysiques, métalogiques : aux conteneurs de ses angoisses et de ses

idéaux, à ce qui lui a fait qu'il est. La crise et ses élaborations permanentes sont des acquisitions spécifiques de la psyché humaine. A travers cette expérience globale de la crise, dont nous ne percevons que les composantes partielles, se précise la figure de l'homme, être de crises, sujet en crise, dans sa genèse et sa structure, agent critique du jeu intersubjectif. Peut-être est-ce parce qu'il est un animal critique que l'homme est devenu un être de parole et un être de groupe, qu'il doit gérer créativement les institutions psychiques et politiques. C'est par la crise que l'homme se crée homme, et son histoire transite entre crise et résolution, entre ruptures et sutures. Entre ces limites, un espace de possible création, de dépassement et de jeu : ce que Winnicott a appelé l'espace transitionnel.

Pour ce faire, penser l'homme en crise, c'est le penser comme un système vivant en organisation, désorganisation et réorganisation permanente. Penser la crise, c'est tenter de mentaliser une rupture. C'est sans doute par le vécu de la crise que la notion d'une rupture apparaît fondamentale: et il s'agit là d'une séparation et d'un arrachement. Toute crise est génératrice d'angoisse qui fonctionne comme un signal d'alarme activateur de mécanismes d'extinction de la crise.

Dans la présente étude, cette théorie va s'appliquer à la compréhension du sujet en tant qu'il est lui-même sa propre fin, en tant qu'il est maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti comme le serviteur, le bénéficiaire et l'héritier. Mais, lorsque le sujet ne réalise pas ces fantasmes, désirs et rêves dans la vie en société, lorsqu'il devient un sujet de crises à chaque épreuve de la vie, un sujet non rentabilité, il porte à la société une blessure narcissique grave. De même, lorsque le groupe n'assure plus la protection et ne garantit plus une place à tout individu, ce qui crée donc la rupture entre les communautés. Le sujet de part ces transformations physiques, sociales et psychologiques mais aussi de comportement de guerres ne correspondent plus à l'idéal, c'est-à-dire aux standards ou aux normes de la société. Les institutions, à travers leur fixité, leur indifférence ne favorisent plus un idéal ou l'épanouissement des personnes. Ainsi, le regard que le groupe (les institutions) n'est plus un espace d'investissement, de fantasme, de réalisation de but ou projet mais plutôt un labyrinthe de confiscation, d'enfermement de désirs. Toute chose qui met en exergue toute forme de violence est mise en mal par le sujet.

1.2.1 DE LA FONCTION TOTEMIQUE ET DU MAINTIEN DE LA VIOLENCE AU PROCESSUS D'AUTONOMISATION

L'institution contrôle la violence des rapports humains et organise la domestication des pulsions. Dans ce sens Rousseau avait compris lorsqu'il évoqua la notion de « contrat social ».

Pour que la vie sociale soit possible, chacun doit renoncer à son droit naturel afin de régler la guerre de tous contre tous qui règne chez les hommes depuis l'origine. Dans le même sens Freud (1913) à partir des considérations ethnologiques empruntées à Darwin et à d'autres ethnologues de son époque nous explique la genèse de l'état de droit ou de la société originaires à travers un meurtre préparé par les fils à l'encontre du père tout puissant, et tout jouissant de la horde primitive. Une fois le père tué, ils le consommèrent et mirent fin à la horde primitive ou à la puissance despotique. Le repas totémique dans ce sens peut se comprendre comme étant la commémoration de la première fête de l'humanité. Suite à la culpabilité que cela engendra et surtout la crainte qu'un des frères peut-être plus aimé ou plus privilégié de la horde, ne tente à son tour de prendre le pouvoir et ne réussisse à occuper la place du père mort. C'est pourquoi ils inventèrent le « totem », substitut du père.

Le totem prenant la place du père vient signifier qu'aucune communauté humaine ne peut exister sans régulation des relations entre ces membres. Autrement dit, c'est en tuant et en consommant le père que les enfants comprirent qu'ils sont frères ou alors c'est dans leur conflit intrapsychique que les enfants comprirent qu'ils ont des liens inter psychiques. Ainsi pour Freud (1913), la traversée du temps aurait, au moins partiellement, produit une pacification progressive de la horde jusqu'à la création de l'état, et fondé sur le pacte humain et subjectif qui rend viable le lien social. Enriquez (1983) ne dit pas le contraire lorsqu'il écrit : « *Nous sommes passés du temps primordial de la horde conduite par un tyran omnipotent, caractérisé par le refus d'amour et le maniement de la crainte, au temps de l'histoire rendu possible par cette première infraction à l'ordre que fut la décision unanime du meurtre. Nous sommes passés d'un monde de rapports de force à un monde de rapports d'alliance et de solidarité* » (Canat, 2006).

Ainsi, selon la vision Freudienne est qu'elle déroule la manière dont l'humanité est sortie, avec beaucoup de difficultés, de la toute-puissance et de la toute jouissance d'un seul. Il montre que tous les êtres humains sont soumis à la loi, que pas qu'un seul n'a le droit d'y échapper et que celle-ci est au fondement même de l'institution. Ainsi, l'institution ayant été bafouée et foulée au pied que la société est régie par le principe de violence freinant l'autonomie agropastorale.

Les éleveurs et les agriculteurs sont soumis au principe de tout projet fantasmatique et n'ont aucune place dans une société harmonieuse. Ce qui défavorisent et mettre en mal les sujets concernés. Pour faire face à cette souffrance, les agriculteurs et les éleveurs doivent renoncer à toutes ces violences primitives. À force d'être en conflit à tout moment, les difficultés ne font que s'accroître. Les propos de l'agriculteur Jacques nous en disent davantage :

Plus besoin de négociation pour moi. C'est la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent. Je m'en fous des autorités et le reste. Ils ne me servent à rien. Je ferai n'importe quoi pour préserver mes plantations. Nous allons massacrer tout éleveur ou bête qui s'hasardera à franchir les cimes de nos plantations. Trop c'est trop.

Les propos du cas Mahamat vont dans le même sens lorsqu'il mentionne :

« *Je viens d'acheter deux fusils et quelques machettes pour mes enfants et moi. Nous allons seulement faire de la guerre si les agriculteurs ne respectent pas nos couloirs de transhumance. On en a marre de vivre une telle situation avec nos bêtes* ». Ces verbatim montrent à suffisance le retour de la barbarie, de la société despotique, du rapport de tous contre tous, ce qui constitue un frein majeur à l'épanouissement et au vivre ensemble des populations tchadiennes.

Par ailleurs, Max Weber avait déjà souligné que l'État possède seul le monopole de toute chose. Freud ira plus loin : l'État demande le sacrifice de la satisfaction pulsionnelle, en temps de guerre comme en temps de paix sans contrepartie. Freud (1932), dans sa correspondance à Einstein sur les raisons de la guerre propose plusieurs voies qui luttent contre celle-ci à savoir :

- ✓ La première est l'amour : « *tout ce qui instaure des liaisons de sentiment parmi les hommes ne peut qu'agir contre la guerre* ».
- ✓ Une deuxième est celle des identifications : « *tout ce qui instaure des liaisons de sentiment parmi les hommes des intérêts communs significatifs suscite de tels sentiments communautaires, des identifications* » (Einstein & Freud, 2015). Pour ce faire, à l'absence de tout ceci les éleveurs et les agriculteurs se croient tout permis, pas de règle dans une société. Écoutons les propos de l'agriculteur Diondôh :

« *Les éleveurs ne respectent pas nos accords. Au lieu de venir et repartir, ils viennent s'installer de force en dévastant nos champs. Je ne peux accepter de telles injures. L'héritage que mes grands-parents m'ont légué, je préserverai cela même au risque de perdre ma vie.* »

A ces propos, le cas de l'éleveur Assane affirme : je ne compte sur personne, je dis bien personne pour joindre les deux bouts de mener mes activités. Tout le monde m'a montré que le lien fraternel n'existe plus et je ne peux rien forcer si ce n'est que me confirmé à cette triste réalité.

L'agriculteur Diondôh pousse le bouchon un peu plus loin lorsqu'il mentionne : plus de pitié, ni de pardon, ce n'est que la violence qui nous

permet de vivre. Si tu ne peux pas faire preuve de violence, tu perds tous tes biens et mort s'en suit. Nos frères sont nos plus grands ennemis.

1.2.2 DE LA FONCTION TEGUMENTAIRE AU PROCESSUS D'AUTONOMISATION

L'institution protège contre les déterminismes, elle est un tégument auprès des malmenés de la vie. De sa carapace protectrice, elle se doit de protéger. Le tégument en ce sens est une enveloppe qui abrite une plante ou un fruit (comme par exemple la bogue de la châtaigne avec sa peau épaisse et ses piquants) contre des prédateurs, ou encore des maladies. Il permet aussi que la plante puisse s'accroître et se développer sans danger, et qu'elle parvienne à sa pleine maturité. Dans cette assertion, l'individu se doit de (se protéger soi-même de tendances autodestructrices, masochistes par exemple). Cet abri a pour fonction d'isoler le sujet de menaces qui viendraient le fragiliser, et ce, afin qu'il puisse exister (exister : « *se poser hors de lui-même, ne plus être pris dans la souffrance immédiate, dans l'émotion spontanée...* ») et répondre à sa manière unique à la question « *la vie vaut-elle d'être vécue ?* » Réponse propre à chacun dans la confrontation avec lui-même. Pro-tegere : « *ouvrir devant, en avant, abriter* ». Avec une idée d'anticipation, de prévention, afin qu'aucun accident, aucun événement indésirable n'advienne.

Ainsi, les systèmes de protection physique visent à prévenir des conséquences inacceptables résultant d'actes malveillants. Plus les conséquences potentielles sont graves, plus il importe d'avoir un degré de confiance élevé dans l'efficacité de la protection physique, comme elle a été planifiée. La nécessité d'un degré de confiance élevé dans l'efficacité de la protection physique a été reconnue depuis longtemps par tous ceux qui ont connu une crise ou une guerre. Le niveau de confiance maximum dans la protection physique exige une étroite corrélation entre les mesures de protection et la menace. Le cas de l'agriculteur Jacques nous affirme que : « *De peur d'être tué, nous avons nos épées tels que : les sagaies, les machettes, les lances à pierre, les deurs (boucliers) qui sont pour nous nos systèmes de défenses. On s'intéresse également à nos totems, nos us et coutumes qui sont d'autant plus nos valeurs de protection* ». Pour le cas de Diondôh, il dit : « *je protège mon champ avec les grillages en bois et fagot, mais en cas de destruction de mon champ c'est la guerre avec tout ce que j'ai comme mesure de défense* ».

Par ailleurs, un système de protection physique est conçu et évalué en fonction des menaces présentées à la fois par les agresseurs externes et par les agresseurs internes. Les agresseurs internes constituent un problème unique. Ils pourraient tirer profit de leur accès (droit ou possibilité d'obtenir l'accès), associé à leur autorité (pouvoir ou droit d'imposer

l'obéissance) et à leur connaissance de l'installation (familiarité ou connaissances acquises lors des formations ou grâce à l'expérience), pour contourner les éléments dédiés de protection physique. Pour une bonne meilleure protection, il faut adopter une approche exhaustive. Pour ce faire, l'approche exhaustive consiste à mettre en place plusieurs lignes de défense, incluant à la fois les aspects administratifs (procédures, instructions, sanctions administratives, règles de contrôle de l'accès, règles de confidentialité) et les aspects techniques (systèmes de protection multiples dotés de dispositifs de détection et de retardement), que les agresseurs internes auraient à surmonter ou à contourner afin d'atteindre leurs objectifs.

Les données issues du terrain montrent le cas Mahamat comme suit : nous avons nos armes de défense personne ne peut nous défier si les tensions sont extrêmement vives. Je suis prêt à tout pour protéger ma famille pour tout mal venant de l'extérieur. Je ne croise pas les bras lorsque nous sommes en guerre, je suis prêt pour combattre l'ennemi.

Le cas de Assane confirme : « *nous avons des centaines de bœufs nous promenons avec nos armes pour les protéger. En cas de conflit nous utilisons pour nous défendre moi et ma famille chacun a son épée de guerres* ».

1.2.3 DE LA FONCTION CONTENANCE AU PROCESSUS D'AUTONOMISATION

Étymologiquement parlant, la contenance vient du latin « *conte-tenere* », tenir ensemble, maintenir uni, entourer, envelopper ... En quelques mots, il est question de collectif, de groupe, d'unité, d'être entouré et d'enveloppe. Ceci renvoie à travers cette étymologie à une enveloppe, un tégument qui a pour but primordial de contenir les excitations venant et de l'extérieur et de l'intérieur. Malgré ce point de vue étymologique, il n'y a jamais eu de consensus sur la définition de la contenance ou de la fonction contenant. Chacun y met ses propres représentations en fonction de ses références théoriques et de son expérience personnelle. Pourtant, si nous nous attachons à mettre du sens, nous remarquons rapidement que la contenance recouvre des notions déjà fortement éprouvées.

Dans le site du CNRTL (2006), le verbe contenir signifie « *tenir dans certaines limites* ». Ces limites sont :

- ✓ Soit d'ordre spatial et signifie « *avoir une capacité de* » (une bouteille contient 1,5 L) ou alors « *comprendre en soi, renfermer* » (Ce coffret contient cinq pions) ;
- ✓ Soit d'ordre social, moral ou affectif. Dans ce second cas il est synonyme de maîtrise des sentiments et de leurs manifestations extérieures ;

- ✓ Provenant d'autrui (« *Le professeur (...) affolé, contenant avec peine vingt horribles marmots hurlant* » (Benoit, 1919). Cette définition générale du terme introduit la notion de limite. La limite effectue une scission entre deux milieux, entre l'intérieur et l'extérieur. L'ensemble de ces limites constitue un contenant, un réceptacle capable d'accueillir un objet. Du point de vue anatomique, elle est synonyme de « *membrane* » ou d'« *enveloppe* ». On retrouve ainsi des enveloppes même à l'adolescence constituant de véritable rempart du sujet.

Elles lui permettent de se reconnaître comme un tout unifié et différent des autres ; de développer une sécurité en soutenant le sentiment de continuité d'exister et en effectuant une pare-excitation vis-à-vis des stimulations internes ou externes. Ce sentiment d'enveloppe tant et tendra à s'appuyer sur des mécanismes non physiques, comme la relation, le cadre ou même les lois. Reste à savoir maintenant la nature de l'objet à contenir : le contenu.

Les verbatim de Jacques mentionne que : nous n'avons pas de l'aide, de la protection ni des soins procurés par la société. Nous sommes sans voix en promenant dans la nature sans régulation. La protection n'existe pas, plutôt on nous instrumentalise à faire des guerres entre nous-mêmes.

Assane ajoute ainsi : notre société évolue selon ses règles, pas quelqu'un qui régule. Nous évoluons seul avec nos habitudes que ça soit bonne ou mauvaise. La socialisation est absente, pas d'amour du prochain, nous courons tout le risque sans soin moral ou physique dans notre pays.

Dans le langage courant, on cherche à contenir les émotions et leurs conséquences dans la vie intra et inter psychique. Cela qualifierait donc la façon qu'a un individu de se tenir face à un évènement déstabilisant. Ainsi « *faire bonne contenance* » signifie ne pas se montrer affecté, irrité, découragé face à un évènement déstabilisant, inattendu et désagréable. Du point de vue psychologique et psychiatrique, on parlerait d'une angoisse libre et flottante qui submergerait les capacités du sujet et s'exprimant sous forme de signes et symptômes cliniques tels que: auto ou hétéro agressivité, les conflits, hyperactivité, logorrhée, stéréotypies, mais aussi difficultés de concentration, troubles de la mémoire... Ces symptômes aussi variés qu'il y'a d'individus qui ont à penser comme une tentative d'expression de cette angoisse, issue de l'impossibilité à mettre en sens ses sensations, ses émotions et ses cognitions, de le mettre à contenir, afin de pouvoir les exprimer de façon symbolisée.

Mais cette enveloppe se construit dans un premier temps dans l'adaptation totale et dans le corps à corps à travers trois fonctions maternâtes principales développées par D. Winnicott ; le Holding, le Handling et l'Object Presenting qui lui permettrait de supporter la frustration, le vide ainsi que ses éprouvés.

Diondôh nous mentionne que : nous bénéficions d'aucune orientation qui peut nous permettre de changer le style de ce que nous cultivons. La société ne nous serve à rien on ne connaît pas si nous sommes exclu ou inclus dans la société. N'en parlons plus des soins ou les avantages dont le groupe apporte dans ce secteur. Au lieu de nous unir on nous désunie plutôt.

Le cas de Mahamat nous en dit que : nous n'avons pas de garantie en matière de sécurité, nous sommes dans une barbarie totale. A travers nos sorts nous n'avons pas à dormir en paix, en toute sécurité, nous sommes stressés puisque nous n'avons pas placés notre confiance en vers les agriculteurs.



CONCLUSION GENERALE

La recherche menée sur l'étayage social et le processus d'autonomisation des populations locales, en se penchant sur le cas des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni dans la province du Logone occidental, a permis de mettre en lumière des conclusions significatives. Les objectifs de recherche ont été clairement définis, mettant en avant la nécessité d'analyser en profondeur ces dynamiques complexes. L'originalité de l'étude réside dans son focus spécifique sur les éleveurs et agriculteurs de Guéni, une perspective qui apporte un éclairage précieux sur un groupe souvent marginalisé dans les études académiques. Cette approche méthodologique novatrice a enrichi la compréhension des mécanismes sous-jacents à ces processus. En se penchant sur le premier chapitre consacré aux activités agropastorales et à l'autonomisation locale, l'analyse des pratiques agricoles et d'élevage a mis en lumière l'importance de ces activités pour les populations étudiées. Ce constat théorique a posé les bases pour la compréhension des interactions entre activités économiques et autonomisation. Le deuxième chapitre, portant sur l'étayage social, a fourni un cadre théorique solide en explorant les perspectives de Vygotsky, Bruner et Freud sur ce concept. En s'appuyant sur ces différentes approches, l'étude a pu mettre en lumière la manière dont l'environnement social influence le développement des individus, en particulier dans le contexte des communautés rurales étudiées.

L'analyse approfondie de ces différentes perspectives a permis de mieux appréhender les mécanismes sous-jacents à l'étayage social et son rôle dans le processus d'autonomisation des populations locales. La méthodologie de la recherche présentée dans le chapitre 3 a joué un rôle crucial dans la collecte des données et la compréhension du sujet. Les participants de l'étude, à savoir les éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, ont apporté des perspectives et des expériences uniques qui ont enrichi la recherche. En définissant clairement le problème de l'étude et en identifiant les variables clés, nous avons pu cibler des aspects spécifiques de l'étayage social et de l'autonomisation des populations locales. En revisitant les concepts clés et en les confrontant aux résultats de notre étude, nous avons aussi pu offrir des perspectives théoriques nouvelles et originales sur l'étayage social et l'autonomisation des populations locales.

Cette recherche apporte une contribution significative à la littérature existante en mettant en lumière l'importance de l'étayage social dans le processus d'autonomisation des populations locales, en particulier des éleveurs et agriculteurs de Guéni. En soulignant l'importance de soutenir ces populations à travers des mécanismes d'appui social, cette recherche souligne la nécessité de politiques et de programmes adaptés qui renforcent les capacités des communautés à s'autonomiser et à prospérer de manière durable. Notre mémoire

de recherche a permis de mettre en lumière l'importance de l'étayage social dans le processus d'autonomisation des populations locales du département de Guéni. En identifiant les mécanismes et les pratiques qui favorisent cette autonomisation, nous avons contribué à une meilleure compréhension des dynamiques sociales et communautaires dans des contextes spécifiques à une meilleure compréhension des dynamiques sociales et communautaires dans des contextes spécifiques.

Notre recherche ouvre la voie à de nouvelles recherches et interventions visant à soutenir la résilience et la prospérité des communautés rurales en soulignant l'importance de l'échafaudage social et de l'autonomisation pour le développement des populations locales.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Achancho, V. (2013). Revue et analyse des stratégies nationales d'investissements et des politiques agricoles en Afrique du Centre : Cas du Cameroun. *Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, FAO/FIDA*. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/018/i3222f/i3222f04.pdf>. (Consulté le 15/02/2018). <https://www.fao.org/3/i3222f/i3222f04.pdf>
- Alary, V., Duteurtre, G., & Faye, B. (2011). Élevages et sociétés : Les rôles multiples de l'élevage dans les pays tropicaux. *INRAE Productions Animales*, 24(1), 145-156. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2011.24.1.3246>
- Alary, V., Dutilly, C., & Wane, A. (2019). *Contributions socio-économiques de l'élevage des herbivores*. <https://agritrop.cirad.fr/594355/1/ID594355.pdf>
- Alphasell. (s. d.). *on parle également de la DTE lorsque les prix des produits agricoles en provenance du tiers monde sont fixés par les occidentaux selon Alphassell—Recherche Google*.
- Anzieu, D., & Séchaud, E. (1985). *Le moi-peau* (Vol. 2). Dunod Paris. [https://www.psychanalyse.com/pdf/LE%20MOI%20PEAU%20\(3%20Pages%20-%20406%20Ko\).pdf](https://www.psychanalyse.com/pdf/LE%20MOI%20PEAU%20(3%20Pages%20-%20406%20Ko).pdf)
- AquaPortail. (2009). *Agriculture de subsistance : Définition et explications*. <https://www.aquaportail.com/dictionnaire/definition/5726/agriculture-de-subsistance>
- Attar, R. B. (2021, mars 5). *Concertation et autonomisation des communautés agro-pastorales en Mauritanie*. Gret. <https://gret.org/concertation-et-autonomisation-des-communautes-agro-pastorales-en-mauritanie/>
- Bange, P. (1996). Considérations sur le rôle de l'interaction dans l'acquisition d'une langue étrangère. *Les Carnets du Cediscor. Publication du Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires*, 4, 189-202.
- Barfety-Servignat, V. (2021). Chapitre 6. L'étude de cas. In *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie* (p. 95-113). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.casti.2021.01.0095>
- Bartel-Radic, A., Mouillot, P., & Taylor, D. A. (2019). *Les méthodes expérimentales dans la recherche en Management International*. <https://hal.science/hal-02313457/>
- Benoit, P. (1919). » *L'Atlantide*. <https://www.ameliesourget.net/produit/atlantide/>
- Bilard*, J. (2005). L'intervention clinique en situation de crise et de contre performance. *Bulletin de psychologie*, 58(1), 125-131.
- Boval, M., Coppry, O., Naves, M., & Alexandre, G. (2012). L'élevage traditionnel, une source et un support pour l'innovation agro-écologique : La pratique du piquet aux Antilles. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 62(62), 87-98.

- Boyer*, F., & Guénard**, C. (2014). Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : Les jeunes face à l'emploi. *Revue de sciences sociales au Sud*, 3, 3-31.
- Brasseul, J. (2013). Chapitre 3—La révolution industrielle en Grande-Bretagne et en France au xviii^e siècle. In *Petite histoire des faits économiques et sociaux: Vol. 3e éd.* (p. 79-120). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.brass.2013.01.0079>
- Broussal, D., & Gaudron, J.-P. (2011). Crises de personnalisation et accompagnement. *Colloque AECSE, Crise et/en éducation Épreuves, controverses et enjeux nouveaux*. <https://hal.science/hal-03501974/document>
- Bruner, J. (2015). *Le développement de l'enfant. Savoir faire, savoir dire*. Puf.
- Canat, S. (2006). Une autorité qui ne fait pas ses preuves... *Empan*, 63(3), 66-78. <https://doi.org/10.3917/empan.063.0066>
- CARRIERE, M. (1996). *Impact des systèmes d'élevage pastoraux sur l'environnement en Afrique et en Asie tropicale et sub-tropicale aride et sub-aride : Document provisoire—Agritrop*. <https://agritrop.cirad.fr/520761/>
- Castillo, M.-C., Koenig, M., & Bioy, A. (2021). *Les Méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie*. Dunod.
- Chrétien, F. (2015). *Agriculteurs et apprenants au travail. : La transmission professionnelle dans les exploitations agrobiologiques: une approche par les configurations sociales et les situations d'interaction* [PhD Thesis, Université de Bourgogne]. <https://theses.hal.science/tel-01218035/>
- Claude, A. J. (2017, juin 28). *Les différentes agricultures*. <https://www.dev.scienceenlivre.org/les-differentes-agricultures/>
- Connac, S. (2016). Autonomie, responsabilité et coopération : Ce qu'en disent les élèves utilisant un plan de travail. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, 41. <https://journals.openedition.org/eds0/1725>
- Dahl, K., Larivière, N., & Corbière, M. (2020). L'étude de cas. *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2e édition: Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*.
- Dariuston. (2022, septembre 30). *Dariuston, 2022 NOUVELLE TENSION ENTRE ELEVEURS ET AGRICULTEURS AU TCHAD - Recherche Google*.
- Delassus, J.-M. (2011). Chapitre 12. L'Originaire et le bébé pas comme les autres. In *Penser la naissance* (p. 351-358). Dunod. <https://www.cairn.info/penser-la-naissance--9782100558278-p-351.htm>

- Delphine, C., & Elodie, D. (2003). *LA NOTION D'AUTONOMIE DANS LE TRAVAIL SOCIAL - Credoc*. <https://www.yumpu.com/fr/document/view/3900404/la-notion-dautonomie-dans-le-travail-social-credoc>
- Delphine, C. U. I. É. D. (2003, septembre). *LA NOTION D'AUTONOMIE DANS LE TRAVAIL SOCIAL L'EXEMPLE DU RMI*. Deshaies, J. (2004). *L'évolution d'habiletés d'autorégulation de l'apprentissage de la recherche d'informations sur Internet chez des élèves du troisième cycle du primaire, dans un contexte d'étayage* [PhD Thesis, Université du Québec à Trois-Rivières]. <https://depote.uqtr.ca/id/eprint/4675/1/000108842.pdf>
- Designsoup.co. (s. d.). Éléments clés des techniques d'élevage. *Farmed Animal Antimicrobial Stewardship Initiative*. Consulté 4 octobre 2023, à l'adresse <https://www.amstewardship.ca/fr/faast-reviews/antimicrobial-stewardship/elements-cles-des-techniques-delevage/>
- Dieye, P. N., & Gueye, M. (2002). Les systèmes agriculture—élevage au Sénégal : Importance, caractéristiques et contraintes. *Improving Crop–Livestock Systems in the Dry Systems in the Dry Savannas of West and Central Africa*, 127. http://hubrural.org/IMG/pdf/iita_crop_livestock.pdf#page=134
- DIOP, M. P. E. H. (2011). *DOCTEUR UNIQUE* [PhD Thesis, Université de Ouagadougou]. <https://beep.ird.fr/collect/upb/index/assoc/IDR-2011-MBA-PAR/IDR-2011-MBA-PAR.pdf>
- Djalal, A. K. (2011). *Elevage ovin périurbain au Tchad : Effet de l'alimentation sur les performances de reproduction et de croissance* [PhD Thesis]. Thèse de Doctorat Unique en Développement Rural. Option: Systèmes
- Dorval, O. (2021). *Analyse des pratiques de gouvernance de proximité au niveau de l'école fondamentale dans le département du centre d'haïti : cas du réseau sommets éducation* [PhD Thesis]. <http://synthese.larim.polymtl.ca:8080/xmlui/handle/123456789/370>
- Du, é. D. B., unies, h.-c. D. N., & de l'homme, a. D. (2023). *Le droit a l'alimentation et les conflits agriculteurs-eleveurs au tchad*. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/sdgs/19052023-Rapport-Etude-Droit-alimentation-et-Conflits-Agriculteurs-Eleveurs.pdf>
- Durkheim. (2012). *L'éducation morale—Émile Durkheim* | *Cairn.info*. <https://www.cairn.info/l-education-morale--9782130568599.htm>
- Einstein, A., & Freud, S. (2015). *Pourquoi la guerre?* République des Lettres.
- Everaere, C. (2006). *Pour une échelle de mesure de l'autonomie dans le travail—Recherche Google*.

- FAO. (2010). *Stratégies d'amélioration génétique pour la gestion durable des ressources zoogénétiques - recherche google.*
- Fao. (2013). *Plan quinquennal de développement de l'agriculture au tchad document principal (version Finale)—Recherche Google.*
- FAR. (2014). *Colloque "Accompagner l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales au Sud", Montpellier, 2014 – Réseau-FAR.* <https://www.reseau-far.com/colloque-insertion-jeunes-2014/>
- Freud, S. (1895). Esquisse d'une psychologie scientifique. *La naissance de la psychanalyse*, 8.
- Freud, S. (1921). *Psychologie des foules et analyse du moi, Essais de psychanalyse.* Paris: Payot, 117-205.
- Fulbert, T. T., & Claudia, N. T. (2023, novembre 13). *Echapper au piège des pays à faible revenu: Que peut faire le Tchad?* Banque mondiale | Blogs. <https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/echapper-au-piege-des-pays-faible-revenu-que-peut-faire-le-tchad>
- Galipeau, L., Konstantinopoulos, E., & Soleil, C. (2018). *Impact des applications en salle de classe de la conception universelle de l'apprentissage sur le français écrit en français langue seconde.* Collège Dawson <https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/36229/galipeau-konstantinopoulos-soleil-impact-applications-cua-ecrit-fls-PAREA-2018.pdf>
- Geoffrey, L. (2016, janvier 26). *le lien entre l'agriculture et le développement selon geoffrey lorre—Recherche Google.*
- Gimenez, G. (1988). René Kaës" *Réalité psychique et souffrance dans les institutions". L'institution et les institutions*, 1(49), pp-128.
- Grandaty, M., & Dupont, P. (2008). *Médiations de l'enseignant et structure de l'interaction verbale dans le débat littéraire: Comment orienter l'espace subjectif et intersubjectif dans la cadre scolaire?* <https://hal.science/hal-03575515/>
- Grondin, B., & Pichon, I. (2013). L'autonomie et ses paradoxes intrinsèques. Une oppression éducative? *Le Sociographe, Hors-série* 6(5), 121-135. <https://doi.org/10.3917/graph.hs06.0121>
- Harchies, M., Binot, A., & Wolff, E. (2007). *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série* 4. <https://journals.openedition.org/vertigo/808>
- Hervieu, B., & Hervieu-Léger, D. (1979). *Le retour à la nature: Au fond de la forêt... l'État.* Editions Seuil. <https://sciencespo.hal.science/hal-03397477/>
- J. B Baillière, & Fils. (1956). *les différentes fonctions de la vie végétale n'exigent pas la même quantité de lumière (WIESNER Et BONNIER).* - Recherche Google.

- Jacquemot, P. (2013). Perspectives économiques pour l'Afrique subsaharienne. Questions et scénarios. *L'Économie politique*, 3, 6-33.
- Jaitin, R. (s. d.). *La crise selon René Kaës*. Consulté 3 octobre 2023, à l'adresse <https://aipcf.net/revue/wp-content/uploads/2017/07/Dizionario-Jaitin.pdf>
- Jean, P. (2018, février 23). *Jean Pruvost, il s'interroge aujourd'hui sur l'origine du mot « agriculteur »*. Pour l'auteur, l'agriculture est « l'art de cultiver la terre ». - Recherche Google.
- jean-denis, vigne. (2018, 2019). *Depuis quand pratique-t-on l'élevage ?* Muséum national d'Histoire naturelle. <https://www.mnhn.fr/fr/depuis-quand-pratique-t-on-l-elevage>
- Kaës, R. (1976). *L'appareil psychique groupal*, dunod. Paris.
- Kaës*, R. (2005). Groupes internes et groupalité psychique : Genèse et enjeux d'un concept. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2, 9-30.
- Kaës, R. (2009). La réalité psychique du lien. *Le divan familial*, 22(1), 107-125.
- Kaës, R. (2010a). *L'appareil psychique groupal-3e édition*. Dunod.
- Kaës, R. (2010b). Le sujet, le lien et le groupe. Groupalité psychique et alliances inconscientes. *Cahiers de psychologie clinique*, 1, 013-040.
- Kaës, R. (2012). *Le Maître—René Kaës* | Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-maitre--9782100581825.htm>
- Kaës, R. (2014). Les alliances structurantes primaires. Le contrat et le pacte narcissiques. In *Les alliances inconscientes* (p. 67-88). Dunod. <https://www.cairn.info/Les-alliances-inconscientes--9782100708291-p-67.htm>
- Kaou, A. B. (s. d.). *Rapport de synthèse sur les systèmes agriculture—Élevage au Tchad*.
- Lémery, B. (2003). Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail*, 45(1), 9-25.
- Leray, C. (2008). *L'analyse de contenu : De la théorie à la pratique, la méthode Morin-Chartier*. PUQ.
- Madjilem, E. (2016). *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : Mécanisation agricole | La FAO au Tchad | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*. <https://www.fao.org/tchad/actualites/detail-events/fr/c/407726/>
- Méard, J.-A., & Bertone, S. (1998). *L'autonomie de l'élève et l'intégration des règles en éducation physique*. PUF.
- MENAA, K. (2021). *Développement de l'activité élevage bovin viande en Algérie : Contraintes et conditions d'amélioration Etude de cas dans la région de Tiaret* [PhD Thesis, Faculté

- des Sciences de la Nature et de la Vie]. <http://dspace.univ-tiaret.dz/handle/123456789/6372>
- Michel, V. (2006). *L'étayage est donc une nécessité pour l'élaboration de la construction cognitive et psychique du sujet, bien avant d'être un projet sur l'autre : L'institution provoque, permet et puis répond et organise : - Recherche Google.*
- Mottet, A., & Tempio, G. (2017). Global poultry production : Current state and future outlook and challenges. *World's Poultry Science Journal*, 73(2), 245-256.
- Mouko Boudombo, A. (2024). *Le pétrole tchadien, une manne mal exploitée ? - Recherche Google.*
- Muller, C. (2012). L'étayage entre pairs comme aide à la communication en classe de français, langue étrangère. *SHS Web of Conferences*, 1, 325-340. https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/abs/2012/01/shsconf_cmlf12_000232/shsconf_cmlf12_000232.html
- Mvondo Mbarga, F. B. (2017). *Memoire Online—Qualité du processus d'étayage et niveau d'adaptation des déficients visuels en milieu scolaire.*
- Myriam, B.-P. (2010). Les Mutations De L ' Agriculture Au Québec : l'introduction Du Maïs-Grain Dans La Vallée Du Richelieu Après La Seconde Guerre Mondiale.
- Nathan, T., Blanchet, A., Ionescu, S., & Zajde, N. (1998). *Psychothérapies*. Odile Jacob.
- Nori, M., Taylor, M., & Sensi, A. (2008a). *Droits pastoraux, modes de vie et adaptation au changement climatique*. IIED.
- Nori, M., Taylor, M., & Sensi, A. (2008b, mai). *Droits pastoraux, modes de vie et adaptation au changement climatique—Recherche Google.*
- ONUAA. (2018, mai 11). *Le dépistage précoce des maladies : Identifier rapidement les animaux atteints et les traiter dès les premiers signes de la maladie va contribuer à améliorer le rétablissement en plus de réduire la nécessité de répéter le traitement. - Recherche Google.*
- Palissy, B. (1880). *Oeuvres*. Charavay Frères.
- Pedinielli, J.-L., & Fernandez, L. (2020). 2. L'étude de cas et ses paradoxes. In *L'observation clinique et l'étude de cas: Vol. 4e éd.* (p. 46-68). Armand Colin. <https://www.cairn.info/l-observation-clinique-et-l-etude-de-cas--9782200626853-p-46.htm>
- Philo, L. P. (2015, septembre 21). « Connais-toi toi-même » Socrate. *La Pause Philo*. <https://lapausephilo.fr/2015/09/21/connais-toi-toi-meme-socrate/>
- PNDE. (2013, novembre 20). *INTRODUCTION - La Plateforme Pastorale du Tchad—Recherche Google*. <https://www.google.com/search>



- Pôlet-Masset, A.-M. (1993). *Passeport pour l'autonomie : Affirmez votre rôle propre*. Ed. Lamarre.
- Quinodoz, J.-M. (2004a). «Pour introduire le narcissisme», S. Freud (1914c). *Hors collection*, 151-157.
- Quinodoz, J.-M. (2004b). «Pour introduire le narcissisme», S. Freud (1914c). *Hors collection*, 151-157.
- Quinodoz, J.-M. (2004c). Trois essais sur la théorie sexuelle, S. Freud (1905d). *Hors collection*, 77-84.
- Ramos, E. (2011). *Le processus d'autonomisation des jeunes* | Cairn.info.
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2011-1-page-11.htm>
- Ribier, V. (2002). *Politiques agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre : Reste-t-il une marge de manoeuvre pour l'intervention publique ?* | OCL - Oilseeds and fats, Crops and Lipids. <https://www.ocl-journal.org/articles/ocl/abs/2002/06/ocl200296p433/ocl200296p433.html>
- ROMD (2010). *Rapport d'État annuel sur les OMD au Tchad 19-08-2010*—Recherche Google.
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2012). Exclusions paysannes et marché international du travail. *Études rurales*, 190(2), 193-206. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9740>
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2015). Pour des agricultures productives et à hautes valeurs sociale et environnementale. *Annales des Mines-Responsabilité et environnement*, 3, 47-50. <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2015-3-page-47.htm>
- Sajus, N. (2016). *Approche transculturelle comparée des apprentissages psycho-éducatifs et de l'usage des discours de résilience auprès d'adolescents victimes de maltraitances : Le cas de Jean en Guyane et de Marie en Métropole* [PhD Thesis, Université de Guyane]. <https://theses.hal.science/tel-01430025/>
- Sarr, M. (2024). Analyse des contraintes et opportunités pour le développement du sous-secteur agricole, La Banque mondiale, Février 2022. *WATHI*.
<https://www.wathi.org/situation-economique/analyse-des-contraintes-et-opportunites-pour-le-developpement-du-sous-secteur-agricole-la-banque-mondiale-fevrier-2022/>
- Seabra Diniz, J. (2006). Discussion du rapport de Bernard Brusset. *Revue française de psychanalyse*, 70(5), 1283-1288. <https://doi.org/10.3917/rfp.705.1283>
- Sigmund, F. (1919). L'inquiétante étrangeté. *Essais de psychanalyse appliquée*.
- Soulard, C.-T. (2014). *Pratiques, politiques publiques et territoires : Construire une géographie agricole des villes* [Thesis, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III]. <https://theses.hal.science/tel-01016218>

- Tadger, S. (2022). *Résilience après incendie d'un écosystème à chêne liège : Cas de la forêt domaniale d'Oumalou (Larbaâ Nath Irathen)* [PhD Thesis, Université Mouloud Mammeri]. <https://ummto.dz/dspace/handle/ummto/20034>
- Talah, N. E. K., Rabah, N., & Sahnoun, A. (2021). *Caractérisation de système d'élevage pratiqué dans la région de Tiaret et perspective d'amélioration. Cas des petits ruminants* [PhD Thesis, Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie]. <http://dspace.univ-tiaret.dz/handle/123456789/5962>
- Tant, E. (2016). Sushi zoulou et autres espoirs. *de la mondialisation*, 37.
- Thierry, B. (2013). *Memoire Online—Perception paysanne de l'agriculture comme facteur de développement—Thierry BEROCAN*. Memoire Online. https://www.memoireonline.com/04/14/8837/m_Perception-paysanne-de-l-agriculture-comme-facteur-de-developpement1.html
- Tremblay, J.-M. (2005, février 2). *Sigmund Freud, "Psychologie collective et analyse du moi". (1921)* [Text]. texte. http://classiques.uqac.ca/classiques/freud_sigmund_2/essais_de_psychanalyse/Essai_2_psy_collective/psycho_collective_tdm.html
- Venet, M., Correa Molina, E., & Saussez, F. (2015). Le rôle de la médiation langagière dans la compréhension du concept de zone proximale de développement. *La part du langage: pratiques professionnelles en formation*, 153-185.
- Vennat, D., Belot, R.-A., Capponi, I., & Mellier, D. (2018). Le défaut de soutien familial dans l'immédiat post-partum : Quels impacts sur l'émergence de la détresse maternelle?
- Vial, M. (2007). Guider ou accompagner en VAE. *Pratiques/Analyses de Formation, Septembre*, 21-38.
- Wampfler, R., Mwingira, F., Javati, S., Robinson, L., Betuela, I., Siba, P., Beck, H.-P., Mueller, I., & Felger, I. (2013). Strategies for detection of Plasmodium species gametocytes. *PloS one*, 8(9), e76316.
- Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : Une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches qualitatives*, 3(3), 243-272.



ANNEXES

Annexe 1: Autorisation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN ***** Paix – Travail – Patrie ***** UNIVERSITE DE YAOUNDE I ***** FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION ***** DEPARTEMENT D'EDUCATION SPECIALISEE		REPUBLIC OF CAMEROON ***** Peace – Work – Fatherland ***** UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF EDUCATION ***** DEPARTMENT OF SPECIALIZED EDUCATION
Le Doyen The Dean N°...../23/UYI/FSE/VDSSE		R 02 23 08 NR 112
<u>AUTORISATION DE RECHERCHE</u>		
<p>Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant NDOUSBE Alain-Thibaut, Matricule 21V3522 est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Département : <i>EDUCATION SPECIALISEE</i>, filière : <i>EDUCATION SPECIALISEE</i>, Option : <i>HANDICAP SOCIAL</i>.</p> <p>L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master II travaille sous la direction du Pr MBAHA Joseph. Son sujet est intitulé : « <i>Etayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs</i> ».</p> <p>Je vous salue et vous remercie de bien vouloir le recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.</p> <p>En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.</p>		
Fait à Yaoundé, le... 02 JAN 2023 Pour le Doyen et par ordre  Le Vice-Doyen ONGO Etienne Professeur		

Annexe 2: Demande d'autorisation de collecte de données

NDOUSBE

Jeudi, 20 Juillet 2023

ALAIN THIBAUT

Étudiant en Éducation spécialisée

Option : Handicaps sociaux et conseil

À

Faculté des sciences de l'éducation de .

Monsieur

L'Université de Yaoundé I au Cameroun

Master II

Objet : Demande d'autorisation de
collecte de données

Monsieur/Madame,

Je viens très respectueusement auprès de votre haute bienveillance, solliciter mon autorisation de collecte de données dans votre structure.

En effet, je mène une recherche portant sur « Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, province du Logone occidental ». M'appuyant des théories de l'appareil psychique groupal, j'essaye de montrer que les conflits intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs n'aident vraiment pas l'épanouissement du pays et qu'il fallait retourner sur la table de réconciliation. Et, les éleveurs et agriculteurs qui se livrent à de nombreuses violences, de tueries, de mal compréhension... sont la résultante de la défaillance de certaines conventions signées pour la résolution de ces conflits.

À moi, pour investiguer de manière scientifique ces comportements, il faut impérativement avoir recours aux entretiens avec ces éleveurs et agriculteurs suspectés ou identifiés.

Je joins à ma demande :

- Une autorisation de recherche

Annexe 3: Autorisation de collecte de données

Autorisation de collecte des données

Je soussigné préfet du département de Gueni, suite à la demande de Monsieur Ndoubé Alain Thibaut étudiant inscrit en Master II à la faculté des sciences de l'Education à l'université de Yaoundé I et l'Autorisation de Recherche N°. --/23/WYI/PSE/YOSSE du 12 janvier 2023, donne son accord à l'étudiant d'effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son Master.

Le Préfet demande aux autorités administratives, traditionnelles, sécuritaires et le Comité de règlement de conflits agriculteurs/Eleveurs de lui faciliter la tâche et l'accès à toutes les informations nécessaires à ses recherches.

Krim-Krim, le 8 Août 2023



Le Préfet

Moussa Dassi

Moussa Dassi

Annexe 4: Informations administratives du département de Guéni

- Situation administrative

Le département de Guéni est né des cendres de l'ex-sous-préfecture de Brim-Brim. Il est créé par décret 436/PR/2006 du 14/12/2006. Il compte quatre (04) sous-préfectures et douze (12) cantons. Sous-préfecture de Bemangra (deux cantons: canton Bemangra et Bao Brim-Brim); sous-préfecture de Bao (4 cantons Bao, Badjilé, Kisti et Biramauda); sous-préfecture de Doguindji (canton Doguindji et Bekag); sous-préfecture de Brim-Brim (3 cantons Brim-Brim, Bété et Kab).

D'une superficie de 1846 km², le département de Guéni compte 197510 hts selon le Recensement Général de la population et de l'habitat de 2009, soit 274,538 hts.

Le département de Guéni a une seule commune, la commune de moyen exercice de Brim-Brim.

- Délimitation:

Le département de Guéni est limité au Nord par le département de la Tandjilé-Ouest et celui de Haubagué, au Sud par le département de Lac-Wey, à l'Est par le département de Ngourbosso et la Tandjilé-Centre et à l'Ouest par le département de la Bodjé.

Annexe 5 : Guide d'entretien

Sujet : Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs dans le département de guéni (province du Logone occidental).

Guide d'entretien

Thème 1 : Fonction totémique

Sous-thème 1 : Maintien de la violence primitive

Sous-thème 2 : Domestication des populations

Sous-thème 3 : Émergence de la communauté fraternelle

Thème 2 : La fonction tégumentaire

Sous-thème 1 : Défendre contre d'éventuels dangers internes et externes

Sous-thème 2 : Favoriser le déploiement d'autonomie

Sous-thème 3 : Accompagnement

Thème 3 : La fonction contenante

Sous-thème 1 : Holding

Sous-thème 2 : Handling

Sous-thème 3 : L'objet Presenting

Thème 4 : Processus d'autonomisation

- La responsabilité
- L'autonomie professionnelle
- Autonomie sociale.

Annexe 6: Consentements éclairés**CONSENTEMENT ECLAIRE**

Je soussigné.....Jacques..... déclare accepter librement et de façon déclarée, à participer comme sujet à l'étude intitulée : « Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, province du Logone occidental ».

Sous la direction du Pr MBAHA Joseph Pascal (Professeur des universités). Dont le chercheur est NDOUSBE Alain Thibaut pour l'année académique 2022-2023.

L'objectif de cette étude est d'examiner les facteurs propices dans le processus d'autonomisation chez les éleveurs et agriculteurs tchadiens du département de Guéni.

Engagement du participant : l'étude va consister en des entretiens cliniques, semi-directifs avec le participant.

Engagement du chercheur : nous nous engageons à mener cette recherche selon les dispositions éthiques et déontologiques, à protéger l'intégrité physique, psychologique et sociale des participants tout au long de la recherche et à assumer la confidentialité des informations recueillies. Aussi nous engageons à fournir aux participants tout le soutien permettant d'obtenir les effets négatifs pouvant découler de la participation de cette recherche.

Liberté du participant : le consentement que vous apprêtez à signer pour poursuivre la recherche peut être retiré à tout moment sans donner de raison et sans encourir aucune responsabilité, ni conséquence. Les réponses aux questions ont un caractère facultatif et le défaut de réponse n'aura aucune conséquence pour le participant.

Informations du participant : vous, participant, avez la possibilité d'obtenir les informations supplémentaires concernant le participant pour l'expertise ou pour la publication scientifique sera elle aussi anonyme.

Déontologie et éthique : le promoteur et l'investigateur principal s'engage à préserver absolument la confidentialité et le secret professionnel pour toutes les informations concernant le participant.

Signature après avoir lu et approuvé

Le participant :



Le chercheur :



CONSENTEMENT ECLAIRE

Je soussigné DIOMBOH..... déclare accepter librement et de façon déclarée, à participer comme sujet à l'étude intitulée : « Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, province du Logone occidental ».

Sous la direction du Pr MBAHA Joseph Pascal (Professeur des universités). Dont le chercheur est NDOUSBE Alain Thibaut pour l'année académique 2022-2023.

L'objectif de cette étude est d'examiner les facteurs propices dans le processus d'autonomisation chez les éleveurs et agriculteurs tchadiens du département de Guéni.

Engagement du participant : l'étude va consister en des entretiens cliniques, semi-directifs avec le participant.

Engagement du chercheur : nous nous engageons à mener cette recherche selon les dispositions éthiques et déontologiques, à protéger l'intégrité physique, psychologique et sociale des participants tout au long de la recherche et à assumer la confidentialité des informations recueillies. Aussi nous engageons à fournir aux participants tout le soutien permettant d'obtenir les effets négatifs pouvant découler de la participation de cette recherche.

Liberté du participant : le consentement que vous apprêtez à signer pour poursuivre la recherche peut être retiré à tout moment sans donner de raison et sans encourir aucune responsabilité, ni conséquence. Les réponses aux questions ont un caractère facultatif et le défaut de réponse n'aura aucune conséquence pour le participant.

Informations du participant : vous, participant, avez la possibilité d'obtenir les informations supplémentaires concernant le participant pour l'expertise ou pour la publication scientifique sera elle aussi anonyme.


Déontologie et éthique : le promoteur et l'investigateur principal s'engage à préserver absolument la confidentialité et le secret professionnel pour toutes les informations concernant le participant.

Signature après avoir lu et approuvé

Le participant :



Le chercheur :



CONSENTEMENT ECLAIRE

Je soussigné... Mehamat déclare accepter librement et de façon déclarée, à participer comme sujet à l'étude intitulée : « Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, province du Logone occidental ».

Sous la direction du Pr MBAHA Joseph Pascal (Professeur des universités). Dont le chercheur est NDOUSBE Alain Thibaut pour l'année académique 2022-2023.

L'objectif de cette étude est d'examiner les facteurs propices dans le processus d'autonomisation chez les éleveurs et agriculteurs tchadiens du département de Guéni.

Engagement du participant : l'étude va consister en des entretiens cliniques, semi-directifs avec le participant.

Engagement du chercheur : nous nous engageons à mener cette recherche selon les dispositions éthiques et déontologiques, à protéger l'intégrité physique, psychologique et sociale des participants tout au long de la recherche et à assumer la confidentialité des informations recueillies. Aussi nous engageons à fournir aux participants tout le soutien permettant d'obtenir les effets négatifs pouvant découler de la participation de cette recherche.

Liberté du participant : le consentement que vous apprêtez à signer pour poursuivre la recherche peut être retiré à tout moment sans donner de raison et sans encourir aucune responsabilité, ni conséquence. Les réponses aux questions ont un caractère facultatif et le défaut de réponse n'aura aucune conséquence pour le participant.

Informations du participant : vous, participant, avez la possibilité d'obtenir les informations supplémentaires concernant le participant pour l'expertise ou pour la publication scientifique sera elle aussi anonyme.

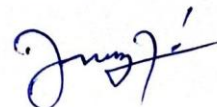
Déontologie et éthique : le promoteur et l'investigateur principal s'engage à préserver absolument la confidentialité et le secret professionnel pour toutes les informations concernant le participant.

Signature après avoir lu et approuvé

Le participant :



Le chercheur :



CONSENTEMENT ECLAIRE

Je soussigné ASSANE..... déclare accepter librement et de façon déclarée, à participer comme sujet à l'étude intitulée : « Étayage social et processus d'autonomisation des populations locales : cas des éleveurs et agriculteurs du département de Guéni, province du Logone occidental ».

Sous la direction du Pr MBAHA Joseph Pascal (Professeur des universités). Dont le chercheur est NDOUSBE Alain Thibaut pour l'année académique 2022-2023.

L'objectif de cette étude est d'examiner les facteurs propices dans le processus d'autonomisation chez les éleveurs et agriculteurs tchadiens du département de Guéni.

Engagement du participant : l'étude va consister en des entretiens cliniques, semi-directifs avec le participant.

Engagement du chercheur : nous nous engageons à mener cette recherche selon les dispositions éthiques et déontologiques, à protéger l'intégrité physique, psychologique et sociale des participants tout au long de la recherche et à assumer la confidentialité des informations recueillies. Aussi nous engageons à fournir aux participants tout le soutien permettant d'obtenir les effets négatifs pouvant découler de la participation de cette recherche.

Liberté du participant : le consentement que vous apprêtez à signer pour poursuivre la recherche peut être retiré à tout moment sans donner de raison et sans encourir aucune responsabilité, ni conséquence. Les réponses aux questions ont un caractère facultatif et le défaut de réponse n'aura aucune conséquence pour le participant.

Informations du participant : vous, participant, avez la possibilité d'obtenir les informations supplémentaires concernant le participant pour l'expertise ou pour la publication scientifique sera elle aussi anonyme.

Déontologie et éthique : le promoteur et l'investigateur principal s'engage à préserver absolument la confidentialité et le secret professionnel pour toutes les informations concernant le participant.

Signature après avoir lu et approuvé

Le participant :

Le chercheur :

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES ABREVIATIONS, CIGLES ET ACRONYMES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTES DES ANNEXES.....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1.1 Contexte et justification de l'étude	2
1.2 position et Formulation du problème.....	16
1.3 Questions de recherche	18
1.3.1 Question de recherche générale.....	18
1.3.2 Questions de recherche spécifique	18
1.4 Les hypothèses de recherche	18
1.4.1 Hypothèse générale	18
1.4.2 Hypothèses spécifiques	19
1.5 Objectifs de recherche	19
1.5.1 Objectif général	19
1.5.2 Objectifs spécifiques	19
1.6 Originalité de l'étude	19
1.7 Délimitation thématique et empirique de l'étude	20
1.7.1 Délimitation spatiotemporelle	20
1.7.2 Délimitation thématique	21
1.7.3 Délimitation empirique	25
CHAPITRE 1 : ACTIVITES AGROPASTORALES ET AUTONOMISATION LOCALE..	26
1.1 Activités agropastorales.....	27
1.1.1 Définition	28
1.1.2 Types d'activités agropastorales	29
1.1.2.1 L'agriculture	30
1.1.2.2 Les conditions de développement de l'agriculture.....	30
1.1.2.2.1 Les conditions naturelles.....	31

1.1.2.2.2	Les conditions humaines.....	34
1.1.2.3	Les niveaux de production variés	35
1.1.2.3.1	L'agriculture de subsistance	35
1.1.2.3.2	L'agriculture moderne.....	37
1.1.2.4	Les types de cultures du sol (type d'agriculture)	37
1.1.2.5	L'importance de l'agriculture	40
1.1.2.6	Les obstacles liés à l'agriculture	42
1.1.3	L'élevage.....	44
1.1.3.1	Définition.....	45
1.1.3.2	Les conditions de développement de l'élevage	46
1.1.3.2.1	Les conditions naturelles.....	46
1.1.3.2.2	Les conditions humaines.....	47
1.1.3.3	Les techniques et types d'élevage	47
1.1.3.3.1	Les techniques d'élevage	48
1.1.3.3.1.1	L'élevage traditionnel.....	49
1.1.3.3.1.2	L'élevage moderne	50
1.1.3.3.2	Le pastoralisme	50
1.1.3.4	Les types d'élevage	51
1.1.3.4.1	Les bovins	52
1.1.3.4.2	Les ovins	53
1.1.3.5	Les obstacles liés à l'élevage.....	53
1.2	Autonomisation	54
1.2.1	Définition	55
1.2.2	Autonomie : de la dépendance à l'indépendance	57
1.2.3	Autonomie et responsabilité.....	59
1.2.4	Autonomie comme valeur sociale	60
1.2.5	Autonomie : un processus évolutif.....	61
1.2.6	Autonomie et jugement professionnel.....	62
1.3	Constat théorique.....	64
CHAPITRE 2 : ÉTAYAGE SOCIAL.....		66
1.1	Définition.....	67
1.2	Le point de vue de Lev Vygotsky (1978 ; 1985).....	69
1.3	Le point de vue de Bruner (1983).....	73
1.4	Le point de vue de Freud (1905 ; 1923)	76

1.5	Cadre théorique.....	79
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....		86
1.1	Le cadre de l'étude	87
1.1.1	Présentation du site de l'étude.....	88
1.2	Les participants de l'étude.....	88
1.2.1	Mode de rencontre des cas	88
1.2.2	Les cas de l'étude	89
1.2.2.1	Critères d'inclusion :	89
1.2.2.2	Critères d'exclusion :	89
1.3	Rappel et clarification du problème de l'étude.....	90
1.3.1	Rappel du problème, de la question et de l'hypothèse de l'étude.....	91
1.4	LES VARIABLES DE L'ETUDE	92
1.4.1	Les variables dépendantes	92
1.4.2	Les variables indépendantes.....	93
1.5	LES MODALITES DE L'ETUDE.....	94
1.5.1	LES INDICATEURS DE L'ETUDE.....	95
1.6	Type et méthodologie de recherche.....	96
1.6.1	TYPE DE RECHERCHE.....	96
1.6.2	SPECIFICITE DE LA METHODE CLINIQUE	97
1.6.3	SPECIFICITES DE L'ETUDE DE CAS.....	98
1.7	Instrument de collecte de données et dispositions éthiques	100
1.7.1	Choix et justification de l'instrument de collecte de données	100
1.7.2	Déroulement des entretiens et dispositions éthiques de la recherche.....	101
1.8	Techniques d'analyse des données.....	101
1.8.1	Le choix de l'instrument	102
1.8.2	L'exploitation du matériel.....	102
1.8.3	Traitement et interprétation des résultats d'analyse.....	105
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE		106
1.1	Présentation et mode de rencontre des cas	107
1.1.1	Cas du cultivateur M. Jacques.....	107
1.1.2	Cas de DiONDÔH cultivateur du canton Andji	109
1.1.3	Cas de l'éleveur M. Mahamat	111
1.1.4	Cas de l'éleveur Assane	112
1.2	La fonction totémique et la maîtrise de la violence et du chaos.....	114

1.2.1	Maintien de la violence primitive.....	115
1.2.2	Domestication des pulsions	117
1.2.3	Émergence de la communauté fraternelle	120
1.3	La fonction tégumentaire.....	121
1.3.1	Défendre contre les éventuels dangers ou menaces externes ou internes	122
1.3.2	Favoriser le déploiement de l'autonomie.....	123
1.3.3	Accompagnement.....	125
1.4	La fonction contenanCe.....	126
1.4.1	Le Holding.....	127
1.4.2	Le Handling.....	128
1.4.3	L'objet presenting	130
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RESULTATS ET		
PERSPECTIVES THEORIQUES.....		131
1.1	Rappel des données théoriques et empiriques	132
1.1.1	Rappel des données théoriques.....	132
1.1.2	Rappel des données empiriques	137
1.2	Interprétation et discussion des résultats	138
1.2.1	De la fonction totémique et du maintien de la violence au processus d'autonomisation	139
1.2.2	De la fonction tégumentaire au processus d'autonomisation.....	142
1.2.3	De la fonction contenance au processus d'autonomisation.....	143
CONCLUSION GENERALE.....		146
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		149
ANNEXES		ix